MUSEUM HELVETICUM
Vol. 3 1946 Fasc. 3

Zur frühattischen Münzprägung

Von *Herbert A. Cahn*

... καλλίστοις ἁπάντων, ὡς δοκεῖ, νομισμάτων

Ar. Ranae 722

Herrn Prof. Peter Von der Mühll zum 60. Geburtstag am 1. August 1945

Die folgende Skizze will die Rolle Athens in der Entwicklung des archaischen Münzbildes näher umschreiben. Von entscheidender Bedeutung für unsere Frage ist die Datierung der ältesten Eulentetradrachmen: hierzu hat man bisher nicht die in den letzten zwei Jahrzehnten so verfeinerten Kenntnisse vom chronologischen Ablauf der altattischen Kunst ausgeschöpft[1]. Auch haben sich die Gelehrten noch nicht über die Deutung des für die Frage so wichtigen Passus in Aristoteles' Ath. pol. c. 10 (Solons Münzreform) geeinigt.

Seitdem v. Fritze 1897 (Zeitschrift für Numismatik 20, 142) die attische Münzprägung auf Grund heute veralteter stilistischer Kriterien behandelt hat, ist man gewohnt, die Einführung der Tetradrachmen mit den Typen Athenakopf/Eule Peisistratos zuzuschreiben[2]. Auch C. T. Seltman, in seiner großen Monographie der frühattischen Münzen (Athens, its history and coinage before the Persian invasion, Cambridge 1924) ist v. Fritze darin gefolgt[3]. Ich möchte zunächst versuchen, den Stil dieser ältesten Tetradrachmen zu analysieren und durch den Vergleich mit Werken anderer Kunstgattungen ein annäherndes Datum zu gewinnen, und zwar zunächst ohne Seitenblicke auf die Schriftquellen.

[1] Einzige Ausnahme B. Ashmole, Transact. Int. Num. Congr. 1936, 21, wo durch Vergleich eines bestimmten attischen Tetradrachmons mit Plastik und Vasen – es ist ein entwickeltes früharchaisches Exemplar (Oxford) – und durch dessen Datierung um 565 ein früheres Anfangsdatum der ganzen Reihe impliziert wird. (S. Nachtrag S. 143.)

[2] Vgl. besonders Regling, Phil. Woch. 45, 1925, 222. Beloch, Gr. Gesch.[2] I 292 («In Solons Zeit würde eine doppelseitige Prägung ganz unerhört sein und nicht minder ein Göttertypus wie der Athenakopf»). B. Head datierte anfänglich die Eulentetradrachmen in die Zeit Solons und war mit der Begründung seiner Meinung dem Stand der Forschung weit voraus: BMCat. Attica etc. (1888), p. xvff. ("For my own part, therefore, I think that all the evidence tends to show that the earliest Athenien money must be assigned to the time of the great Athenian legislator"), ebenso in der 1. Aufl. der Historia Numorum (1887), 309ff. Damals war die Athenaion politeia noch nicht publiziert. Später hat Head sich weniger positiv ausgedrückt: Historia Numorum[2] 368.

[3] Ich muß es mir versagen, auf die verschiedenen Theorien Seltmans hier näher einzugehen, vgl. besonders die ausführlichen Rezensionen von E. S. G. Robinson, Num. Chron. 1924, 329; J. H. St. 1925, 284; V. Ehrenberg, Hist. Z. 135, 1927, 83, und Regling (s. Anm. 2). Auch die bei Seltman gegebene Abfolge der Münzen ist nicht überall zuverlässig und bedarf der Neuordnung. Der Aufsatz von U. Kahrstedt, Deutsches Jb. f. Num. II, 1939, 85 baut auf den Theorien Seltmans weitere Hypothesen auf, die hier außer Betracht fallen. Das wesentliche Verdienst Seltmans bleibt die Zuweisung der frühen Amphorenmünzen an Athen und die grundsätzliche Lösung des Problems der Wappenmünzen.

Wählen wir aus Seltmans erster – keineswegs homogener – Gruppe ein besonders altertümliches Beispiel: pl. III, A 41–P 46. Ihm stelle ich ein nicht stempelgleiches, aber sehr verwandtes Exemplar in vergrößerter Abbildung zur Seite[4]. Diese ältesten *specimina* der «γλαῦκες» sind von einer fast gewalttätigen Plastik. Frühere Generationen von Münzforschern und Archäologen einer Zeit, die noch wenig Verständnis für die archaische Formenwelt hatte, urteilten über den Stil sehr abschätzend, nannten ihn roh und barbarisch. Heute lassen wir uns nicht so leicht abschrecken. Wir bedenken, daß wir ganz am Anfang einer Münzkunst stehen. Die Stempelschneider haben eine für sie völlig neue Aufgabe, nämlich Formen des organischen Lebens in das harte Metall des Stempels einzugraben, mit großer Kühnheit gelöst. Vergleichen wir die ionischen Elektronmünzen des 7. Jahrhunderts[5], so ermessen wir, welch starker Drang zu plastischer Wölbung sich hier auslebt. Wie Schalen liegen die Schichten übereinander. Das Auge ist noch nicht, wie später, in die Augenhöhle eingebettet, sondern liegt auf der Wölbung des Kopfes auf. Auffällig ist die Überdimensionierung der Gesichtspartie gegenüber dem Hinterkopf. Der kraftvoll gespannte Mund zeigt noch keinen Ansatz des «archaischen Lächelns». Das Profil ist steil, es hat noch wenig Unterteilungen und Kurven. Es fehlt alles schmückende Detail. Die Einzelformen schließen sich präzis voneinander ab, sie klingen noch nicht so zusammen wie bei den späteren Geprägen. Die Eule besitzt die gleichen plastischen Qualitäten wie der Pallaskopf; weder ihr Körper noch die Schrift sind in diesem frühen Entwicklungsstadium des Typus kompositionell dem vertieften Quadrat unterworfen. Beim Tier und bei der Göttin konzentriert sich der Ausdruck auf den Blick, in dem noch die gewaltsame Dämonie der Gestalten des 7. Jahrhunderts lebt, wie sie zum letztenmal in Athen die Figuren des Porosgiebels vom alten Athenatempel

[4] Privatbesitz Riehen.
[5] Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines I pl. I–V. Regling, Münze als Kunstwerk, 1–21.

erfüllt: Der Blick vereinigt die beiden Erscheinungen der Göttin, ihre Tier- und ihre Menschengestalt, und man denkt unwillkürlich an ihr homerisches Beiwort: γλαυκῶπις.

Mit dem Gesagten ist schon der Umkreis angedeutet, in welchem wir verwandte Denkmäler suchen müssen: in der Kunst der Wende vom 7. zum 6. Jahrhundert. Die Plastik hat wenig Vergleichbares, denn Werke in Flachrelief fehlen völlig aus einer Zeit, da die monumentale Rundplastik schon Großes geschaffen hatte. Die Stele mit dem Diskosträger (Athen NM 38) mit ihren geglätteten, zierlichen Formen ist, obwohl noch der ersten Jahrhunderthälfte angehörig, eindeutig später und fällt außer Betracht. Rundplastische Werke eignen sich wenig zum Vergleich, da sie gerade in diesem Frühstadium noch so stark der kubischen Grundform verpflichtet sind, daß ihre Profilansichten wenig besagen. Während der Stempelschneider immer tiefere Schichten aus dem konkaven Stempel herausschält, geht der Bildhauer vom kubischen Marmorblock aus, um durch Wegmeißeln des Steins seine Formvorstellung Gestalt werden zu lassen. Beide so verschiedenen Vorgänge finden in dieser Zeit noch ihren eindeutigen Niederschlag im gewordenen Kunstwerk.

Immerhin, nehmen wir die drei repräsentativsten Statuen des ersten Jahrhundertviertels: den Sunionkuros (Athen NM 2720), die Berliner stehende Göttin (Rodenwaldt, Kunst d. Antike, 200f.) und den Kalbträger (Akrop. 624), so rückt unsere Münze in unmittelbare Nachbarschaft des um 600 entstandenen Kuros. Seine «rude majesty», wie Beazley sich so treffend ausdrückte (Attic blackfig. 223), ist wesensverwandt mit unserer Athene, während der Kalbträger schon viel «zivilisierter», von zarteren, blühenderen Formen ist und die Berliner Göttin[6], trotz ihrer rückständigen Härte im allgemeinen, im einzelnen schon weichere Übergänge, im Blick weniger Intensität hat.

Weiter kommen wir mit den Vasen. Steiles Profil mit knapper Unterteilung, starrer Blick, große Gesichtspartie und kleiner Hinterkopf, alle diese Züge finden wir auf den Gestalten der Schüssel von Aegina in Berlin (CVA I T. 47; J.d.I. 46, 1931, p. 53) wieder. Sie wird um 600 angesetzt. Noch schlagender scheint mir die Parallele mit der Münchner Bauchamphora mit dem Frauenkopf im Bildfeld (Pfuhl, M.u.Z. 200, besser Buschor, Gr. Vasen Abb. 113, und CVA München I T. 1, 2). Nicht nur in Einzelzügen herrscht hier Übereinstimmung. Die Grundidee, nur einen Kopf darzustellen und ihn mit wenig Einzelheiten auszustatten, dann auch das quadratische Bildfeld – beides Neuerungen – schließlich die schwere, wenig artikulierte Gefäßform, all dies unterstreicht die Verwandtschaft. Schon die bekannten Fragmente des Sophilos von der Akropolis (Pfuhl 202) sind von einem anderen Geist getragen: «Waren die älteren Gestalten wie die Frau Abb. 113 noch gleichsam von einer dämonenschaffenden Phantasie durchseelt und um-

[6] Ernst Pfuhl hat stets die stehende Göttin für eine Fälschung gehalten. Seine Argumente und der flaue Eindruck, den die Figur auf jeden unbefangenen Beobachter macht, zwingen auch heute noch zur Vorsicht. Vgl. auch die Zweifel von Ch. Picard, Sculpt. grecque I 591.

geben, so bricht aus den Gestalten des Sophiloskessels ein weniger phantastisches, warmblütigeres Leben» (Buschor, Gr. Vasen S. 101). Buschor und Schefold (1000 Jahre gr. Malerei S. 20) datieren übereinstimmend die Frauenkopfamphora um 600 v. Chr. Wir werden also mit den ältesten Eulentetradrachmen möglichst an den Anfang des 6. Jahrhunderts hinaufgehen müssen.

Dieses Datum wird durch die literarische Überlieferung, wie mir scheint, aufs klarste bestätigt. Während von einem Eingreifen des Peisistratos in die Münzprägung nirgends die Rede ist, wissen wir genügend von der Münzreform Solons, um sie mit unseren Tetradrachmen in Zusammenhang zu bringen. Die Beurteilung der entscheidenden Stelle bei Aristoteles geht, wie schon bemerkt, völlig auseinander: von restloser Bestreitung des Quellenwertes (Wilamowitz, Aristoteles und Athen I 42: «leider, leider ist alles nicht bloß falsch, sondern zeigt eine kaum glaubliche unbekanntschaft mit der sache») bis zu dessen gänzlicher Bejahung (W. Otto, S. B. Bayr. Ak. 1924, 8: «... bei streng wörtlicher Interpretation erweist sich Aristoteles als ausgezeichnet unterrichtet, und seine Angaben stehen ganz im Einklang mit erhaltenen Münzen und Gewichten»). Leider hat Otto seine Gedanken nirgends ausgeführt, so daß seine Argumente unbekannt sind. Nur J. G. Milne hat, wie mir scheint mit großem Scharfsinn, als einziger die Tetradrachmenprägung mit Aristoteles' Nachricht von Solons Münzreform zusammengebracht und eine plausbile Interpretation gegeben (Class. Review 1943, 1). Ich folge ihm in den wesentlichen Punkten.

Der Text Aristot. Ath. pol. 10 lautet:

Ἐν μὲν οὖν τοῖς νόμοις ταῦτα δοκεῖ θεῖναι δημοτικά, πρὸ δὲ τῆς νομοθεσίας ποιήσας τὴν τῶν χ[ρ]εῶν [ἀπο]κοπήν, καὶ μετὰ ταῦτα τήν τε τῶν μέτρων καὶ σταθμῶν καὶ τὴν τοῦ νομίσματος αὔξησιν. ἐπ' ἐκείνου γὰρ ἐγένετο καὶ τὰ μέτρα μείζω τῶν Φειδωνείων, καὶ ἡ μνᾶ, πρότερον ἕχ[ο]υσα [σ]ταθμὸν ἑβδομήκοντα δραχμάς, ἀνεπληρώθη ταῖς ἑκατόν. ‖ ἦν δ' ὁ ἀρχαῖος χαρακτὴρ δίδραχμον. ἐποίησε δὲ καὶ σταθμὰ πρὸς τ[ὸ] νόμισμα, τ[ρ]εῖς καὶ ἑξήκοντα μνᾶς τὸ τάλαντον ἀγούσας, καὶ ἐπιδιενεμήθησαν [αἱ τ]ρεῖς μναῖ τῷ στατῆρι καὶ τοῖς ἄλλοις σταθμοῖς.

Angelpunkt des Verständnisses ist die Deutung des Wortes *αὔξησις*. Man hat mit Recht gefragt: Wie kann Aristoteles von einer Vermehrung der Gewichte reden, da die pheidonische Drachme – die äginäische, wie wir sie nennen – schwerer war als die attisch-euböische des solonischen Münzsystems? Diese Crux läßt sich nicht einfach dadurch überwinden, daß man ein uns unbekanntes «pheidonisches» System annimmt, das nicht dem äginäischen entspräche, mit einer Drachme von x Gramm Gewicht, aber jedenfalls leichter als die attische[7]. Von einem solchen System ist keine Spur erhalten. Außerdem bleibt so der scheinbare Widerspruch im Text selbst bestehen, der erst von einer Gewichtsvermehrung redet, dann aber von einer «Auffüllung der Mine», die vorher 70 Drachmen enthalten hatte, auf 100 Drachmen. Nimmt man die Angabe *ἀνεπληρώθη* wörtlich,

[7] So J. Johnston, J.H.St. 54, 1934, 180.

so müssen die vorsolonische und die solonische Mine identisch sein, die vorsolonisch-pheidonische Drachme zur solonisch-attischen Drachme im Verhältnis $\frac{1}{70} : \frac{1}{100}$ stehen. Diese Angabe paßt nun eindeutig zu den vorhandenen Münzen[8]. Wieso ist aber diese Neueinteilung der Mine eine *αὔξησις*? Dieses Wort kann hier nur so verstanden werden, daß es sich um eine *Vermehrung der Anzahl Teile in einer konstanten Einheit* handelt. Anders ergibt die Angabe des Aristoteles keinen Sinn.

Was bedeutet aber die *αὔξησις νομίσματος*? Hier hat Milne den richtigen Weg gezeigt: Aristoteles meint damit die Einführung eines größeren Münznominals, also des Tetradrachmons. Dies scheint uns die einzig mögliche Lösung. Immer wieder hat man sich daran gestoßen, daß auch hier von einer Vermehrung geredet wird, wo doch Solon das Gewicht der Münzeinheit, der Drachme, herabgesetzt habe, ohne zu beachten, daß Aristoteles zur Erklärung sagt – nachdem er die Vermehrung von Maßen und Gewichten erklärt hat –: *ἦν δ' ὁ ἀρχαῖος χαρακτὴρ δίδραχμον*. Die alte Münze war ein Didrachmon, die neue, von Solon geschaffene, ein größeres Stück. Dem attischen Leser, für den *die* Münze das Tetradrachmon war, *νόμισμα* schlechthin, wurde der Vorgang so verständlich gemacht.

Leider hat Milne nicht die letzte Konsequenz gezogen, weil er die Einführung des Tetradrachmons nicht zu weit von Peisistratos abrücken wollte. Er nimmt zwischen Solons Archontat und seiner Münzreform einen künstlichen Zwischenraum von etwa 25 Jahren an; Solon habe erst nach seinen Reisen, besonders durch den Silberbedarf Ägyptens angeregt, die Reform durchgeführt. Doch berechtigen die Quellen dazu keineswegs, im Gegenteil, sowohl Aristoteles als auch Androtion, der wohl auch sein Gewährsmann war[9], stellen die Reform in Zusammenhang mit seiner Gesetzgebung.

Können wir das neue Datum der Eulentetradrachmen in Einklang mit unserer bisherigen Kenntnis der attischen Münzprägung bringen? Daß mit dem alten Didrachmon bei Aristoteles eine Münze pheidonischen Gewichts gemeint ist, scheint klar. Seltman (Athens 6ff.) hat hierfür überzeugend eine Gruppe von Stateren mit der Amphora beansprucht. Sie geben eine um 600 blühende Form der attischen Amphora wieder, die Amphora ist auch lange Zeit später noch Wahrzeichen der attischen Bleigewichte gewesen. Wie bringen wir aber die «Wappenmünzen» unter? Daß sie attisch sind, wird kaum mehr bezweifelt. Die ältesten Beispiele dieser Didrachmen attischen Fußes schließen sich organisch an die «alten» Didrachmen an (Seltman pl. I). Aber schon Seltman hat gesehen, daß nicht alle «Wappenmünzen» vor die Eulentetradrachmen eingeschaltet werden können. Er hat darum die Eulenprägungen und die Wappenmünzen-Emissionen seiner «Eupatrid mint» abwechseln lassen und diese Umstellungen jeweils auf politische Vorgänge in Athen zurückgeführt. Nach meiner Ansicht besteht keine Notwendigkeit, zu so unsicheren Hypothesen zu greifen. Unabhängig von der Tetradrachmenprägung des attischen Staatswesens wird eine im Umfang wesent-

[8] Vgl. W. Schwabacher, R.E. 19/2, Sp. 1946, mit älterer Lit.
[9] Bei Plut. Solon 15, 3f. (FHG I 375).

lich geringere Privatprägung noch einige Jahrzehnte weitergegangen sein. Ein solches Nebeneinander organisch nicht verbundener Prägungen kennt man auch in Mytilene, Phokaia und Kyzikos. Daß bei Seltman die Münzreform Solons in den Münzbildern so wenig zum Ausdruck kam, war unbefriedigend genug. Das Grundsätzliche an seiner scharfsinnigen These, daß die «Wappenmünzen» Prägungen der altattischen Adelsgeschlechter sind, wird damit nicht angefochten. Wie typisch dieses Nebeneinander für die politischen Verhältnisse im Athen des 6. Jahrhunderts ist, hat V. Ehrenberg in seiner ausführlichen Besprechung von Seltmans Buch (Hist. Z. 1927, 83ff.) dargelegt. Für die Eulenmünzen gewinnen wir nun einen größeren Zeitraum, sie können auf das ganze 6. Jahrhundert verteilt werden. Der Entwicklung ihrer Kunst nachzugehen, wäre eine verlockende Aufgabe.

Solon also hat im Jahre seines Archontates, 594/3, die neue Münze eingeführt und ihr die neuen Bilder aufprägen lassen. Die Folgerungen, die sich hieraus ergeben, seien wenigstens angedeutet.

Das Reformwerk des großen Staatsmannes wird durch einen neuen, recht wesentlichen Zug bereichert. So wie in seiner Zeit die attische Keramik den Weltmarkt eroberte, wie er den Ölexport förderte, so sollte die von ihm geschaffene Münze bald eine führende Rolle in der ganzen Mittelmeerwelt einnehmen[10]. Er wird der entscheidende Förderer der Geldwirtschaft[11].

Für unsere Kenntnis der Entwicklung des Athenabildes wird die solonische Münze ein Markstein. Die oben zitierte Schüssel aus Ägina zeigt die Göttin ganz ohne Waffen, so wie wohl das alte anikonische Sitzbild der Polias unbewaffnet war. Noch die Schale des Phrynos mit der Einführung des Herakles (Beazley, Attic blackf. pl. I), die Françoisvase und eine Lekythos um 560 (Athen NM 413; Haspels, Blackfig. Lekythoi 7)[12] zeigen die unbehelmte Göttin. Heimisch auf den Vasen wird der Typus der behelmten, bewaffneten Göttin mit den panathenäischen Preisamphoren, die mit der Einführung gymnischer Agone bei den Panathenäen 566 einsetzen. Der immer wiederkehrende Typus der ausschreitenden, schildbewehrten, lanzenschwingenden Athena muß ein Kultbild wiedergeben; Schefold (J. d. I. 52, 1937, 38) hat plausibel gemacht, daß es sich um das im Urparthenon aufgestellte Palladion handelt[13]. Einen solonischen «Urparthenon», etwa 20 Jahre älter als der alte Athenatempel – der Peripteros neben dem Erechtheion mit dem

[10] Heichelheim, Wirtschaftsgesch. d. Alt. I 282ff. Seine schöne Würdigung Solons unterschätzt etwas die Bedeutung der Reformen für den attischen Außenhandel.

[11] Heichelheim, Schmollers Jb. f. Gesetzgeb. 55, 1931, 229. Auch der Rückkauf der, als Sklaven verkauften, verbannten attischen Bürger durch Solon mag einen erhöhten Bedarf an Zahlungsmitteln zur Folge gehabt haben.

[12] Vgl. die gleichzeitige Sianaschale in London, British Museum: CVA II T. 66, 1. J.H.St. 1884 pl. XLIII.

[13] Schefold nennt das Palladion eine Stiftung des Peisistratos. Aber ein Zusammenhang zwischen dem Tyrannen, der ja 566 noch nicht zur Macht gekommen war, und der Erneuerung der Panathenäen ist nicht quellenmäßig belegt. Vgl. Glotz, Hist. grecque I 445. Schon A. Frickenhaus, Tiryns I 109, postulierte einen Zusammenhang zwischen der Aufstellung des Palladion und der Einführung der gymnischen Agone bei den Panathenäen 566; er kannte allerdings den Urparthenon noch nicht, mußte daher fälschlicherweise zwei Kultbilder im alten Athenatempel annehmen.

Herakles-«Proteus»giebel – hat W. H. Schuchhardt aus Architekturfragmenten erschlossen und für ihn die großartige älteste Giebelgruppe, die Löwin mit Stier (Heberdey, Porosskulptur VII), die ganz an den Anfang des Jahrhunderts gehört, beansprucht[14]. All dies rundet sich zu einem Bild und man darf so vermuten, daß der älteste Parthenon von Solon errichtet, darin gleichzeitig das älteste Kultbild der bewaffneten Athena aufgestellt wurde, und daß dies Ereignis der unmittelbare Anlaß dazu war, den neuen Münzen das neue Bild der behelmten Göttin aufzuprägen[15].

Solon hat also mit der neuen Münze nicht nur das Geldwesen seiner Vaterstadt revolutioniert, sondern er hat auch in ihren Münzbildern eine neue Vorstellung der Stadtgöttin zum Ausdruck gebracht und zum unwandelbaren Typus festgelegt. Woher diese Vorstellung kam, ist klar: die homerischen Epen hatten sie vorgebildet. Es mag ein Zusammenhang mit der Tatsache bestehen, daß in Athen, später als in anderen Landschaften, erst seit Beginn des 6. Jahrhunderts die homerischen Epen sich in der Welt der Vasen widerspiegeln[16]. Dazu kommt, daß Solon nach Diog. L. I 2, 9 musische Agone mit Homerrezitationen in Athen eingeführt hat. Diese Angabe wird durch die Vasen bestätigt, besonders durch die von Semni Karousou veröffentlichte Amphora in Athen (NM 559; A.J.A. 42, 1938, 495), eine direkte Vorläuferin der panathenäischen Preisamphoren. Die musischen Agone fanden an den Panathenäen statt: auch hier wieder der gleiche Zusammenhang.

Doch nun zurück zur anfänglichen Frage, welche Rolle Athen in der Entwicklung des archaischen Münzbildes gespielt hat. Sie muß durch das neugewonnene Datum der ersten Eulenmünzen neu gestellt werden.

Die Münzen des 7. Jahrhunderts hatten nur eine Bildseite: Der in den Amboß eingelassene runde, muldenförmige Stempel ergab ein gewölbtes Bild. Der Oberstempel, der den Hammerschlag aufzunehmen hatte, war an seinem vordersten Teil quadratisch und hatte eine erhabene, unregelmäßig gebuckelte Oberfläche. Bei der Prägung wurde das Metallstück durch einen Schlag auf den erhabenen Oberstempel in den vertieften Amboß-Stempel hineingetrieben[17]. So entstand das Geldstück mit der reliefierten Vorseite und dem künstlerisch nicht gestalteten «Quadratum incusum» als Rückseite. Das technische Merkmal, daß die Vorseite schildförmig erhöht, die Rückseite muldenförmig vertieft ist, sollte in der ganzen griechischen Münzprägung bestehen bleiben, auch als das Quadratum incusum völlig verschwunden war.

In dem primitiven, oben geschilderten Verfahren entstanden die ältesten Münzen der kleinasiatischen Ionierstädte, Lydiens, der ägäischen Inseln, Äginas, der ersten

[14] A. M. 60, 1935, 96ff.

[15] Ikonographisch stimmt das Münzbild nicht ganz mit dem Palladion der Preisamphoren überein, man kann auch in dieser Zeit keine Kopie erwarten. – Hinweise in diesem Zusammenhang verdanke ich Herrn Prof. Schefold.

[16] W. Zschietzschmann, J.d.I. 46, 1931, 50. Vgl. die wohl zu weit gehende Kritik von La Coste-Messelière, Au Mus. de Delphes 138, Anm. 7.

[17] Näheres über die Technik bei F. de Villenoisy et Ch. Frémont, Rev. num. 1909, 449.

Münzstätten des Festlandes wie die frühesten Amphorenmünzen Athens, mit ihren schlichten Tier- und Symbolbildern. Die neue Münze Solons bringt zum erstenmal die Erscheinung eines Götterkopfes auf einer Münze. Zum erstenmal wird die Rückseite künstlerisch ausgestaltet. Das Schema wird geschaffen, das die Münze bis in unsere Zeit beherrschen sollte: Vorseite Kopf, Rückseite Wappenbild.

Wie hat nun diese technische und künstlerische Neuerung auf die griechische Welt gewirkt? Die Reaktion zeigt sich zunächst nur zögernd. In Athen selbst behalten die konservativen Wappenmünzen der Eupatriden das alte Schema bei. Bedeutungsvoll ist die Wirkung in Korinth, der großen dorischen Konkurrentin Athens. Korinth hatte wohl schon zu Ende des 7. Jahrhunderts begonnen, seine Pegasosmünzen zu prägen: Pegasos fliegt durch die Luft, die Rückseite ist ein Quadratum incusum, das mit der Zeit immer mehr ornamentalisiert wird: Regling, Münze als Kunstwerk (als «R.» zitiert), 40; Babelon, Traité I (als «B.» zitiert) pl. 36, 1–4, 6–17 (5 gehört nicht nach Korinth). Vermutlich ist sogar Korinth Athen in der regelmäßigen Beschriftung durch die Initiale des Stadtnamens vorangegangen. Um die Mitte des 6. Jahrhunderts – das genauere Datum wäre kunsthistorisch noch zu ermitteln – tritt nun auch hier ein Götterkopf auf: der Athenakopf nimmt das Quadratum incusum ein (R. 86; B. 36, 18). Also wird ein umgekehrtes Schema geschaffen: Wappenbild auf Vorseite, Götterkopf auf Rückseite. Es entwickelt sich organischer aus seinem Vorgänger als die radikale Neuerung Solons in Athen. Der Götterkopf tritt als Zweites zu einem festgehaltenen Hauptbild hinzu. Diesem Schema ist Korinth bis zum Hellenismus treu geblieben. Allerdings wird auch hier der Kopf der Göttin sehr bald das Hauptobjekt der künstlerischen Betätigung der Stempelschneider.

Das korinthische Schema Wappenvorseite–Kopfrückseite scheint zunächst den größeren Erfolg gehabt zu haben, so vor allem in der dorischen Umgebung und in den dorischen Kolonien über dem Meer. Phokis (R. 187, 188; B. 42, 3–10), das Koinon Arkadikon (R. 178; B. 38, 8–11), Aigai (R. 181; B. 37, 9–11) richten sich danach, ebenso die spartanische Kolonie Kyrene (B. 54, 16), trotz ihrer frühen Übernahme des attischen Münzfußes[18]. Als Ausnahme ist Heraia zu nennen, wo am Ende des 6. Jahrhunderts die Prägung mit einem prächtigen Herakopf auf der Vorseite und dem Stadtnamen auf der incusen Rückseite beginnt (R. 83, 84; B. 38, 1–7). Wenn in Tarent ein Kopf auf die Münze gesetzt wird, erscheint er auf der Rückseite (R. 362; B. 65, 18–20). Bemerkenswert ist der Fall von Syrakus, der mächtigsten dorischen Kolonie. Hier tritt auf den ältesten, im Stil ganz dorischen Prägungen um 530 – ebenfalls im attischen Münzfuß –, zunächst im Innern eines ornamentalisierten Quadratum incusum der kleine Kopf der Arethusa auf (R. 261; B. 74, 2–4). Die Rückseiten der späteren Gepräge befreien den Kopf von den Fesseln des Quadratums, die Delphine deuten noch die Rahmenfunktion an (R. 262–265; B. 74, 5ff.). Auch hier zieht nun der Kopf und seine Gestaltung die Künstlertemperamente bald stärker an als die Quadriga der Vorseite. Gela, die

[18] Robinson, BMC Cyrenaica, p. xviii

zweite große dorische Kolonie auf Sizilien, ahmt das Beispiel von Syrakus nach (R. 252–254; B. 77, 9ff.).

Völlig anders das sizilische Naxos: hier tritt von Anfang an der Götterkopf auf die Vorseite, das Wappen auf die Rückseite, die gleich am Anfang die letzten Reste des Quadratum incusum abgestreift hat (R. 112; B. 72, 116). Diese über Athen noch hinausgehende Neuerung beginnt hier schon sehr früh, um 550[19]. Naxos hatte ja schon damals, wie sein Münzstil beweist, sehr enge Beziehungen zu Athen.

Sonst hat sich das attische Grundschema nur sehr allmählich durchgesetzt. Einzelne Inseln in der östlichen Ägäis wie Kalymna (R. 71; B. 18, 22) und Tenedos (R. 157; B. 16, 2ff.), nehmen es auf. Das dorische Knidos mit seinen auch im Stil ganz unionischen Münzen hält sich in der Verteilung von Vor- und Rückseite an das korinthische Vorbild (R. 76–78; B. 18, 10ff.). Sonst bleibt der Osten mit wenigen Ausnahmen – meist auf den Inseln, im äolischen Norden und im dorischen Süden Kleinasiens – konservativ und hält am längsten am figurlosen Quadratum incusum fest. Ebenso Nordgriechenland.

Erst in klassischer Zeit, als die attische Sprache Koine wurde, hat der Kopf die Vorseiten der griechischen Münzen endgültig gewonnen. Daß in Thurioi, der attischen Kolonie, der Kopf der Athene auf die Vorseite gesetzt wird, ist natürlich (R. 511, 512). Gegen Ende des 5. Jahrhunderts geht auch Syrakus dazu über, Köpfe auf die Vorseiten zu setzen, kurz nach dem Sieg der Syrakusier über Athen: Kimon, mit seinem Meisterwerk, der Arethusa von vorne, ist der erste (R. 589, 590). Auch Kamarina (R. 540, 541) und Katane (R. 545–547) folgen jetzt dem syrakusischen Beispiel. In der klassischen Zeit wird eben Athen überall tonangebend, auch in Elis-Olympia, wo um 430 die ersten Götterköpfe auf den Vorseiten der Statere auftreten (R. 462, 463). Das gleiche gilt für die Athen tributpflichtigen Städte Nordgriechenlands. Nur Korinth bleibt seinem alten Schema treu (R. 675, 677). Immer deutlicher wird jetzt überall die Vorseite zur Hauptseite. Seitdem die Diadochen die Vorseiten ihrer Münzen mit den Herrscherköpfen zieren, ist der Avers der Münze eindeutig Träger des sichtbarsten Zeichens der Herrschergewalt geworden und bis heute geblieben.

So hat die Erneuerung der Münze durch Solon bis auf unsere Zeit gewirkt. Das Tetradrachmon entsteht in dem historischen Augenblick, als durch die Tätigkeit seines Schöpfers «der attische Staat zum bis heute weiter wirkenden Vorbild der meisten hellenischen Poleis wurde[20]». Und der Kopf der *γλαυκῶπις Ἀθήνη*, die hier zum erstenmal in menschlicher Gestalt, als Herrin und Hüterin des Gemeinwesens der Athener erscheint, macht die Münze selbst zum geschichtlichen Denkmal.

Exkurs

Vorliegende Arbeit war abgeschlossen, als mir – durch freundliche Vermittlung des Verfassers – der Aufsatz von J. H. Jongkees, Notes on the Coinage of Athens, Mnemosyne

[19] H. A. Cahn, Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos, 30ff., besonders 38.
[20] F. Heichelheim, Wirtschaftsgesch. d. Alt. I 290.

3/XII, 1944, 81, zur Kenntnis gelangte. Da diese Arbeit zu stark abweichenden Resultaten gelangt, sei sie kurz behandelt.

Jongkees bespricht zunächst nochmals kritisch Seltmans Thesen zur frühattischen Münzprägung und kommt zu folgenden Schlüssen: 1. Die Amphoren-Stateren in äginäischem Münzfuß gehören nicht nach Athen, sondern nach Karthaia auf Keos, wo sie eine organische Fortsetzung finden. 2. Solon erst hat die Münzprägung in Athen eingeführt. Beweis: Die Einführung eines eigenen Münztalents zu 63 Minen, im Gegensatz zum Gewichtstalent zu 60 Minen (nach Arist. Ath. pol. 10); die Einteilung der solonischen Censusklassen nach Natural-, nicht nach Geldwerten.

Jongkees weist dann eine Reihe weiterer Elektronmünzen – $^1/_{12}$, $^1/_{24}$, $^1/_{48}$ und $^1/_{96}$-Statere – Athen zu, die im Typus zu den Wappenmünzen gehören und stellt für die frühattische Münzprägung folgendes chronologisches Schema auf:

> Um 594 Einführung des attischen Münzfußes und der Münzprägung durch Solon.
> 594 bis um 560 Prägung der Wappenmünzen: Silber-Didrachmen und Teilwerte, gelegentlich Elektron, gegen Ende der Periode Wappen-Tetradrachmen. Die Wappenmünzen sind staatlich.
> Um 560 Einführung der Eulentetradrachmen durch Peisistratos.

Alle diese Theorien scheinen mir anfechtbar und nicht im Einklang mit dem Quellen- und Münzmaterial zu stehen.

1. Übereinstimmend sprechen die Quellen bei den Maßnahmen Solons von einer *Änderung* im Münz- und Gewichtswesen, aber nicht von einer Einführung der Münze überhaupt. Aristoteles: ..... *τήν τε τῶν μέτρων καὶ σταθμῶν, καὶ τὴν τοῦ νομίσματος αὔξησιν.* Androtion: ..... *τῶν τε μέτρων ἐπαύξησιν καὶ τοῦ νομίσματος τιμήν.* Besonders bezeugt dies der Satz *ἦν δ' ὁ ἀρχαίος χαρακτὴρ δίδραχμον* der sich auf die *αὔξησις νομίσματος* bezieht und die Münze bezeichnet, die Athen *vor* (*ἀρχαῖος*) der Einführung des solonischen Tetradrachmons hatte (*χαρακτὴρ* = Gepräge impliziert eine Prägung an Ort und Stelle). Die von J. gegebene Erklärung des Satzes (p. 85: "stressing that the coins issued by Solon were not the drachms about which he had just written, but didrachms") kann nicht zutreffen. Als Erklärung des vorangehenden Satzes (Neueinteilung der Mine in 100 Drachmen) ergibt er keinen Sinn: jeder Grieche wußte, daß die Drachme Grundeinheit des Gewichts- und Münzsystems war, eine Verwechslung mit dem faktisch ausgeprägten Didrachmon war unmöglich. Mit *ἀρχαῖος* werden bei Ath. pol. stets die Verhältnisse der vorangehenden Zeit bezeichnet: vorsolonisch, wie in unserem Satz 8, 2; vordrakonisch 3, 1. Auch ist die von J. vorgenommene Anhängung unseres Satzes an den vorangehenden durch ein Komma sprachlich unbefriedigend.

2. Die Zuweisung der alten Amphoren-Didrachmen von äginäischem Münzfuß nach Athen durch Seltman ist plausibler als die Verlegung der Stücke nach Keos. Sie geben einen in Athen um die Jahrhundertwende blühenden Amphorentypus wieder; ihre typologische Fortsetzung sind die Wappenmünzen mit der Amphora, wobei die von J. und Robinson (N. Chr. 1924, 329) überbetonten, in Wirklichkeit geringfügigen Abweichungen in der Gestaltung des Incusums unwesentlich sind gegenüber der Kontinuität des Amphorentyps. Auf den attischen Bleigewichten hat sich dieser breite Typus der Bauchamphora als Wahrzeichen Athens noch jahrhundertelang gehalten. Ich sehe darin eine Reminiszenz der ältesten attischen Münzbilder (E. Pernice, Griech. Gewichte, 1894, 85ff.). Die Münzbilder von Karthaia können eher von Athen abhängig sein als umgekehrt. Dort hat später das Quadratum die typisch äginetische Form; zur Differenzierung von Athen tritt dort als insulares Symbol der Delphin hinzu (Babelon, Traité pl. LX, 5ff.; Seltman, Athens pl. XXIV).

3. Die Censusklassen sind nicht eine Neuschöpfung Solons, sondern entstammen dem, 7. Jahrhundert (Arist. Ath. pol. 4, 3). Wir wissen aus antiken Quellen, wie sie unter Solon dem Geldwesen adaptiert wurden: Plut. Solon 23; Pollux VIII 130. Vgl. U. Wilcken, Hermes 1928, 236. Gerade diese Angleichung der Censusklassen an Geldwerte zeigt an, daß zur Zeit Solons der Übergang von der Natural- zur Geldwirtschaft einen entscheidenden Fortschritt machte. Natürlich erfolgte die Umstellung nicht sofort von dem Moment an, wo die Münzprägung begann, sondern war ein langsamer Prozeß, in welchem Athen im 6. Jahrhundert durch sein frühzeitig fein abgestuftes Münzsystem die Führung übernahm.

4. Die Einführung eines eigenen Münztalents von 63 Minen, von denen die überschüssigen 3 Minen zur Finanzierung der Prägekosten verwendet wurden, spricht eher dafür, daß schon vorher eine Münzprägung existierte, als dagegen. Es ist eine finanztechnische Maßnahme, die auf einer gewissen Erfahrung beruhen mußte. Jedenfalls kann diese Notiz nicht zum Beweis dafür herangezogen werden, daß Solon die Münzprägung eingeführt haben soll.

5. Stilistische Gründe machen die von J. gegebene Einteilung, die sämtliche Wappenmünzen vor die Eulentetradrachmen verlegt, unmöglich. Bei unserer genauen Kenntnis der

Kunstentwicklung im 6. Jahrhundert, besonders in Athen, kann man nicht an stilistischen Fakten einfach vorbeisehen, wie dies J. tut. Ebenso wie ich glaube bewiesen zu haben, daß die ersten Eulenmünzen an den Anfang des Jahrhunderts gehören, können nicht alle Wappenmünzen vor 560 untergebracht werden. Seltman hat das grundsätzlich richtig gesehen, nur sind seine absoluten Zeitansätze für die Wappenmünzen zum Teil anfechtbar. So können zum Beispiel die Didrachmen mit der Pferdeprotome nach r. (Seltman pl. II, A 20–A 22) und diejenigen mit dem stehenden ganzen Pferd (ibid. pl. I, A 18) nicht vor der Jahrhundertmitte entstanden sein. Die schweren Pferdeleiber mit ihrer nuancenreichen, zarten, gar nicht mehr additiven Plastik, mit ihrer stark geschwungenen Umrißkurve passen zum Pferd vom Ostgiebel des delphischen Apollontempels (Picard-La Coste-Messelière, Delphes, pl. 145), zum «Perserreiter» von der Akropolis (Payne-Young pl. 134, 2, 3) oder zu rotfigurigen Tellern wie der von Epiktet (Pfuhl 328): alles Werke der letzten drei Jahrzehnte des 6. Jahrhunderts. Daß diese feinen Gebilde vor den ersten Eulentetradrachmen entstanden sein sollen, ist unvorstellbar.

6. Das durch die Untersuchung von Jongkees so bereicherte Bild der archaischen Elektronprägung Athens läßt sich gut mit unseren Thesen über die altattische Silberprägung vereinigen: Von den 27 von J. zusammengestellten Elektronmünzen haben 11 die Eule als Münzbild und eines den Athenakopf, die übrigen tragen meist Münztypen der «Wappenmünzen» (NB. Gehören die $^1/_{48}$ und $^1/_{96}$-Statere J. p. 92, 8–9 Münzbild Käfer – oder Biene? – nicht nach Ephesos, wo sie alle drei gefunden wurden?) Also spiegelt sich auch in den Elektronprägungen der Parallelismus: Wappenmünzen–Eulenmünzen wider. Jongkees selbst bezeichnet die $^1/_{12}$-Statere zu 1,35 g als Elektron-Äquivalente von Silbertetradrachmen (p. 99). Ich sehe allerdings in der Elektronprägung nicht Ersatz für Silber, wenn die Silberminen aussetzten oder nicht ergiebig waren, sondern eine für Solons Wirtschaftspolitik typische Maßnahme zum Anschluß an das Elektrongeld des griechischen Ostens.

Nachtrag zu Anm. 1: Gisela Richter hat sich in ihrem erst jetzt in Basel zugänglichen, 1942 erschienenen Werk «Kouroi» ebenfalls für eine Datierung der ältesten attischen Tetradrachmen in die Zeit Solons ausgesprochen (p. 60 und Anm. 57): «The flat cheeks, large eyes, thick lips, stylized ears, and the bold, rather farouche character of these heads falls well with the general style of the Sunion group. – The style certainly does not seem to Peisistratid and the interpretation of these coins as barbarous offers many difficulties.» Vgl. auch St. Casson, J.H.St. 42, 1922, 214.

Phénomènes linguistiques du vieux grec dans le grec de la basse époque

Par *David Tabachovitz* (Bälgviken, Suède)

L'objet de cette étude est d'attirer l'attention sur quelques expressions apparemment populaires du vieux grec qui ont été relativement peu notées et qui se retrouvent sous une forme identique ou assez semblable à une époque avancée du bas grec. S'il s'agit là d'usages linguistiques qui se sont perpétués, ou si la manière de penser populaire et primitive a de temps à autre donné naissance aux mêmes (ou essentiellement aux mêmes) manières de s'exprimer, c'est là une question qui doit être jugée dans chaque cas particulièrement. Pourtant, la nature des matériaux à notre disposition ne nous permet que bien rarement d'arriver à un résultat positif à cet égard. En tout cas, il n'est pas rare que l'expression du bas grec projette une lumière plus claire sur l'expression correspondante du vieux grec, même quand nous devons pour le moment renoncer à donner une explication linguistique satisfaisante. Un exemple caractéristique est celui-ci.

Dans le grec classique, comme on sait, les nombres cardinaux, après les prépositions *ἀμφί*, *περί*, *εἰς* et *ὑπέρ* (aussi après *πλέον* et *ἔλαττον*), sont souvent précédés de l'article défini. Kühner-Gerth I p. 638 sont d'avis que l'article, dans ces cas, est employé pour désigner le total ou l'addition de sommes partielles. Cet avis n'est pas appuyé par les matériaux à notre disposition. On ne peut trouver qu'arbitraire leur interprétation en ce sens de Xén. An. II 6, 15 *ἦν δέ, ὅτε ἐτελεύτα, ἀμφὶ τὰ πεντήκοντα ἔτη* («er hatte etwa *die Summe* von 50 Jahren erreicht»). Et si l'article défini a le sens d'un total, pourquoi, dans Xén. An. I 2, 9 *ἐγένοντο οἱ σύμπαντες ὁπλῖται μὲν μύριοι καὶ χίλιοι, πελτασταὶ δὲ ἀμφὶ τοὺς δισχιλίους*, n'est-il employé que dans le second membre ? A présent, je crois, la règle est en général (cf., p. ex., Gildersleeve, Syntax § 535) formulée de manière à dire que l'article est parfois employé après des prépositions (et d'autres mots) désignant que la somme est approximative. On ne sait rien de la raison psychologique de ce fait étrange. Et pourtant, il y a d'autant plus lieu de chercher à résoudre ce problème, que l'article défini a apparemment la même fonction dans d'autres langues. Ainsi, un commentateur (Vollbrecht) cite, au sujet du passage Xén. An. I 2, 9, mentionné ci-dessus, un passage de Gœthe: «Wie lange habt ihr prozessiert ? An *die* acht Jahre.» Que l'on compare, en ce qui concerne le français, ce que dit Havers, Handb. p. 79: «Um auszudrücken, daß die Zeit, wo ein Ereignis eintrat, nicht genau mit dem Ablauf einer bestimmten Stunde zusammenfällt, setzt der Franzose die Präposition *vers* oder *sur* vor die oft mit dem bestimmten Artikel

versehene Stundenzahl.» Tant dans le vieux suédois que dans le suédois moderne, on trouve des exemples de la même manière de s'exprimer (Dictionnaire de l'Académie suédoise, s.v. *den*, XII, 1 e γ): *Sedhan hafner han (i tjänsten) ... nu öfver dhe II åhr continueret.* A. Oxenstierna 2:600 (1623) (*ib.* XIII, 1 c γ) *Han ser ut att vara nära* l. *öfver* l. *omkring* osv. *de spittio*[1].

Cet emploi de l'article semble donc dépendre de conditions naturelles. Aussi est-il peu surprenant de le trouver employé de la manière dont je viens de parler également dans la littérature populaire byzantine; cf. Malalas 493, 10 *Ἀβλάβιος ἦν λαβὼν καὶ χρυσίον παρὰ Μαρκέλλου, περὶ τὰς πεντήκοντα τοῦ χρυσίου λίτρας, εἰς τὸ συνεπαμῦναι,* Joann. Mosch. (Migne, P.G. 87:3) 2897 D *ποιήσας εἰς κελλίον αὐτοῦ περὶ τὰ ἑβδομήκοντα* (après avoir passé environ 70 ans dans sa cellule). Comp. aussi Xén. Cyr. I 2, 13 *ἐπειδὰν δὲ τὰ πέντε καὶ εἴκοσιν ἔτη διατελέσωσιν, εἴησαν μὲν ἂν οὗτοι πλέον τι γεγονότες ἢ τὰ πεντήκοντα ἔτη ἀπὸ γενεᾶς*[2] avec un exemple datant de l'époque byzantine: Philarète[3] 155, 21 *οὐ γὰρ βιώσεις πλείονα τῶν εἴκοσι τεσσάρων χρόνων ἐν τῷδε τῷ βίῳ.* Il ressort indirectement de Anecd.[4] p. 9 *ἕως τὰ πεντήκοντα ἔτη ὁ λίθος κατερχόμενος γενήσεται ὡς κόκκος σινάπεως,* combien populaire cette construction était dans le grec de la basse époque. Car l'accusatif après *ἕως*, qui ne s'emploie que bien rarement dans la littérature de cette époque (voir Linnér[5] p. 72; on peut pourtant ajouter quelques exemples tirés de la chronographie de Théophane qui sont cités dans l'index de de Boor), doit être regardé comme caractéristique de la langue populaire; d'assez bonne heure déjà, apparaît donc dans celle-ci cette tendance prédominante du grec moderne à construire toutes les prépositions (proprement dits) avec ce cas (Thumb, Handb. d. ngr. Volksspr. § 158). En ce qui concerne l'article, il est employé ici après *ἕως* tout comme après le synonyme *μέχρι* dans Plat. Leg. 794 A *ἀπὸ τριέτους μέχρι τῶν ἓξ ἐτῶν.* Finalement, on se demande si, dans Hesseling, Jean Moschos[6] ch. 161, 6 *πρὸ τῶν πεντήκοντα δύο ἐτῶν* ne doit pas être envisagé à la même lumière. Selon l'éditeur, l'article aurait ici 'une force démonstrative; l'expression rappelle le latin: «ante hos ... annos»'. Cependant, il me semble invraisemblable que, dans ce genre de tours de phrase hellénistiques (cf. Blass-Debrunner p. 213), l'article soit employé dans un sens archaïque, d'autant que le démonstratif *οὗτος* n'est pas rare dans ces expressions du temps; cf. *πρὸ πολλῶν τούτων ἡμερῶν,* Acta s. Theogni ch. 119, p. 102, 15 (Blass-Debr. § 226). On peut pourtant franchement reconnaître que plus d'exemples sont néces-

---

[1] A ce sujet, il y a lieu, me semble-t-il, de rappeler qu'en suédois et en allemand, l'article indéfini s'emploie, lui aussi, pour désigner une valeur approximative, p. ex. *en tvähundra kronor, eine zwei hundert Kronen.*

[2] Il faut pourtant noter la variante *πλεῖον ἢ πεντήκοντα ἔτη γεγονότες.*

[3] La Vie de S. Philarète, éd. M.-H. Fourmy et M. Leroy, Byzantion 9 (1934), 85–170. Cette biographie a été écrite en 821–822 par Nicétas de Amnias.

[4] Anecdota Graeco-Byzantina, éd. A. Vassiliev. Moscou 1893.

[5] S. Linnér, Syntaktische und lexikalische Studien zur Historia Lausiaca des Palladios. Upsal 1943.

[6] D.-C. Hesseling, Morceaux choisis du Pré Spirituel de Jean Moschos. Paris 1931.

saires pour nous permettre de tirer des conclusions certaines concernant *πρὸ τῶν πεντήκοντα δύο ἐτῶν.*

Ici, je vais mentionner un autre emploi de l'article, à savoir *τά* avec le génitif d'un substantif, le plus souvent un nom de personne, pour désigner 'maison', 'propriété', etc. Cette construction apparaît déjà, bien que rarement, chez Aristophane (Vesp. 1432 *οὕτω δὲ καὶ σὺ παράτρεχ' εἰς τὰ Πιττάλου*) et de son contemporain Lysias (XII 12 *ἐρωτῶσιν, ὅποι βαδίζοιμεν· ὁ δ' ἔφασκεν εἰς τὰ τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ ἐμοῦ*). On le trouve aussi dans Théocrite, Herodas (voir la remarque de van Leeuwen au sujet de Arist. Acharn. 1222) et dans des papyrus datant de l'époque ptoléméenne (Mayser. Gramm. d. griech. Pap. II 1, p. 8). Dans Etudes Théoph.[7] p. 3s., j'ai eu l'occasion de signaler que, dans la période byzantine, on formait très fréquemment des noms d'édifices de cette manière, aussi bien qu'elle vit toujours dans le grec moderne. L'étrange *τὰ δουλικά*, qu'on n'a guère pris en considération, témoigne de la popularité dont jouissait cette construction à l'époque byzantine; cf. Leont. Vita Joann.[8] 7, 4 *καὶ ἐὰν καταξιοῖς εἰς τὰ δουλικά σου* (+ *ἐλθεῖν καὶ* F.) *ἁγιάσαι ἡμᾶς*. Les mots *εἰς τὰ δουλικά σου* ont, comme de juste, frappé l'attention de Gelzer, et il les a notés dans l'index des mots de son excellente édition, s.v. *δουλικός*. Mais n'ayant probablement pas eu à sa disposition de matériaux de comparaison, il n'a pas pu les expliquer. Nous en avons à présent avec la biographie de Philarète, écrite environ 200 ans plus tard (voir ci-dessus): 137, 11 *Καλῶς θεὸς ἤνεγκε τοὺς ἐμοὺς δεσπότας εἰς τὰ δουλικὰ αὐτῶν· τί ἐμοὶ τοῦτο, ὅτι κατηξιώσατε εἰς πτωχοῦ καλύβην εἰσελθεῖν*. Il ressort clairement de ce passage – notons d'ailleurs l'emploi de *καταξιοῦν* dans l'un et l'autre des passages cités – qu'à l'époque byzantine, *εἰς τὰ δουλικὰ σου* avait le sens de «à la maison de ton serviteur». Une manière de s'exprimer vague comme l'est *τὰ δουλικά* a pu s'enraciner plus aisément, parce qu'elle était appuyée par *τὰ ἴδια*, formé d'une manière analogue, et qui s'employait déjà beaucoup plus tôt dans le sens de «maison, propriété».

Havers, dans son *Handbuch der erklärenden Syntax* (dans les remarques se référant au § 148 p. 259), compare le précité *τά* plus le génitif d'un nom de personne avec l'emploi de substantifs à sens vague du genre de *Ding*, *Dingsda*, *Sache*, *Zeug*, fr. *chose*, etc. Ce rapprochement est probablement juste, en tant que, dans l'un et l'autre cas – et c'est là quelque chose qui caractérise la langue familière – on ne fait pas d'effort pour trouver l'expression adéquate, se contentant de mots et de tours de phrase généraux et assez fades. On peut, avec quelque raison, ranger ici le génitif employé par le grec et plusieurs autres langues dans ces cas où, en général, on suppose l'omission d'un substantif adapté à la situation, tel que «maison», «temple», etc. A ce propos, il est assez intéressant de citer Arist. Acharn. 1222 *θύραζέ μ' ἐξενέγκατ' ἐς τοῦ Πιττάλου*. Elmsley et, après lui, v. Leeuwen

[7] D. Tabachovitz, Sprachliche und textkritische Studien zur Chronik des Theophanes Confessor. Upsal 1926.

[8] Leontios' von Neapolis Leben d. heil. Johannes d. Barmherzigen, hrsg. v. H. Gelzer. Freiburg i. B. und Leipzig 1893.

ont ici, en s'appuyant sur le passage Vesp. 1432, que j'ai cité plus haut, corrigé en *εἰς τὰ Πιττάλου*, ce qui, bien entendu, n'est pas du tout justifié. Il est assez probable qu'à l'époque d'Aristophane, les deux manières de s'exprimer avaient commencé à se faire concurrence, bien que le génitif elliptique fût encore beaucoup plus fréquent[9]. Il est vrai que ce génitif n'est pas employé dans le Nouveau Testament, mais comme on le trouve dans le grec moderne, il est bien possible qu'il ait vécu sans interruption à côté de l'autre expression jusqu'aujourd'hui. Il n'y a guère, je pense, de différence de sens réelle entre *εἰς τὰ Πιττάλου* et *εἰς τοῦ Πιττάλου*. Dans la première expression, *τά* représente d'une manière très vague le substantif qu'on a en vue, tandis que la seconde ne comporte même pas cette vague allusion. Que dans ce génitif sans *τά* se cache une ellipse, c.-à-d. l'omission d'un substantif qui peut être suppléé à l'aide du contexte, et non pas un «Genitiv des Bereichs», comme l'ont prétendu certains savants (Brugmann-Thumb[10] § 454, 3), cela ne peut, maintenant qu'on a pleinement utilisé les parallèles offerts par d'autres langues (voir Löfstedt, Syntactica II p. 248s.), guère être mis en doute. Pour la répugnance de certains savants à voir dans l'ellipse la solution naturelle de problèmes difficiles à expliquer autrement et la raison de ce fait, voir ci-dessous.

*

La différence la plus frappante, en ce qui touche à la syntaxe des cas, entre le vieux grec et le grec moderne, c'est que le datif est disparu du langage populaire moderne, ses fonctions ayant été assumées par le génitif, l'accusatif et des expressions prépositionnelles. Cependant, le datif n'a pas disparu tout d'un coup, mais peu à peu, et divers facteurs ont influé sur cette évolution. Je n'ai pas l'intention de m'occuper ici de tout l'ensemble de problèmes compliqués qui y ont trait, d'autant moins que, ces temps derniers, il a fait l'objet d'enquêtes approfondies aussi bien que réussies, dues surtout aux Français Humbert (La disparition du datif en grec, Paris 1930) et Merlier (dans Bull. Corr. Hell. 55, 207ss.). Je veux seulement signaler quelques détails qu'on n'a pas assez considérés, mais qui, à mon avis, sont significatifs, et je commence par les cas employés avec les adjectifs.

Comme on sait, ceux-ci, s'ils marquent une similitude ou une différence, se construisent avec le datif (Kühner-Gerth I p. 411s.), assez rarement avec le génitif (ibid. p. 413, rem. 10). Plus tard, le génitif devient de plus en plus fréquent. *Ὅμοιος* est particulièrement significatif à cet égard. Dans le Nouveau Testament on ne trouve encore le génitif avec cet adjectif que dans un seul passage, à savoir l'Ev. de Saint Jean 8, 55 *ὅμοιος ὑμῶν*. Et il est à remarquer que, même ici, le datif *ὑμῖν* est une variante bien attestée (Blass-Debr. p. 182, 4). Plus tard, le génitif avec cet adjectif devient si commun dans toute la littérature qui a un

[9] Notons qu'à la phrase citée ci-dessus *εἰς τὰ τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ ἐμοῦ*, correspond, par la suite, *εἰς Λαμνίππου*.

[10] Brugmann-Thumb, Griechische Grammatik. Munich 1913.

caractère populaire, qu'on peut tout simplement le regarder comme normal. *Ἴσος*, lui aussi, commence alors à se construire avec le génitif; cf. – outre l'exemple cité par Hatzidakis, Einleitung p. 293 – Léont. Vita Sym.[11] 1680 B *ἀλλ' οὐκ ἔστιν ἴση τῆς τρυφῆς τοῦ παραδείσου* et, deux lignes plus bas (1680 C), *ἀλλ' οὐκ ἔστιν ἴσος ὧν ὁ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν κτλ.*, Vita Hyp.[12] c. 133, 4 *βούλεται γὰρ ἴσον ἑαυτοῦ ποιῆσαι*, Kosmas[13] A 1 *ἴσους ὑμῶν δαίμονας*. Pour *παραπλήσιος* avec le génitif, LSJ[14] citent, tout en relevant la rareté de la construction, deux exemples: Polybe I 23, 6 et Philumenus Medicus 21, 1. On peut y ajouter: S. Artem.[15] 49, 11 *πᾶσι τοῖς μέτα σὲ παραπλήσια τῆς σῆς φρενοβλαβείας φρονήσασι*, ib. 52, 11 *παραπλήσια λοιμικῆς*, Kosmas a 6, 7 *κάμινον ... τῆς Χαλδαικῆς παραπλησίαν*. Le dernier de ces passages est cité dans l'index de Deubner, ce qui n'est pas le cas de 9, 78 *προσθήσω καὶ ἕτερον παράδοξον παραπλήσιον τοῦ προκειμένου κεφαλαίου*. Dan. Styl.[16] 202, 1 *παραπλήσιον γὰρ τῆς πόλεως τοῦτο ἦν πεπονθώς* est curieux, en tant que, ici, *παραπλήσιον* a à peu près le même sens que *πλησίον*. M. Werner signale (Byz. Zeitschr. 31 p. 281) que Genesios construit *ὁμόφρων* (9, 19), *παρόμοιος* (55, 8) et *ἐφάμιλλος* (126, 15) avec le génitif. Ces passages ne sont pourtant en aucune façon des *ἅπαξ εἰρημένα*, et je veux citer ici plus d'exemples: Théophane 30, 3 *τοῖς ὁμόφροσιν αὐτοῦ*, 35, 4 *τοὺς ὁμόφρονας αὐτῶν Ἀρειανούς*, Kosmas I 17 *μεταδοῦναι ταῦτα τοῖς ὁμόφροσιν αὐτῶν πιστοῖς*, le poème d'Alexandre byzantin[17] v. 22 *Οὐδεὶς γὰρ τούτου γέγονε παρόμοιος ἐν κόσμῳ*, Kyranides[18] p. 6, 20 *Ἀετός, ἰχθὺς ἀλέπιδος παρόμοιος ἱέρακος*, Vita Andr.[19] 745 B *ἀδηλα φήσεις καὶ τοῦ φυρμοῦ τῶν δαιμόνων ἐφάμιλλα*, Greg. Agrig.[20] 589 C *οὕτως καὶ οὗτος ὁ μακάριος ἐφάμιλλος τούτου γέγονεν*, 665 B *ἐφάμιλλος τῶν σημειοφόρων*. Cf. aussi deux exemples contenant *συνόμιλος* (outre ceux que cite le *Thesaurus*): Mélanie[21] 45, 23 *ὡς ἤδη συνόμιλος γεναμένη τῶν ἁγίων μαρτύρων* et Philarète 159, 14 *συνόμιλαι τῆς ἁγίας θεοτόκου*. *Σύμφρων* se construit également avec le génitif: Théophane 28, 9 *Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου σύμφρων τῶν Ἀρειανῶν ὑπῆρχεν*. Je n'ai pas pu trouver d'exemple montrant que ce mot régisse un cas à l'époque classique. Car l'affirmation de LSJ suivant laquelle *σύμφρων* serait construit avec le datif dans Plat. Epist. 324 B (la 7e ép.) *ὥστε οὐδὲν θαυμαστὸν εἴ τις θεῶν καὶ τοῦτον εἰς τὴν αὐτὴν δόξαν περὶ πολιτείας ἐκείνῳ γενέσθαι* (V om. *ἐκείνῳ ηενέσθαι*)

[11] Leontii Neapolitani episcopi vita Symeonis Sali (Migne, P.G. 93).
[12] Callinici de vita S. Hypatii liber. Edd. Semin. philol. Bonn. sodales. Lipsiae 1895.
[13] Kosmas und Damian von Ludwig Deubner. Leipzig et Berlin 1907.
[14] A Greek-English Lexicon compiled by H. G. Liddell and R. Scott. A New Edition ... by H. S. Jones. Oxford 1925–1940.
[15] = *Διήγησις τῶν θαυμάτων τοῦ ἁγίου Ἀρτεμίου*, p. p. A. Papadopulos-Kerameus (Lapiski istor.-filol. fakult. imperat. Tome 95). Saint-Pétersbourg 1909.
[16] Vita S. Danielis Stylitae, Anal. Boll., 32 (1913).
[17] W. Wagner, Trois pcèmes grecs du moyen âge. Berlin 1881.
[18] De Mély-Ruelle, Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge. T. II. Paris 1898.
[19] Vita S. Andreae Sali auctore Nicephoro, Sancti directore et confessario (Migne, P. G. 111).
[20] Enarratio vitae ... Gregorii qui episcopus fuit ecclesiae Agrigentinorum in Provincia Sicilia (Migne, P. G. 98).
[21] *Βίος τῆς ὁσίας Μελανίας*. Anal. Boll., 22 (1903).

σύμφρονα ποιήσειεν doit être regardée comme trop catégorique: le datif *ἐκείνῳ* peut dépendre de *τὴν αὐτὴν (δόξαν)*.

Ce phénomène ne saurait guère être considéré comme fortuit, il doit plutôt se rattacher au processus qui a abouti, dans le grec moderne, à la perte totale du datif (cf. Löfstedt, Synt. I² 219, n. 1, pour des phénomènes analogues en latin). Cependant, c'est de plusieurs directions que le datif a été attaqué et l'on doit par conséquent faire la distinction des facteurs qui ont été à la base de l'évolution en question, si l'on veut en avoir une image assez claire. Pour les adjectifs dont je viens de parler, le fait que les adjectifs désignant une similitude aient pu déjà à l'époque classique – bien que cela ne se soit fait que rarement – se construire avec le génitif, a apparemment joué un rôle important. Je voudrais voir sous un angle assez analogue l'étrange fait que, dans la basse grécité, le verbe *διαφέρειν* dans l'acception non classique 'appartenir' est souvent combiné avec un génitif au lieu du datif régulier. On lit p. ex. dans Dan. Styl. 151, 9 *γνοὺς ὅτι Γελάνιος ὁ καστρήσιος τοῦ βασιλέως, οὗτινος καὶ οἱ τόποι διαφέρουσιν*. Bien que ce passage nous offre la variante *ᾧτινι*, et que, en outre, la construction avec le datif soit bien attestée dans deux autres passages de la même *vita* (146, 18 et 148, 8), il n'en est pas moins très possible que *οὗτινος* soit la leçon originale. Car cette construction est, d'après ce qu' a montré N. Bees, Glotta 2 p. 188ss., assez fréquente, notamment dans les inscriptions chrétiennes. Ainsi, on lit dans IG IV, N° 403: *Κυμητή-[ρι]ον διαφέρον Ἐλπιδιανοῦ καὶ Θωμαδίας* (Corinthe), et dans une inscription provenant des nécropoles de Syracuse (cf. Th. Preger, Byz. Zeitschr. 8 [1899], p. 107): *Οὗτος ὁ τόπος διαφέρι Πελεγρίνου Φώλωνος*. Bees cherche à expliquer la particularité en question en supposant cette contamination: de *μνῆμα διαφέρον τῷ δεῖνι* + *μνῆμα τοῦ δεῖνος* serait issu *μνῆμα διαφέρον τοῦ δεῖνος*. Cette explication n'a pas l'air très simple, et, de plus, il n'est sans doute pas facile de trouver d'analogies d'une telle contamination dans d'autres langues. Mais, d'autre part, il me semble que Hatzidakis, dans sa critique de Bees (dans le même tome de Glotta p. 300) a trop sommairement rejeté la thèse de celui-ci. Sans doute la construction avec le génitif, dans ce cas comme dans tant d'autres, doit-elle dépendre en quelque sorte de ce que la position du datif dans la conscience linguistique s'était de plus en plus affaiblie, mais, dans le cas dont il s'agit, ce n'est point forcément cette construction qui devait remplacer le datif. On pourrait très bien imaginer l'accusatif ou une expression prépositionnelle dans cette fonction (cf. Thumb, Handb. d. neugr. Volksspr. § 54). On se demande aussi pourquoi les exemples sont tellement nombreux justement pour *διαφέρειν*, exemples qui proviennent des parties les plus diverses du vaste domaine linguistique, et dont quelques-uns remontent au IVe ou même au IIIe siècle apr. J.-C. Dans ces conditions, il me semble le plus à propos de regarder l'analogie avec le verbe *εἶναι* au sens de 'appartenir' comme un facteur très important à ce sujet. Comme on sait, *εἶναι* = 'appartenir' peut – avec une très petite différence de sens (Blass-Debr. § 189, 1) – se construire avec le génitif ou avec le datif; cf. aussi, dans le gr. mod. p. ex.,

τὸ παιδὶ εἶναι τοῦ βασιλέα Ὕπνου 'das Kind gehört dem König H.' (Thumb, Handb. d. neugr. Volksspr. § 46). M. Humbert, qui, dans son étude précitée (p. 147) sur la régression du datif, s'occupe aussi de la construction de *διαφέρειν*, me semble insister trop peu sur le rôle que l'analogie a dû jouer dans le cas en question (cf. o.c. p. 177: «on ne saurait guère penser à l'influence du verbe *εἶναι*»). Comme je l'ai dit auparavant, le sens de 'appartenir' (développé à partir de *διαφέρει μοι* 'cela a de l'importance pour moi'?) n'est pas classique, et, en tout cas, ce n'est que plus tard, et surtout dans la période byzantine, que cet emploi du verbe devient fréquent. Plus le datif était en régression, et plus aisément le rattachement à la construction de *εἶναι* avec le génitif pouvait avoir lieu. Je me rallie donc à Bees (voir ci-dessus p. 149), en ce sens que moi aussi, je suis d'avis qu'il s'agit ici surtout d'une contamination. A mon avis, pourtant, celle-ci est de la nature suivante: *μνῆμα διαφέρον τῷ δεῖνι* + *μνῆμα ὂν τοῦ δεῖνος* a évolué vers *μνῆμα διαφέρον τοῦ δεῖνος*. Ce qui me semble surtout appuyer mon avis à ce sujet, c'est l'expression dialectale assez commune *das gehört mein* de l'allemand, expression qui est regardée avec raison comme issue d'une contamination de *das gehört mir* et *das ist mein* (Löfstedt, Synt. II 156).

Que la régression du datif de la langue vivante et l'incertitude sur l'emploi correct de ce cas qui en est née, ait favorisé la naissance de formations analogiques et de constructions à rebours (inverses), comme on dit, c'est là maintenant une chose bien connue, et il suffit de renvoyer au chap. *Dativ statt des Akk. als Objekt* des Syntactica de M. Löfstedt (I^2 p. 200ss.), où la comparaison entre les sorts du datif latin et du datif grec à une époque plus avancée est également très importante. Les cas spéciaux suivants, qui ont trait à cette tendance à employer des constructions incorrectes avec le datif et qu'on n'a guère considérés, me semblent avoir un certain intérêt.

M. Kapsomenakis fait remarquer (p. 24 n. 2) que c'est surtout le datif et l'accusatif des pronoms personnels qui se confondent dans les papyrus du temps chrétien, et il cite – p. 131 – des exemples tels que *θέλετέ μοι ἰδεῖν, εἴασάν μοι, ἀσπάζομαί σοι*. Que cet emploi incorrect du datif soit plus fréquent avec les pronoms personnels que dans d'autres cas, on peut aussi le noter dans certaines productions littéraires d'un caractère populaire[22]. Un exemple intéressant nous est offert par Sym. Styl.[23] 31, 4 *ἐάσατέ μοι ἀποθανεῖν τὸν κύνα τὸν ὄζοντα*, où l'apposition du datif pronominal est – chose fort caractéristique – un accusatif. Dans le récit de la vie de saint Philarète, on trouve assez souvent le datif remplacé par l'accusatif, quelquefois aussi par le génitif. D'autre part, cependant, ce livre contient plusieurs exemples de l'emploi incorrect du datif. Cf., p. ex., pour le pronom personnel,

[22] Il n'est pas toujours facile de décider ce qui, dans quelque cas spécial, a provoqué le choix du datif. Plus haut, j'ai fait mention de *ἀσπάζομαί σοι* dans des papyrus, mais on trouve aussi (Philarète 129, 15) *ὁ δὲ ἀνὴρ ἠσπάσατο τῇ γυναικὶ αὐτοῦ καὶ εὐλόγησεν αὐτήν*.

[23] Antonius, Leben des hl. Symeon ed. H. Lietzmann, Texte und Untersuchungen XXXII, 4 (1908); pp. 20–78.

143, 2 *κἀμοὶ ἔχει ἐπιλέξεσθαι ὁ βασιλεύς* «c'est moi que l'Empereur choisira», 159, 12 *εὐλόγησον καὶ ἡμῖν, πάτερ*, 139, 24 *ἵνα μὴ διαλάθῃ ἡμῖν ... κόρη*, 161, 11 *ἀντὶ ἡμῖν* (ce passage est cité par M. Linnér p. 31). Le verbe *ὑστερῶ* 'je dérobe', qui, dans le gr. mod., se construit avec un double accusatif (Thumb, Handb. d. ngr. Volksspr. § 50c), est construit, il est vrai, de la même manière dans Philarète 129, 33 *οὐκ ἂν καὶ τὴν μητέρα τοῦ μόσχου ὑστέρησα τὰ τέκνα μου*, mais on lit ib. 161, 13 *τοῦτον τὸν ἄνδρα ὑστέρησας ἡμῖν*. Le fait que la construction inverse soit plus fréquente avec les pronoms personnels que dans d'autres cas, s'explique, je pense, par leurs formes particulières, qui s'écartent tant de la déclinaison en général. Cette situation à part a dû rendre difficile le choix des formes correctes, surtout à une époque où le système casuel était en train de se transformer radicalement. Mais beaucoup plus tôt déjà, la déclinaison des pronoms personnels a dû paraître difficile. Voilà la conclusion qu'on me semble pouvoir tirer des passages suivants d'Aristophane. Dans Thesmoph. 1008, se lit *ἵνα πυλάξι σοι*, ce qui veut dire *ἵνα φυλάξω σε*, et ib. 1176 le même personnage dit: *κῶμο τίς ἀνεγεῖρι μοι;* c.-à-d. *κῶμος τίς ἀνέγειρέ με;* C'est à un policier athénien, un *τοξότης*, comme il s'appelait, qu'on fait dire les mots en question, à un homme donc qui, en tant qu'étranger[24] et esclave, parle très mal le grec. En soi, cela peut être le jeu du hasard qu'Aristophane fasse employer à celui-ci *μοί* et *σοί* au lieu de *μέ* et *σέ*. Mais, si l'on envisage cet écart de l'usage linguistique normal à la lumière des nombreux exemples, tirés des papyrus et de la littérature byzantine, que j'ai signalés plus haut, on est porté à croire que l'intention de l'auteur est de relever une faute de grammaire qui, déjà alors peut-être, n'était pas rare dans certains milieux – gens peu cultivés et étrangers. Et le fait que les exemples de cette faute deviennent beaucoup plus nombreux dans la *koinê*, ne devra guère, je pense, surprendre personne qui connaisse l'histoire de la langue grecque.

Intéressante au point de vue psycho-linguistique et d'une certaine importance pour l'étude de la régression du datif en faveur de l'accusatif et du génitif, est une incongruence assez fréquente à la basse époque, dont on n'a pas, autant que je sache, tenu compte, jusqu'ici. Elle consiste en ce qu'un complément déterminatif suivant un datif, ou bien un substantif coordonné avec celui-ci, ne se présente pas dans le même cas, mais comme un génitif ou un accusatif. Bien entendu, ce phénomène linguistique, apparemment si surprenant, est dû à ce manque de rigueur logique qui se montre aussi, quand, dans les dénombrements, on commence par employer le cas correct et le remplace, dans la suite, par le nominatif. Cf. Havers, Zur Syntax des Nominativs (Glotta 16, 94ss.), p. 98, qui cite, entre autres, le passage suivant de l'inscription qui a été publié par Th. Reinach dans la Revue des études grecques 12 (1899), p. 75, l. 38: *Ξενοκκὼ χλανίδας δύο, τεγίδιομ λευκόν, λίνινος παρπόρφουρος*. Et, dans son commentaire, l'éditeur, au sujet de ce passage, fait remarquer expressément (p. 98) que la construction en question n'est pas

[24] Ces policiers portaient en effet le nom de *Σκύθαι*; cf. aussi ib. 1171, où notre homme est expressément appelé *βάρβαρος*.

unique («le changement de l'accusatif au nominatif dans les inventaires de ce genre est fréquent»). Au fond, il n'est nullement remarquable que, dans ce genre d'énoncés, le nominatif soit préféré aux autres cas. Ainsi, M. Löfstedt, qui s'occupe en détail de l'emploi illogique du nominatif latin dans ses Syntactica I² p. 75ss., fait remarquer que cet emploi est dû à ce que le nominatif exprime souvent la notion nominale en soi ou, autrement parlant, à ce qu'il est le cas de l'état de repos syntactique. Que le terme 'état de repos syntactique', qui a été créé par Behaghel (IF 14, 438ss.), soit en quelque mesure propre à être employé, quand on traite de la combinaison incongruente d'un datif avec un accusatif ou un génitif, cela ressort clairement de cette citation de l'article de Behaghel: «Nicht nur die Zunge ist geneigt, stets wieder sich ihrer Ruhelage zu nähern; auch die Satzform zeigt das Bestreben, nach einer selteneren Wendung, zu der sie sich aufgeschwungen hatte, wieder in vertrautere Bahnen einzulenken ... (Die Schriftsprache) verlangt, daß die Fortführung eines Gedankens in die nämliche Form sich kleide wie sein Beginn ... Wer aber ... die Umgangssprache anwendet, der entzieht sich oft genug diesem Zwang: er geht aus einer selteneren Satzform in eine häufigere über, die fähig ist, den gleichen Gedanken zu verkörpern, oder – anders ausgedrückt – aus der unbequemeren Verfassung in die bequemere; denn im allgemeinen wird ja die häufigere Fügung zugleich die sein, die geringere Anforderungen an die Denkkraft, an das Erinnerungsvermögen stellt.» Si l'on se place à un tel point de vue, même une construction incorrecte, apparemment non justifiée, telle que, p. ex., C.I.G. III N° 4042 (inscription provenant d'Ancyre) *Διὶ Ἡλίῳ μεγάλῳ Σαράπιδι καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς τοὺς σωτῆρας Διοσκούρους* se présente sous son vrai jour: le datif, demandé ici par la grammaire, n'appartient plus, à cette époque, à la langue vivante, et cela nous donne l'explication psychologique du fait qu'il n'est pas gardé jusqu'au bout, mais remplacé par un accusatif *τοὺς σωτῆρας Διοσκούρους*. Du même genre sont les exemples suivants, tirés également d'inscriptions: Studia Pontica (Anderson-Cumont-Grégoire) III, 1 (1910), N° 253, *Ἰούλιος Ἔρως Ἰουλίοις Χαριδήμῳ κὲ Χρυσέρωτι τοῖς γλυ(κυ)τάτοις υἱοῖς τούς τε γεοπόνους καὶ ζήσαντες*[25] *δμονόους*, ib. N° 222 *Παυλείνῃ Γαϊανοῦ ζήσασαν*[26] *ἔτη κγ'*, C.I.G. II N° 3774 (Bithynie) *ἔθηκα τὴν [σ]ορὸν ἐμαυτῷ καὶ τῇ συνβίῳ μου Αὐρηλίᾳ Διογενείῃ καὶ τῇ θυγατρί μου Αὐρηλίᾳ Βασιλικῇ τῇ καὶ Ματ[ρ]ώνῃ προτελευτη[σ]άσῃ νεικήσασαν ἐν σωφροσύνῃ πᾶσαν γυναῖκα, ζήσασαν ἔτη κβ'*.

On doit apparemment apprécier de la même manière le phénomène qui consiste en ce qu'un datif dépendant de *σύν* ou *ἅμα* est suivi d'un génitif coordonné avec

[25] Les éditeurs relèvent la confusion stupéfiante des cas dans cette inscription (cf. aussi Nachmanson, Eranos 1940 p. 5). Cependant, comme, à l'époque basse, *-ες* s'emploie aussi comme terminaison de l'accusatif au lieu de *-ας* (Blass-Debr. § 46, 2) et que, par conséquent *ζήσαντες* peut être interprété comme un accusatif coordonné avec *γεοπόνους*, on peut, bien entendu, ranger cet exemple parmi les autres que j'ai cités ci-dessus.

[26] La ressemblance de ce passage avec, p. ex., Soph. El. v. 480 *ὕπεστί μοι θράσος ... κλύουσαν* (cf. Kühner-Gerth II p. 111s.), ou Eur. Méd. 57 *ἱμερος μ' ὑπῆλθε ... μολούσῃ δεῦρο* n'est qu'apparente.

lui. Car, à l'époque byzantine, ces prépositions – apparemment grâce à l'influence analogique exercée par *μετά* – peuvent régir également le génitif. On est justifié, je pense, de regarder comme un exemple d'une telle coordination le passage suivant de l'inscription dans Journ. of Hell. Stud. 22 (1902), 358, N° 119 *σὺν τῇ συμβίῳ Ματρώνῃ καὶ τέκνων Ἀνικήτῳ καὶ Κατίλλῃ* bien que, ici, le génitif ne soit pas gardé jusqu'au bout, et qu'on retourne au datif par lequel on avait débuté. Cf. encore Philarète 141, 13 *σὺν τῇ μητρὶ αὐτῶν καὶ τῷ γέροντι καὶ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτῶν*. Théophane 457, 7 *ἐξῆλθεν ἡ βασίλισσα Εἰρήνη σὺν τῷ υἱῷ αὐτῆς καὶ δυνάμεως πολλῆς* est intéressant au point de vue de la critique du texte. Ici, le codex d, qui, avec son texte remanié à fond, s'éloigne des autres manuscrits (voir de Boor, Théophane II p. 365) porte – chose assez significative – à la place de *καί* la leçon *μετά*, et, dans l'appareil critique, de Boor demande si *δυνάμεως πολλῆς* ne devrait pas être emendé en *δυνάμει πολλῇ*. Mais comme le barbarisme dont je m'occupe ici ne semble pas être en désaccord avec les usages linguistiques de Théophane en général, on ne saurait pas rejeter sans plus les témoignages presque unanimes des manuscrits. Il me semble même probable que la leçon que présentent la plupart des codex ib. 180, 28 *σὺν τῷ υἱῷ τοῦ βασιλέως καὶ τῶν λοιπῶν στρατηγῶν* est la leçon originale, tandis que la variante dans le groupe de manuscrits x – dont est aussi d – *τοῖς λοιποῖς στρατηγοῖς*, acceptée par de Boor, s'explique d'une manière naturelle comme étant une normalisation plus récente d'après les exigences de la grammaire. On est tenté aussi, puisque *σύν*, à l'époque byzantine, se construit également avec l'accusatif (Hatzidakis, Einleitung p. 224; Linnér p. 65) d'envisager à la même lumière Théophane 189, 22 *ὁ δὲ Γελίμερ τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφὸν Τζάτζωνα σὺν ρκ' ναυσὶ καὶ στρατὸν ἐκλελεγμένον ἐν Σάρδῳ τῇ νήσῳ κατὰ Γόδδα ἀπέστειλεν*. Bien qu'il soit incontestable qu'on peut, à ne s'en tenir qu'à la forme, coordonner *στρατὸν ἐκλελεγμένον* avec *τὸν ἑαυτοῦ ἀδελφόν*, pourtant, si l'on considère le contenu, il doit forcément, pour autant que je peux en juger, paraître plus naturel que *ναυσί* soit coordonné avec *στρατόν:* G. nomme Tzazon chef de la flotte et de l'armée qu'il expédia pour conquérir la Sardaigne. La justesse de cette interprétation est encore confirmée par la teneur du passage suivant, où Théophane raconte le même épisode: 189, 6 *ὁ δὲ Γελίμερ ἀποστείλας τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ μετὰ στόλου πολλοῦ καὶ ἐπιλογῆς [καὶ]*[27] *τοῦ στρατοῦ τῶν Οὐανδήλων*.

Le passage caractéristique du datif à un autre cas, qu'on coordonne avec celui-là à l'aide d'une conjonction, apparaît aussi – ainsi que je l'ai fait remarquer ci-dessus – avec *ἅμα*. Ainsi, il est dit dans Théophane 180, 26 *ἅμα τῷ Βελισαρίῳ τῷ στρατηλάτῃ τῆς ἀνατολῆς καὶ τῶν λοιπῶν ἐξάρχων Ῥωμαίων* et, de même, ib. 379, 8 *ἅμα Ζωΐλῳ καὶ τοῦ λεχθέντος τουρμάρχου*. Les témoignages unanimes des manuscrits sont, il est vrai, mis en doute par de Boor. Mais quand celui-ci, pour le premier de ces deux passages, propose avec hésitation qu'on intercale un *μετά* devant *τῶν λοιπῶν ἐξάρχων*, tandis que, dans le second, il corrige la leçon du texte qui nous est par-

[27] J'ai mis entre crochets ce *καί*, que je regarde comme une interpolation manifeste.

venu en *τῷ λεχθέντι τουρμάρχῳ*, ce manque de suite logique nous paraît comme un argument de plus qu'il n'y a pas lieu de changer le *consensus codicum*. Néanmoins, il est intéressant de noter que, bien qu'à l'époque byzantine, on puisse constater une tendance à placer un génitif ou un accusatif après un datif, on trouve aussi des exemples de l'ordre inverse. Il serait en effet étrange de ne pas trouver des «exceptions» de cette espèce à une époque de transition linguistique où la lutte de la tradition et du sens linguistique vivant a dû être extrêmement violente et provoquer la plus grande incertitude. Cf., p. ex., Journ. of Hell. Stud. 22 (1902), 343, N° 70 *[ἡ δεῖνα ἀνέσ]τησεν [τὸ]ν ἄνδρα αὐ[τῆ]ς σὺ[ν κα]ὶ τῶν υἱῶ[ν κὲ ἐγγό]νοις*. Un exemple instructif est Théophane 193, 15 *τῇ δὲ ἐπαύριον ἅμα τῶν πεζῷν καὶ τῇ Βελισαρίου γυναικὶ ἅπαντες ἐπὶ Καρχηδόνα ἐπορεύοντο*. Cela suivant les mss., et bien que de Boor ait changé *τῶν πεζῶν* en *τοῖς πεζοῖς*, je regarde la leçon qui nous est parvenue comme correcte, m'autorisant à cet égard surtout de Procope III 20 (Haury p. 396, 11), qui a été ici la source utilisée par Théophane. Car chez Procope on lit *Τῇ δὲ ὑστεραίᾳ τῶν πεζῶν ἅμα τῇ Βελισαρίου γυναικὶ παραγενομένων ξύμπαντες τὴν ἐπὶ Καρχηδόνα ἐπορευόμεθα*. Théophane n'a donc pas, dans ce passage comme dans beaucoup d'autres (cf. mes Etudes Théoph. p. 53), rendu le contenu du texte original tout à fait correctement: ne suivant celui-ci que bien légèrement, il transforme *τῶν πεζῶν ἅμα τῇ Βελισαρίου γυναικὶ παραγενομένων* en *ἅμα τῶν πεζῶν καὶ τῇ Βελισαρίου γυναικί*. Ce passage me semble en outre venir à l'appui de l'avis suivant lequel on doit aussi, en ce qui concerne les exemples précédents, donner plus de confiance au témoignage des manuscrits que n'incline à le faire de Boor. A ce propos, on peut aussi signaler Théophane 80, 19, où, pourtant, il est plus difficile de se prononcer. Selon b (*codex optimus*) et le groupe de mss. y, le passage est conçu *ὑπὸ δὲ τῷ αὐτοῦ θείῳ Ὀνωρίῳ καὶ Πουλχερίας τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ ... ἐπαιδεύετο*, tandis que de Boor, en se rapprochant des groupes de mss. xz, a adopté le datif également dans le deuxième membre. Bien entendu, cela peut être juste. Mais, en raison de l'incongruence datif + génitif, il paraît en principe plus juste de regarder le génitif comme *lectio difficilior*, tandis que le datif dans le second membre s'explique aisément comme une normalisation plus récente. D'un type un peu différent est Philarète 143, 15 *καὶ ἡδύνθησαν ἐπὶ τῇ καταστολῇ καὶ τῇ συνέσει αὐτῶν, ἐπί τε τὸ σύσχημον βῆμα αὐτῶν* («furent charmés par leur tenue, leur esprit et la distinction de leur démarche»), mais ce passage nous fournit, lui aussi, un exemple du fait qu'à l'époque byzantine, le datif est quelque chose d'acquis et constitue, de même que les exemples précédents, une preuve de la justesse du proverbe horatien *naturam expelles furca, tamen usque recurret*.

Comme on sait, c'est surtout le génitif, mais aussi l'accusatif, qui a remplacé le datif comme cas du régime indirect en grec moderne. Il est surprenant de voir le génitif remplir cette fonction, et il n'a pas été facile de trouver une explication acceptable. Ainsi, l'hypothèse avancée par M. Hatzidakis dans *Ἀθηνᾶ*, 41 (1929), p. 7, suivant laquelle ce génitif tirerait son origine des verbes qui traditionnelle-

ment demandent le génitif, ne saurait guère être regardée comme suffisamment prouvée (voir Löfstedt, Synt. I² p. 223). D'autre part, Thumb, dans sa grammaire du gr. mod. (p. 36, 2), part d'exemples néo-grecs tels que *τέτοια ρόδα καὶ τοῦ Χάρου κάνουν ὄμορφα τὰ στήθια* 'solche Rosen schmücken auch des Charon (= dem Charon die) Brust', de cas limites, donc, où le génitif peut être compris, ou comme complément déterminatif, ou bien comme correspondant à un datif possessif. Il me semble probable qu'avec cette explication, il se trouve sur le bon chemin, mais il faut sans doute remonter beaucoup plus haut pour trouver l'origine du phénomène en question. C'est un des grands mérites de l'enquête sur ce problème qu'a faite M. Merlier (cf. ci-dessus p. 147), qu'il ait signalé l'existence de cas limites de cette sorte dès le grec classique, qu'il rapproche donc, p. ex., Plat. Phaed. 117 E *ἐπειδή οἱ βαρύνεσθαι ἔφη τὰ σκέλη* de ib. 117 A *ἕως ἄν σου βάρος ἐν τοῖς σκέλεσι γένηται*, où, comme on voit, le génitif et le datif remplissent la même fonction[28]. Cependant, il est remarquable que, d'assez bonne heure déjà, parfois même le datif du régime indirect ne soit pas gardé d'une manière conséquente jusqu'au bout, et que, dans la suite de la proposition, on passe au génitif ou à l'accusatif. Cela montre clairement (cf. ci-dessus) qu'assez tôt déjà, même le datif comme régime indirect n'appartenait plus qu'à la langue écrite, esclave de la tradition. Cf. Cauer-Schwyzer, Dial. graec. exempla epigr. p. 388, N° 6, 5 (6e s. apr. J.-C.) *ἐπύησαν τὸ μνῆμα τοῦτο ἑαυτῦς κὲ τῆς συμβίυς αὐτῶν Παππιανῆς κὲ Πανχαρίης κὲ τῶν γλυνκυτάτων πέδων Δόμνης καὶ πάντων τῶ[ν ἄλλ]ων τῶν κληρονομούντων τὸν πενιχρὸν βίον*, C.I.G. III N° 5014 *ἔ[δ]ωκ/ --- καὶ τῇ συμβίῳ μου καὶ τῶν τέκνων*[29] *καὶ τῶ[ν] ἔργων μου, ὅσα πεποίηκα*, Bull. Corr. Hell. 24, 397, N° 70 *Νεικέρως Σωσικράτου ἀνέστησα ἑαυτῷ καὶ Εἴας τῆς συμβίου*[30] *ζησας [ ] ἔτη μη'*, ib. 26, 181, N° 24 *Δόξα Πατρὶ κὴ οἱοῦ κὴ ἁγίου [πνεύματος]*, Pap. Oxyr. XVI, 1831 (Ve s. ap.), 5 *θέλησον οὖν παραγγεῖλαι τοῖς ἡμῶν ἀγροφύλαξιν καὶ τοὺς ποιμένας τῆς ὑμῶν κώμης*, C.I.G. III N° 4396 *Νάννας [Ἰ]ου[λίου] ἀνέστησεν ἑαυτῷ καὶ Βάθθιν τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα*, Audollent, Defixionum tabellae, N° 22 (Chypre, env. IIIe s. ap.), 18 *καὶ παράδοτε τῷ κατ' Ἄδη(ν) θυρουρῷ [Μ]αθυρευφραμενο καὶ τὸν ἐπὶ τοῦ πυλῶνος τοῦ Ἄ[δους κ]αὶ τῶν κλῄθρων τοῦ οὐρανοῦ τεταγμένον Στερξερξ*. Voici, pour finir, un exemple tiré de la biographie de Philarète, dans laquelle, d'ailleurs, le régime indirect est exprimé par l'accusatif, rarement par le génitif: *Δὸς ἐμοὶ τὸ μόδιον καὶ τὰ παιδία μου πρὸς ἕνα καὶ ἠν νύμφην μου ἕνα, ὁμοίως καὶ τὴν παιδίσκην μου.*

*

Les points de contact entre ancien et nouveau apparaissent encore plus clairement, quand on examine des phénomènes linguistiques si purement populaires

[28] Cf. le commentaire de H. Stein au sujet d'Hérodote I 34 *μή τί οἱ κρεμάμενον τῷ παιδὶ ἐμπέσῃ* et Kühner-Gerth I p. 429 c.

[29] Les mots qui suivent après *τέκνων* n'offrent pas un sens clair.

[30] Ce passage est aussi cité par Brugm.-Thumb p. 457, rem., comme un exemple de la disparition du datif de la langue populaire postclassique, mais de la manière incorrecte dont il est cité – *τῆς συμβίῳ* – ce n'est pas un exemple du phénomène linguistique signalé ci-dessus.

et si fréquents à toutes les époques et dans toutes les langues, comme le sont la contamination, le pléonasme et l'ellipse. Cependant, avant de traiter dans ce qui suit de ces phénomènes du point de vue en question, je veux rappeler que, dans bien des cas, il est difficile de faire une distinction bien nette entre la contamination et le pléonasme (Löfstedt, Synt. II p. 156).

Une confusion de deux constructions qui est fréquente en grec, consiste en ce que, ainsi que l'exprime Havers, Handb. d. erkl. Synt. p. 85, «ein Zwischensatz mit Verben des Sagens oder Meinens seine parenthetische Natur abstreift und sein Verbum für den Rest des Hauptsatzes als sog regierendes Verbum fungiert. So bei Soph. Trach. 1238: *ἀνὴρ ὅδ' ὡς ἔοικεν οὐ νεμεῖν ἐμοὶ φθίνοντι μοῖραν*, kontaminiert aus *ἀνὴρ ἔοικε νεμεῖν* und *ἀνήρ, ὡς ἔοικε, νεμεῖ*.» Il n'y a pas d'exemple de cette espèce de contamination en grec avant Hérodote. Chez lui, cependant, elle est plus fréquente que chez les autres classiques (Kühner-Gerth II p. 581), ce qui est parfaitement en accord avec son art d'écrire simple et populaire, où les exigences d'une stricte régularité dans la forme ne sont pas observées avec trop de rigueur. En ce qui concerne la littérature byzantine, les exemples qu'on connaît à présent (cf. Etudes Théoph. p. 65s.; Linnér p. 91; Etudes[31] p. 20 ss.) sont assez nombreux pour nous montrer qu'à l'époque en question, cette contamination était tout à fait courante. Et si l'on tient compte des conditions psychologiques des contaminations linguistiques, on est porté à croire que le phénomène, dont il s'agit, a de tout temps été fréquent dans le grec parlé, bien que, pour des raisons naturelles, la littérature ne nous fournisse pas de preuve de cette continuité. On doit peut-être signaler que, tandis qu'à l'époque classique, le verbe parenthétique régit un *acc. c. inf.* (p. ex. Hérod. 4, 5 *ὡς δὲ Σκύθαι λέγουσι νεώτατον ἁπάντων ἐθνέων εἶναι τὸ σφέτερον*) beaucoup plus souvent qu'une proposition introduite par *ὅτι (ὡς)*, c'est tout le contraire à la basse époque. Cela, bien entendu, est dû au fait bien connu que, dans le bas grec, l'infinitif en général est éliminé en faveur des propositions introduites par *ὅτι* ou *ἵνα*, et ne s'oppose donc pas à la possibilité qu'il y ait eu de la continuité dans le cas en question.

Quoi qu'il en soit, il est certain, cependant, que les exemples fournis par le bas grec peuvent être mis à profit pour défendre des passages controversés datant de l'époque classique – et vice versa. C'est ainsi que cet argument peut être ajouté aux autres, quand il s'agit de défendre le passage très controversé Plat. Euthyphr. 4D *ταῦτα δὴ οὖν ἀγανακτεῖ ὅ τε πατὴρ καὶ οἱ ἄλλοι οἰκεῖοι, ὅτι ἐγὼ ὑπὲρ τοῦ ἀνδροφόνου τῷ πατρὶ φόνου ἐπεξέρχομαι οὔτε ἀποκτείναντι, ὥς φασιν ἐκεῖνοι οὔτε ... οὐ δεῖν φροντίζειν ὑπὲρ τοῦ τοιούτου*. Il va sans dire que *δεῖν* a provoqué des doutes chez bien des savants. Ainsi, Stephanus a corrigé en *δέον*, correction qui a été acceptée par Hirschig, et dans Fleckeisens Jahrbücher t. 105 (1872), p. 741, Usener cite, entre autres, ce passage à l'appui de sa célèbre hypothèse indubitablement hardie, suivant laquelle *δεῖν* dans, p. ex., *ὀλίγου δεῖν* serait un vieux participe employé au lieu de *δέον*. Déjà Wackernagel, dans son

[31] D. Tabachovitz, Etudes sur le grec de la basse époque. Upsal 1943.

analyse de l'hypothèse de Usener, a interprété ce passage comme un exemple d'une contamination (Verm. Beitr. p. 37). Maintenant une lumière encore plus claire est projetée sur le passage en question, après que, dans son ouvrage de grande valeur, Die Anacoluthe bei Platon (1925), Mlle Luise Reinhard a montré, tout en poursuivant dans chaque cas particulier le motif psychologique, combien, chez lui, les constructions de phrase illogiques sont fréquentes. Selon son interprétation (p. 23), qui est sans doute correcte, l'infinitif *δεῖν* est dû à ce que Euthyphron, en parlant de ses parents – *ἐκεῖνοι* – est si absorbé par ce qu'ont dit ceux-ci, qu'il ne poursuit pas la construction en tenant compte de *ὥς φασιν ἐκεῖνοι*, mais comme s'il eût dit *φασὶν ἐκεῖνοι*. Peut-être n'est-il pas trop surprenant qu'auparavant on n'ait pas cru un auteur tel que Platon capable d'une telle négligence stylistique. Mais ce qui semble étrange, c'est que le même phénomène linguistique chez un byzantin tel que Théophane le Confesseur (397, 29 *καί, ὥς φασιν οἱ ἀκριβῶς ἐπιστάμενοι, ὅτι κβ' χιλιάδας Ἀράβων κατέσφαξαν*) soit mis en doute par les éditeurs; cf. Etudes Théoph. p. 65s. Un autre exemple byzantin se lit dans Syntipas 42, 15 *καθ' ἑαυτὸν ἔλεγεν· ὡς ἔοικε κατὰ ἀλήθειαν ὅτι τοιαῦτα διέπραττεν ἡ σύζυγός μου*, où *ὡς*, qui, contre le témoignage des manuscrits, est compris par les éditeurs comme étant synonyme du *ὅτι recitativum* (cf. Etudes p. 21), est directement appuyé par le classique *ὡς ἔοικε* avec l'infinitif; cf. Plat. Civ. 347 A *ὧν δὴ ἕνεκα, ὡς ἔοικε μισθὸν δεῖν* (v. l. *δεῖ*) *ὑπάρχειν τοῖς μέλλουσιν ἐθελήσειν ἄρχειν*.[32]. Pour la construction latine correspondante, qui, selon certains auteurs (entre autres Mlle L. Reinhard p. 27), serait due à l'influence grecque, voir Löfstedt, Synt. II p. 166.

On n'a point considéré jusqu'ici que, dans les déterminations de temps, il y a à l'époque byzantine également des exemples d'une construction bien étrange du genre de celle dans Anacr. fr. 41 *ὁ Μεγίστης δ' ὁ φιλόφρων δέκα δὴ μῆνες ἐπεί τε | στεφανοῦταί τε λύγῳ καὶ τρύγα πίνει μελιηδέα*, Soph. Ajax 600 *ἐγὼ δ' ὁ τλάμων παλαιὸς ἀφ' οὗ χρόνος ... αἰὲν εὐνῶμαι*, Isocr. 5, 47 *Οὗτοι γὰρ ἄρχοντες τῶν Ἑλλήνων, οὐ πολὺς χρόνος ἐξ οὗ καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν εἰς τοσαύτην μεταβολὴν ἦλθον* (cf. Wackernagel, Verm. Beitr. p. 27). Cette construction sera, je pense, plus facile à comprendre, si l'on part d'un autre type[33] de compléments de temps – diverses langues en offrent des exemples – qui sont originairement des propositions absolues intercalées, tels que *nudius tertius, il y a (voilà) trois jours* ou le nominatif employé dans le Nouveau Testament et les papyrus grecs: Mt. 15, 32 *ὅτι ἤδη ἡμέραι τρεῖς προσμένουσίν μοι*, Pap. Oxy. XIV 1764 (IIIe s. ap.), 4 *ἐπεὶ πολ[λ]αὶ ἡμέραι προσκαρτεροῦμεν Φιλέᾳ* (Blass-Debr. § 144 et Anhang; Havers, Zur Syntax des Nominativs [voir ci-dessus] p. 116). On doit peut-être ranger ici une expression telle que *τρίτον ἔτος τοῦτο* (Lys. 24, 6 *τὴν δὲ μητέρα τελευτήσασαν πέπαυμαι τρέφων τρίτον ἔτος τουτί*), qu'en général, il est vrai, on interprète comme un accusatif (Kühner-Gerth I p. 314, b; Madvig, Synt. d. gr. Spr. § 30 A),

[32] Cf. Soph. Trach. 1238 (cité ci-dessus p. 156); Kühner-Gerth l. c.; L. Reinhard p. 24.
[33] Wackernagel l. c. s'occupe également de celui-ci.

mais que Wackernagel (l. c.) cite à ce propos bien que ce soit avec hésitation. Or, si l'on compare ce genre d'expressions avec les phrases *ὁ δεῖνα δέκα μῆνες ἐπεὶ στεφανοῦται* et *ἐγὼ παλαιὸς ἀφ' οὗ χρόνος εὐνῶμαι*, que j'ai citées ci-dessus, l'explication suivante de ces exemples typiques doit forcément paraître la plus naturelle du point de vue psychologique: l'expression de temps intercalée prédomine tant dans la conscience, que ce qui suit après cette parenthèse se rattache grammaticalement à celle-ci. Mais s'il en est ainsi, alors, bien entendu, il y a un point de contact entre cette construction et la contamination du type de *καὶ ὥς φασιν οἱ ἐπιστάμενοι ὅτι κτλ.*, dont je m'occupe plus haut. Il est remarquable que, ainsi que je viens de le signaler, l'expression de temps en question s'emploie également à l'époque byzantine, ce qui ressort de Dan. Styl. 195, 26 *Ἐλέησόν μου τὴν θυγατέρα, δοῦλε τοῦ Θεοῦ· ταύτην*[34] *γὰρ ἣν ὁρᾷς, τριετὴς χρόνος ἐστὶν ἀφ' οὗ*[35] *κλινήρης ὑπάρχει*[36]. On ne semble guère avoir remarqué que la même manière de s'exprimer n'est pas inconnue du bas latin; cf. Vitae patr. 5, 8, 7 *audiens de te multi anni sunt quod videre volui*; Anastasii Chronogr. tripert. 135, 11 (de Boor) *quique experimentum habens Libyae locorum et maris tres tantum dies transierant, ex quo Kartagine venerat.* Bien entendu, il est difficile de décider s'il s'agit d'une influence grecque, ou non. Il est en tout cas cas remarquable que – ainsi que je l'ai signalé dans Byz. Zeitschr. 38, 22 – l'original grec ait, dans l'un et l'autre cas, une construction qui s'éloigne des traductions.

L'emploi pléonastique d'une négation dans les phrases exclamatives issues de questions, qui est particulièrement commun dans les langues nordiques, mais qu'on trouve aussi ailleurs[37], peut s'être développé analogiquement à partir de l'emploi d'une négation dans des questions affectives telles que, p. ex.: «*vad har jag inte gjort för din skull!*» 'que n'ai-je (pas) fait pour toi!', ou bien il s'agit là d'une contamination[38]: *Welch eine herrliche Gegend ist das nicht!* est probablement né d'une confusion de *Welch herrliche Gegend das ist!* et *Ist das nicht eine herrliche Gegend!* (cf. Havers, Handb. d. erkl. Syntax p. 87). Je crois avoir trouvé dans le grec byzantin quelques passages contenant une négation superflue de cette espèce; ainsi cf. p. ex. Léont. Vita Sym. 1681 A *εἰ ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ ὄντων ἡμῶν ... πάντων πρόνοιαν ἐποιεῖτο ἡ τοῦ Θεοῦ ἀγαθότης, πόσῳ γε μᾶλλον οὐ φροντίσει νῦν τῶν ἡμετέρων οἴκων, ὅτε κτλ.* (Etudes p. 25). Cependant, je voudrais, dans ce cas, aller encore plus loin et m'occuper de la question de savoir si cette négation

---

[34] L'*attractio inversa*, comme on dit, existe aussi dans la koinê (Blass-Debr. § 295).

[35] A la place des mots espacés le cod. P porte *τριετεῖ χρόνῳ*, ce qui doit être regardé comme un changement plus récent du tour de phrase sans doute populaire dont j'ai traité plus haut. Pour le datif, cf. Blass-Debr. § 295.

[36] Cf. Anecd. p. 158 *ἕως σήμερον ἔτη εἰσὶν ἱκανὰ ἀφ' οὗ δέχομαι τὴν τροφὴν παρὰ τοῦ πετεινοῦ τούτου*, où il semble s'agir d'une contamination de *ἕως σήμερον δέχομαι* et *σήμερον ἔτη εἰσὶν ἱκανὰ ἀφ' οὗ δέχομαι.*

[37] P. ex. en allemand, où, pourtant, il est moins fréquent à présent qu'au XVIIIe siècle (voir Paul, Deutsches Wörterbuch, s.v. *nicht*).

[38] J'incline plutôt à me rallier à cette dernière hypothèse (cf. Etudes p. 26), car, comme on sait, la contamination provoque souvent une manière de s'exprimer pléonastique (Löfstedt, Synt. II 173).

«irrationnelle» est employée dans le grec classique. A première vue, cette question pourrait paraître surprenante, car, si l'on y répond par l'affirmation, on devra commencer par prouver que les phrases exclamatives introduites par des mots interrogatifs étaient employées dès cette époque, et on sera alors en opposition avec l'opinion générale qui est exprimée de la manière suivante par Kühner-Gerth II p. 439: «In Ausrufesätzen werden ... stets die Relativpronomen gebraucht, wodurch sie sich gerade von den Fragen unterscheiden.» Il s'agit donc tout d'abord de voir si cette affirmation est tout à fait justifiée, ou non.

A mon avis, la règle formulée par Kühner-Gerth est trop catégorique. Il est bien vrai qu'à l'époque classique, les Grecs introduisaient *la plupart du temps* leurs phrases exclamatives par des relatifs, et ce n'est que grâce à une interprétation peu naturelle ou, en tout cas, inutile de plusieurs passages que Lagercrantz, dans son ouvrage bien connu, Zu den griechischen Ausrufesätzen (Eranos 18, pp. 26 à 112), a réussi à réunir des exemples qui prouvent en apparence que les pronoms interrogatifs pouvaient être employés dans les phrases exclamatives dès Homère. Mais il n'est guère trop hardi de prétendre qu'on peut réellement découvrir des traces d'exclamations formées comme des questions, telles qu'on les rencontre en koinê, au moins chez les attiques. Ainsi, il est parfois difficile de décider si des propositions introduites par *πόσος* sont des questions affectives (cf. Hofmann, Lat. Umgangsspr. p. 66) ou des phrases exclamatives; cf. p. ex. Isocr. 8, 67 *ποίους λόγους οὐκ ἀνηλώσαμεν ...; τίνας δὲ τῶν πόλεων τῶν ἐλλογίμων οὐ παρεκαλέσαμεν ἐπὶ τὴν συμμαχίαν τὴν ὑπὲρ τούτων συστᾶσαν; πόσας δὲ πρεσβείας ὡς βασιλέα τὸν μέγαν ἀπεστείλαμεν;* Je vois, pour ma part, dans le fait qu'en traduisant ce passage en suédois, on met la négation également dans la dernière proposition, de même que dans les deux précédentes, une preuve assez forte que cette proposition doit être regardée comme exclamative même sous sa forme grecque. Le caractère exclamatif me semble ressortir plus clairement encore dans Arist. Lysistr. 1131 *πόσους* (sc. *βωμοὺς*) *εἴποι μ' ἂν ἄλλους, εἴ με μηκύνειν δέοι,* vu que ce passage est une proposition parenthétique intercalée dans un contexte qui ne se prête pas bien à une question. Cela semble être aussi l'avis de van Leeuwen, qui, dans son édition, a mis un point d'exclamation à la fin de cette parenthèse. On a encore un soutien pour apprécier ces propositions de l'époque classique, si on les compare avec celles datant d'une période linguistique plus récente. Car si on examine p. ex. II Cor. 7, 11 *ἰδοὺ γὰρ αὐτὸ τοῦτο τὸ κατὰ θεὸν λυπηθῆναι πόσην κατειργάσατο ὑμῖν σπουδήν* et qu'on se demande si on est plus justifié de regarder ce passage comme une phrase exclamative absolue (cf. Blass-Debr. § 304) que les passages classiques qui viennent d'être cités, la réponse sera forcément négative. Et cela comporte que ces exemples doivent tous être vus sous le même angle.

Le résultat de cette enquête semble justifier la conclusion que l'emploi de la négation pléonastique dans les phrases exclamatives également à l'époque classique est théoriquement possible. Je crois en effet pouvoir constater qu'elle est

employée dans Arist. Plut. 786 *ἐμὲ γὰρ τίς οὐ προσεῖπε, ποῖος οὐκ ὄχλος | περιεστεφάνωσεν ἐν ἀγορᾷ πρεσβυτικός*. Tandis que la négation dans *τίς οὐ προσεῖπε* a un sens intégral – *qui ne (... pas) = tous (tout le monde)* – on n'en peut pas dire autant de *οὐκ* dans la seconde proposition, où *ποῖος* a le sens primitif de *qualis* ou est même synonyme de *πόσος* («quelle foule de vieillards ne m'a entouré sur la place publique!»), et où, par conséquent, la négation, selon Kühner-Gerth II p. 522, Rem. 9, n'est pas permise. Ce doit être un exemple analogue datant de l'époque byzantine qu'on trouve dans Vita S. Symeonis Junioris Stylitae (Acta Sanctorum Maii pp. 307–401) 308 C *καὶ παραχρῆμα ὡς εἶχεν ἑαυτὴν τῷ ἐδάφει δοῦσα, καὶ κεφαλὴν ἐπ' αὐτὸ πρὸ τοῦ θυσιαστηρίου μετὰ καὶ γονάτων ἐρείσασα, ποίας εὐχαριστηρίους οὐκ ἐποεῖτο φωνάς; τίνας δακρύων ὀχετοὺς οὐκ ἠφίει;* Dans la dernière proposition, je vois en effet une phrase exclamative du même genre que la traduction suédoise '*vilka tårefloder utgöt hon icke!*' («quels torrents de larmes n'a-t-elle pas versés!»).

Un exemple intéressant de la ténacité avec laquelle certains tours de phrase continuent à vivre durant bien des siècles nous est offert par l'expression peu observée et parfois mal comprise *πρὸς ἐπὶ τούτοις*. Selon Nachmanson, qui (dans Eranos t. 38 [1940], p. 3) a attiré l'attention sur un vers de l'auteur de comédies Anaxilas (fragm. 24 K.): *καὶ πρὸς ἐπὶ τούτοις τιθασὸς οἰμώζων ταῶς*, *πρὸς ἐπί* est peut-être une combinaison de deux prépositions à peu près synonymes. Il se peut naturellement qu'il en soit ainsi: *πρὸς τούτοις* 'praeterea' peut aussi s'exprimer par *ἐπὶ τούτοις*, et *πρὸς ἐπὶ τούτοις* serait donc formée de la même manière que, p. ex., l'homérique (Iliade 2, 305) *ἀμφὶ περὶ κρήνην* (cf. Kühne-Gerth I p. 528s.). Cependant, je crois que *πρός* dans cette combinaison est plutôt l'adverbe bien connu, et non pas une préposition. Il est à remarquer qu'un passage de l'époque byzantine cité par N., qui, d'ailleurs, ne regarde pas cette alternative comme impossible, comme une preuve de plus de l'existence de la préposition «double» *πρὸς ἐπί*, à savoir Kosmas Indikopleustes p. 96, 4 W. *πρὸς ἐπὶ τὰ ἔξω*, doit, selon ce qu'a montré M. Linnér (p. 64), être interprété de façon tout à fait différente. Cité plus en détail, le passage a la teneur *κινήσαντες μικρῷ πρὸς ἐπὶ τὰ ἔξω*, c.-à-d. que les mots *μικρῷ πρός* forment un tout qui a le sens de *paulo plus*. D'autre part, la combinaison *πρὸς ἐπὶ τούτοις* – chose que N. n'a pas prise en considération – est aussi employée par Aristophane (Plut. 1000 *καὶ πρὸς ἐπὶ τούτοις εἶπεν ἀποπέμπων ὅτι*), et cela semble indiquer que c'est une locution consacrée par l'usage. Partant de l'explication à mon avis correcte de ce passage qu'a donnée van Leeuwen: *iteratur notio addito ἐπὶ τούτοις*, je regarde *πρὸς ἐπὶ τούτοις* comme une abondance propre à la langue familière et aisée à expliquer psychologiquement, en tant que la notion exprimée par *πρός* est encore accentuée au moyen du synonyme *ἐπὶ τούτοις*[39]. Qu'on trouve l'expression en question, d'un côté, dans Plutus, où on entrevoit l'évolution ultérieure également en ce qui concerne la langue (cf.

[39] Il ressort de cela que je ne puis regarder la traduction du passage du Plutus dans Kühner-Gerth I p. 527, «und außerdem sagte er *dabei*», comme adéquate.

les prolégomènes au Plutus de van Leeuwen p. XIX), et, de l'autre, chez Anaxilas, représentant de la comédie dite moyenne, cela est suceptible d'attirer notre attention, mais peut, bien entendu, être tout accidentel. On ne sait donc pas quand l'expression est née. Mais il est certain qu'elle a vécu très longtemps malgré la régression générale du datif; cf. les exemples suivants: Aelian. hist. an. 17, 18 *καὶ πρὸς ἐπὶ τούτοις ... καὶ τὸν αὐτὸν ὡς δέλεαρ φέρει*[40]. Vettius Valens 71, 3 *πρὸς ἐπὶ τούτοις δὲ καὶ Ζεὺς δεξιῷ τριγώνῳ μεγάλους δυνάστας ... ἀποτελεῖ*, 77, 13 *πρὸς ἐπὶ τούτοις γίνονται πένητες ἐπίμοχθοι ἀτυχεῖς, ἔνιοι δὲ νωτοφοροῦσιν*, Vita SS. Cosmae et Damiani (Anal. Boll. 1, 1882) 591, 15 *πρὸς ἐπὶ τούτοις δακρύων πηγαῖς ἐδεῖτο καὶ ἐλιτάνευεν*, Const. De admin.[41] 251, 19 *πρὸς ἐπὶ τούτοις δὲ παρέχομεν ὑμῖν κτλ.*, Mélanie (*Βίος τῆς ὁσίας Μελανίας*. Anal. Boll. 22 [1903], 7–49) 24, 14 *πρὸς ἐπὶ τούτοις πᾶσιν οὕτως τὴν ἀκτημοσύνην ἠγάπησεν, ὡς κτλ.*

Mieux connu que l'expression qui vient d'être examinée, est le pléonasme avec *ἄλλος* et *ἕτερος;* cf. Hom. Od. 8, 367 *Ὀδυσσεὺς τέρπετο ... ἠδὲ καὶ ἄλλοι Φαίηκες*, Arist. Eccl. 848 *Γέρων δὲ χωρεῖ ... καχάζων μεθ' ἑτέρου νεανίου* (Kühner-Gerth I p. 275, rem. 1; Gildersleeve, Syntax § 599). M. Löfstedt fait remarquer (Synt. II 189), en citant des exemples, tirés de diverses langues, qu'une construction de cette espèce peut naître n'importe où et quand. Cf. encore Blass-Debrunner § 306, 5, et Radermacher, Philologus 63, p. 5 s. (celui-ci cite des exemples tirés d'Aristote, Philon, Parthénios, Nicolas de Damas et de Lucien). En ce qui concerne l'époque byzantine, il n'y a pas lieu de supposer que la manière de s'exprimer en question fût moins commune que plus tôt. Ainsi, p. ex., on trouve le *ἄλλος* en apparence illogique dans plus d'un passage de la Vita Porphyrii de Marc le Diacre; voir l'index de Vita Porph.[1] (Teubner) s.v. *ἄλλος*, et de Vita Porph.[2] (éd. Grégoire-Kugener) p. 90. D'autres exemples de ce phénomène plus remarquables méritent d'être examinés ici plus en détail.

Assez digne d'intérêt est, p. ex., Philarète 163, 22 *παρίστατο δὲ αὐτῷ καὶ ἕτερον τάγμα τῶν πενήτων*, où *ἕτερον* ne semble pas avoir d'autre fonction marquée que celle de renforcer la notion «aussi» exprimée par *καί*. Formé de la même manière, c.-à-d. que le substantif auquel se réfère l'illogique *ἕτερος* est encore déterminé par un complément au génitif, est Xén. An. I 4, 2 *ἡγεῖτο δ' αὐταῖς Ταμὼς Αἰγύπτιος ἐξ Ἐφέσου, ἔχων ναῦς ἑτέρας Κύρου πέντε καὶ εἴκοσιν:* de I 2, 21, il ressort clairement que les mots espacés signifient «qui, en outre, apportait 25 navires appartenant à Cyrus» (cf. la traduction correcte de ce passage que donne Gildersleeve, l.c.). Un exemple byzantin d'un certain intérêt est aussi Léont. Vita Joann. 25, 6 *παρεκάλει αὐτὸν ὡς ἐξ ἑτέρων διαβλητόρων κινηθέντι*[42] *συγχώρησιν*

[40] M. Radermacher mentionne ce passage (Neutest. Gramm. p. 32), mais il parle à ce propos un peu vaguement de «alte Vorbilder».

[41] Constantinus Porphyrogenitus, De thematibus et De administrando imperio (Corpus script. hist. Byzant.).

[42] Je suis ici l'exemple de M. Wifstrand, *EIKOTA* 4, p. 13, qui corrige le *κινηθέντα* des manuscrits en un datif, ainsi que le demande le contexte.

αὐτῷ παρὰ θεοῦ αἰτήσασθαι. Comme *διαβλητόρων* ne figure pas dans les mss. BE, il y a peut-être lieu de croire qu'un copiste a été choqué par cette manière de s'exprimer négligente et, pour cette raison, a corrigé le texte original. Il ne semble nullement improbable que tel est bien le cas, si l'on considère que, ainsi que l'a montré Gelzer (voir son introduction XXVIIIss.), le texte représenté par BE est l'œuvre d'un *homo doctus*, d'un homme qui, entre autres choses, a remplacé, bien que ce ne soit pas d'une manière conséquente, les expressions populaires par d'autres plus cultivées. Or, justement, comme on sait, les pléonasmes sont propres surtout au langage populaire, et, en tout cas, les phénomènes linguistiques les plus hardis au point de vue logique relèvent de ce domaine. Une expression assez surprenante de cette espèce se lit dans Anecd. p. 150 (récit datant du Ve ou VIe siècle): *εὕρομεν τὸ σπήλαιον τοῦ ἁγίου Μακαρίου· καὶ ἦν τὸ σπήλαιον ἐκεῖνο κεκοσμημένον ὡς ἄλλος ναὸς ἅγιος.* Sans doute devra-t-on regarder ce passage comme un peu incertain, tant qu'on ne pourra pas citer plus d'exemples de la même nature. Cependant, si l'on compare la version parallèle, où il n'y a pas de *ἄλλος*[43], on est porté à regarder la leçon avec *ἄλλος* comme *lectio difficilior*. De plus, il y a en suédois un pléonasme analogue qui s'emploie dans certaines expressions comparatives, où «en annan» veut dire «un simple, un vrai», p. ex., *han behandlas som en annan tok* ('on le traite comme un simple [un véritable] fou'), *han sladdrar som en annan papegoja* ('il jase comme un vrai perroquet'), etc.

Blass-Debrunner § 306, 5, traite avec raison de l'addition de *ἄλλος* et de *ἕτερος*, que nous du moins, sentons être superflue, au sujet d'un autre phénomène, savoir l'omission illogique de ces pronoms dans des cas tels que, p. ex., Arist. Plut. 1 *ὦ Ζεῦ καὶ θεοί* ou Acta apost. 5, 29 *Πέτρος καὶ οἱ ἀπόστολοι.* Cf. aussi Arist. Plut. 247 *χαίρω τε γὰρ φειδόμενος ὡς οὐδεὶς ἀνήρ*, ainsi que la remarque de van Leeuwen *Accuratius qui loquitur dicit: ὡς οὐδεὶς ἕτερος vel: εἴπερ τις ἕτερος, ἄλλος*, et le rare *οἷδ' ὡς οὐδέν* (Havers p. 53). Ici je vais encore signaler, chose qu'on n'a pas faite jusqu'ici, à ce que je sache, l'affinité psychologique de cet emploi de *ἄλλος (ἕτερος)* avec un emploi illogique de *καί* 'etiam', dont je vais citer l'exemple suivant. Quand, dans la Lysistrate d'Aristophane, un des *πρόβουλοι* alors en fonction, menace, à défaut d'une force régulière, d'attaquer les femmes rebelles avec l'aide des *τοξόται* peu nombreux, Lysistrate répond (452): *νὴ τὼ θεώ, γνώσεσθ' ἄρα, | ὅτι καὶ παρ' ἡμῖν εἰσι τέτταρες λόχοι | μαχίμων γυναικῶν ἔνδον ἐξωπλισμένων.* Le *καί* en apparence pléonastique peut être expliquée comme le résultat d'une contamination, ainsi que l'a fait en effet van Leeuwen dans son commentaire au sujet de ce passage. «Duo», dit-il, «in unum confluxere enuntiata, quorum alterum est: *etiam apud nos sunt copiae*, alterum: *apud nos sunt quatuor armatarum centuriae.*» De même, il est possible de comprendre le second membre de la phrase (Xén. An. I 5, 5) *οὐ γὰρ ἦν χόρτος οὐδὲ ἄλλο οὐδὲν δένδρον* comme une confusion de *οὐδὲ ἄλλο φυτόν* et *οὐδὲ δένδρον*. Finalement, je veux attirer

[43] On lit dans celle-ci: *εὕρομεν τὸ σπήλαιον τοῦ ἁγίου Μακαρίου κεκοσμημένον ὡς ναὸν ἅγιον.*

l'attention sur le fait que *quoque (etiam)* a parfois la même fonction que le *καί* précité; cf., p. ex., Just. Epit. VI 4, 6 In eo bello Lysander, quo duce Athenienses victi a Lacedaemoniis fuerant, *interficitur*. Pausanias *quoque*, alter dux Lacedaemoniorum, proditionis accusatus *in exilium abiit*.

A certaines expressions byzantines du genre *καλῶς ὅτι, ἀληθῶς ὅτι, ἴσως ὅτι*, etc., dont je me suis occupé dans Etudes p. 46, correspondent, dans d'autres langues, des tours de phrase analogues; cf., p. ex., le lat. *vere quia, sane quia*, le vfr. *vraiement que, certainement que*, le fr. mod. *certainement que, probablement que*, l'all. *vermutlich daß*, le suéd. *aldrig att*. Ces expressions n'ont pas toutes, je pense, la même origine. Ainsi, celles qu'on trouve dans les langues romanes sont expliquées comme le résultat d'une contamination, en tant que, p. ex., *heureusement qu'il est venu* serait issu de *heureux qu'il soit (est) venu* et *heureusement il est venu*. En tout cas, la caractéristique donnée par M. Löfstedt dans Syntactica II p. 269, est très importante pour l'appréciation des constructions en question: «Das für ihren inneren und äußeren Typus Charakteristische läßt sich übrigens auch so ausdrücken, daß der adverbiale Ausdruck seiner Wichtigkeit gemäß an Stelle eines Hauptsatzes getreten ist.» Cette description me semble applicable tout particulièrement au grec et au latin, où, comme on sait, il est très commun qu'un adverbe, bien qu'il soit formellement subordonné au verbe attributif de la proposition, exprime une pensée qui, normalement, devrait être exprimée sous la forme d'une proposition principale (cf. Kühner-Gerth II p. 115; Schmalz-Hofmann p. 845, Zusatz a). Cf. p. ex. Arist. Av. 139 *καλῶς γέ μου τὸν υἱόν, ὦ στιλβωνίδη,* | *εὑρὼν ἀπιόντ' ἀπὸ γυμνασίου λελουμένον* | *οὐκ ἔκυσας*, où *καλῶς(γε)* exprime un avis ironique sur ce qui suit (van Leeuwen: nae laudo te). Il est donc assez naturel qu'à l'époque byzantine, un *καλῶς* de cette espèce soit désigné au moyen de *ὅτι* comme une proposition principale même extérieurement (cf. Etudes l. c., où, entre autres choses, je cite Léont. Vita Sym. 1717 B *καλῶς, ἀββᾶ Συμεών, ὅτι ἔφθειρας καὶ ἐνεγάστρωσας τὴν δούλην μου*). Dès l'époque classique, ainsi que cela ressort de ce qui suit, on trouve en effet des traces de cette construction.

L'emploi de *ὅτι* après la locution figée *εὖ γε*, qui se rapproche d'une interjection (cf. lat. *euge*), dans Plat. Lach. 181 A: *Εὖ γε νὴ τὴν Ἥραν, ὦ Σώκρατες, ὅτι ὀρθοῖς τὸν πατέρα*, est tout à fait compréhensible. Cet exemple est cité par Kühner-Gerth II p. 116, mais il y est rangé incorrectement parmi les cas cités ci-dessus où l'adverbe est subordonné formellement au verbe attributif. Cf. encore Arist. Nub. 866 *εὖ γ', ὅτι*[44] *ἐπείσθης*. Particulièrement intéressant est Arist. Equ. 101 *ὡς εὐτυχῶς ὅτι οὐκ ἐλήφθην, ἔνδοθεν* | *κλέπτων τὸν οἶνον*. Ce passage a provoqué les doutes de Reiske lui-même, qui, en se référant à Plat. Hipp. Mai. 285 E, a proposé *ηὐτύχησ(α)* au lieu de *εὐτυχῶς*. Il va sans dire que le passage de Platon – *ηὐτύχηκάς γε ὅτι Λακεδαιμόνιοι οὐ χαίρουσιν* – n'appuie que très

[44] Comme *εὖ γ' ὅτι* est employé dans le dialogue tant par Platon que par Aristophane, il y a tout lieu de supposer que cette locution était propre au langage familier attique. Cf. G. Rudberg, Platon (Lund 1938) p. 138.

faiblement un changement pareil. Les nombreux parallèles offerts par d'autres langues et le grec byzantin nous garantissent que la leçon textuelle *ὡς εὐτυχῶς ὅτι* est correcte. Je veux surtout attirer l'attention sur un exemple tiré de l'allemand que cite M. Löfstedt (l.c.): *glücklicherweise, daß die Gemälde so hoch stehen* (Gœthe), et sur un passage dont j'ai traité dans Etudes p. 86 et où *ὡς* devant l'adverbe rend la ressemblance encore plus frappante, je veux dire Philarète 121, 23 *ὡς ἀληθῶς ὅτι εἰς τοὺς νεκροὺς ἡμᾶς κατεψηφίσασθε.*

Il y a quelque affinité entre ces manières de s'exprimer et *πλὴν (ἀλλ') ὅτι*, qui, dans le grec de la basse époque, s'emploie parfois (Etudes p. 45; Wifstrand, Eranos vol. 43, p. 342ss.) presque au même sens que *πλήν (ἀλλά)* tout seul, p. ex. Léont. Vita Sym. 1737 C *Ἀλλ' οἱ τρεῖς ἐξ αὐτῶν καὶ ἐμόνασαν κατανγέντες ἐπὶ τῇ πολιτείᾳ τοῦ Σαλοῦ. Πλὴν ὅτι τινὶ εἰπεῖν τί ποτε, ἄχρις οὗ ἔζη ἐν σαρκὶ ὁ Σαλός, οὐκ ἐδυνήθησαν* ou Anecd. p. 174 *καὶ εὐχόμεθα πρὸς τὸν θεὸν ὑπὲρ ὑμῶν ὅτι καὶ ἡμεῖς ἐξ ὑμῶν ἐσμεν, ἀλλ' ὅτι ἐξελέξατο ἡμᾶς ὁ θεὸς καὶ ἔθετο ἡμας ἐν τῷ τόπῳ τούτῳ ἀναμαρτήτους.* Une comparaison avec le *πλὴν ὅτι* classique, p. ex. Arist. Nub. 1429 *καίτοι τί διαφέρουσιν | ἡμῶν ἐκεῖνοι, πλὴν ὅτι ψηφίσματ' οὐ γράφουσιν*, fait ressortir une différence marquée dans l'emploi, en ce sens que, dans ce dernier cas, la proposition introduite par *πλὴν ὅτι* est subordonnée à la proposition précédente, ce qui n'est pas le cas pour les exemples byzantins. Peut-être peut-on sous ce rapport découvrir parfois un signe d'indépendance dès l'époque classique. Cf. Arist. Pac. 675 *ψυχήν γ' ἄριστος! πλήν γ' ὅτι | οὐκ ἦν ἄρ' οὗπέρ φησιν εἶναι τοῦ πατρός* et Thesmoph. 240 *ἐμοὶ μελήσει, νὴ Δία, πλήν γ' ὅτι κάομαι.* Il est difficile, certes, de constater exactement ce que signifie *πλὴν ὅτι* dans des passages pareils, mais, d'autre part, le sens de «sauf que» n'est guère, je pense, applicable ici.

Une des sources de l'ellipse linguistique, source dont on ne saurait guère exagérer l'importance, c'est l'émotion. Dominé par une émotion plus ou moins forte, le sujet parlant n'a souvent pas assez de patience pour englober dans son discours toutes les parties de la proposition, mais omet ce que, dans la situation donnée, il regarde comme étant dans la nature des choses même. L'émotion constitue donc une explication suffisante de bien des ellipses usuelles. Ainsi, le verbe est souvent omis dans les phrases exprimant un ordre ou un désir, parce que celles-ci sont affectives de leur nature. Cf. les exemples suivants tirés d'Aristophane: Acharn. 345 *ἀλλὰ μή μοι πρόφασιν, ἀλλὰ κατάθου τὸ βέλος*, Nub. 84 *μή μοί γε τοῦτον μηδαμῶς τὸν Ἵππιον* (Teuffel-Köhler: «Das im Sinne liegende *λέγε* oder *εἴπῃς* läßt die Lebhaftigkeit weg»), Av. 145 *οἴμοι, μηδαμῶς | ἡμῖν γε παρὰ θάλατταν*, Plut. 527 *εἰς κεφαλήν σοι* (cf. Acharn. 833 *εἰς κεφαλὴν τράποιτ' ἐμοί* et Liddell-Scott s. v. *κεφαλή*, 4). Mais des formes de l'indicatif peuvent, elles-aussi, être omises, cela s'entend, surtout quand elles sont affectives. Outre *πρὸς σὲ γονάτων* (sc. *ἱκετεύω*), cité par Kühner-Gerth II p. 559, 5, on peut citer ici p. ex. Arist. Av. 274 *οὗτος! ὦ σέ τοι!* où les particules *ὦ* et *τοί* relèvent l'émotion vive (cf. ib. 406 *ἰώ, ἔποψ! – σέ τοι καλῶ*). A la suite de ces exemples classiques, les propositions abrégées suivantes, que j'ai trouvées dans la littérature byzantine, méritent, je pense, d'être notées.

Anecd. p. 77 *καλῶς σοι, ἱερεῦ, εἴπερ ὡς ἤρξω καὶ πληρώσῃς.* La proposition nominale *καλῶς σοι,* exprimant un désir, a des parallèles dans d'autres langues, p. ex. le lat. *bene tibi!, qui illi di irati,* sc. *sint* (Cic. Att. 4, 7, 1), le haut allem. mod. *gesegnet sein Andenken!* (Schmalz-Hofmann p. 625, 4; Brugmann, Die Syntax d. einfachen Satzes im Indogermanischen p. 60). Cf. aussi Acta Marin.[45] 64, 18 *ὁ ἅγιος ἀπεκρίθη· Μή σοι καλῶς, ἀσεβέστατε, ἵνα ἐγὼ λίθοις θύσω καὶ δαίμοσιν ὁμοίοις σου,* passage difficile à interpréter, si l'on suit l'interponctuation dans l'édition de Usener. Cependant, le sens devient tout à fait clair, si l'on comprend *ἵνα* comme introduction d'une question indignée[46]: «(Que tu sois maudit, impie!) Tu crois donc que je vais sacrifier à des pierres et à des démons qui sont tes pareils?» Par contre – chose significative – la copule est ajoutée à *καλῶς σοι* dans la proposition affirmative[47] ib. 19, 20 *πολλὰ χρήματα παρέξομαί σοι καὶ καλῶς σοι ἔσται ὑπὲρ πάσας τὰς ἡλικιώτιδάς σου.* – Assez fréquente, bien qu'on l'ait peu observée, est la phrase *ὄντως σοι (ὑμῖν),* où est sous-entendu un *verbum dicendi (λέγω).* Ainsi, p. ex., dans Joann. Mosch. (Migne P.G. 87:3) 2932 A *ὄντως σοι, πῶς γέγονας τυφλός;* ib. C *καὶ λέγει μοι· Ὄντως σοι, κῦρι ἀββᾶ, μὴ πράξωμεν σήμερον* (= Hesseling, Jean Moschos 74, 46), Dan. Styl. 125, 29 *Ὄντως ὑμῖν, ἀδελφοί, τί ὑμῖν δοκεῖ; δεξώμεθα τὸ παιδίον τοῦτο ἢ τί βούλεσθε;* cf., sans ellipse, ib. 125, 10 *Ὄντως ὑμῖν λέγω, τέκνα, δεξώμεθα τὸ παιδίον τοῦτο* et Sym. Styl. 60, 28 *ὄντως ὑμῖν, ἀδελφοί, λέγω.* La gémination ou même la triplication de ce genre de phrases (Hofmann, Lat. Umgangsspr. §§ 59–62; Blass-Debr. § 493, 1) marquent une émotion accentuée; comp., p. ex., Dan. Styl. 132, 11 *Ὄντως σοι, ὄντως σοι, ὄντως σοι, τῷ Κυρίῳ ἰδοὺ τρίτον σε ὥρκισα μὴ ἀπέλθῃς ἐπὶ τὰ μέρη ἐκεῖνα* avec un passage classique: Arist. Equ. 16 *μή μοί γε, μή μοι, μὴ διασκανδικίσῃς.* C'est sans doute deux autres exemples que présentent Kosmas 18, 154 *ὄντως σὺ ἑταῖρε βλέπε, πῶς παραμένεις ἐν τῷ οἴκῳ τούτῳ* et Léont. Vita Joann. 41, 5 *Ὄντως, σὺ ἄδελφε, ἔλαβές ποτε ἐκ τοῦ οἴκου ἐκείνου ἐντολήν;* où *σύ* au lieu de *σοί* est un de ces lapsus itacistes habituels. Cf. aussi Joann. Mosch. 2857 A *Ὄντως σύ* (v. l. *σοι*) *κῦρι ἀββᾶ, τί οὕτως κλαίεις.* Remarquables sont Theoph. Conf. 349, 27 *βαβαί σοι, Μαυΐα, συμβουλεύεις τὸ σῶμα δοῦναι, τὴν δὲ σκιὰν κατέχειν* et l'ellipse *τὸν θεόν σοι,* p. ex. dans Kosmas 16, 82 *λέγει αὐτῇ· τὸν θεόν σοι· ὡς ἀπὸ ποίου λύχνου ἐλογίζου δεδόσθαι σοι ἣν ἔφης ὑπὸ τῶν ἁγίων στοῦππαν.* Comme, ainsi que j'ai cherché à le montrer auparavant (Et. Théoph. p. 34s., Etudes p. 39ss.), l'accusatif *τὸν θεόν* présuppose qu'on ait originairement sous-entendu *ὁρκίζω* ou quelque autre verbe signifiant «je t'*adjure* (au nom de Dieu)», on s'attend naturellement à trouver *σέ* au lieu de *σοί* (cf. Marc 5, 7 *ὁρκίζω σε τὸν θεόν, μή με βασανίσῃς*). Le datif s'explique aisément, si on suppose qu'on n'a commencé à l'employer que plus tard, quand *ὁρκίζω* n'était plus sous-entendu et que, par conséquent, l'analogie avec, p. ex., *ὄντως σοι* pouvait agir. Il est à remarquer, d'ailleurs, que le datif

[45] Acta S. Marinae et S. Christophori, éd. H. Usener. Bonn 1886.

[46] Voir Sophocles, s. v. *ἵνα,* 12.

[47] Chez Homère, dans les phrases exclamatives et interrogatives, la copule est même omise deux fois plus souvent qu'elle n'est employée (Brugmann-Thumb p. 657).

s'employait également dans d'autres expressions du même type que *τὸν θεόν*; cf. Vita Xénoph.[48] 390, 12 *τὸν φόβον σοι τοῦ Θεοῦ, εἰπέ μοι τὴν ἀλήθειαν*, Historia Lausiaca (éd. Butler) 19, 10 *τὴν κεφαλήν σοι* (om. B) *τοῦ βασιλέως σου ὃν σὺ φοβῇ ... κέλευσον χαλασθῆναί με ἐν τῷ λέβητι.*

Il ressort des exemples qui viennent d'être cités que des types d'expressions elliptiques dont un des éléments est un pronom personnel au datif, s'emploient tant dans le grec classique que dans le grec byzantin. Il importe à ce sujet de citer *ὤ-μοι* «malheur à moi!» (c.-à-d. interjection + datif), parce que cette expression est en même temps susceptible de projeter une lumière éclatante sur le rôle important que joue l'émotion pour la naissance d'ellipses. Cf. Brugmann, Die Synt. d. einf. Satzes p. 191: «Die Herstellung der Form des Kurzsatzes ist durch die Interjektion wesentlich begünstigt worden; je klarer die Interjektion schon für sich die Grundstimmung kundtat, um so leichter verträgt der auf denselben Ton gestimmte Gedanke, der sich anschließt, eine die Meinung des Redenden nur andeutende sprachliche Gestaltung.»

Est également elliptique *πίστευσον*, employé à l'époque byzantine au lieu du rare *πίστευσόν μοι*[49]. C'est une formule d'introduction automatisée, qui est souvent suivie d'une proposition principale sans copule (Etudes p. 2s.), p. ex. Vita Andr. 789 C *πίστευσον, κἂν ἔξηχος εἶ, καλῶς ἡμᾶς ὕβρισας.* Comparable à cette manière de s'exprimer est le classique *ἀμέλει*, p. ex. Arist. Acharn. 368 *ἀμέλει μὰ τὸν Δί' οὐκ ἐνασπιδώσομαι*, en tant que, dans l'un et l'autre cas, un impératif originaire fait fonction d'adverbe au sens de «certainement, à coup sûr».

D'un caractère elliptique et en même temps automatisé est encore *δέομαι* dans les exemples byzantins suivants: Sym. Styl. 26, 6 *Δέομαι τῇ ἁγιωσύνῃ*[50] *σου · ὁ ἄνθρωπος οὗτος καταλῦσαι θέλει τὸ μοναστήριον*, Acta S. Christophori (Anal. Boll. 1, 1882) 132,10 *Δεόμεθά σου · ὁ βασιλεὺς ἡμᾶς πρὸς σὲ ἔπεμψεν, ὅπως θελήσεις τῇ ἡμετέρᾳ καταθέσθαι βουλῇ καὶ ζήσεις*, Dan. Styl. 192, 2 *Οἶδα κἀγώ, δέομαί σου, ὅτι ἄνθρωπος εἶ τοῦ θεοῦ.* Tandis que, dans ces exemples, *δέομαι* semble être destiné à attirer l'attention de l'auditeur sur ce que celui qui parle a à dire, le verbe, dans les questions, dénote le désir du sujet parlant d'avoir une réponse («je t'en prie, réponds-moi!»), p. ex. dans Dan. Styl. 184, 18 *Ἔγχωρεῖ γάρ, δέομαί σου, ἐν πολέμῳ χωρὶς κόπου ἢ θλίψεώς τινα περιγενέσθαι;* cf. Cic. epist. 7, 16, 2 *oro te, quis tu es?* (Hofmann, Umgangsspr. p. 200) et *ποίησον ἀγάπην* introduisant une question, dont je m'occupe dans Etudes p. 4s. Le fait qu'une ellipse de cette sorte se retrouve dans le gr. mod., montre combien elle est naturelle au point de vue psychologique; on y dit p. ex. *τί θὰ ἔκαμα τότε, σὲ παρακαλῶ* «que devais-je alors faire, je t'en prie (dis-le moi)». Ici, encore, il y a lieu, ce me semble, de citer une parallèle directe dans le vieux grec, savoir *ἀντιβολῶ*, qu'Aristophane emploie souvent parenthétiquement, p. ex. Equ. 109 *εἶπ', ἀντιβολῶ, τί ἐστι*, et, dans une

[48] De Vitae SS. Xenophontis et sociorum codicibus Florentinis, Anal. Boll. 22 (1903), 377–394.

[49] Cf. de lat. *crede mihi*, p. ex. Petron. 69, 3 *crede mihi, et vos novimus.*

[50] Pour le datif avec *δέομαι*, voir p. ex. Löfstedt, Synt. I² 207s.

question, de la manière mentionnée ci-dessus, à savoir dans Eccl. 1071 *ἀτὰρ τί τὸ πρᾶγμ' ἔστ', ἀντιβολῶ, τουτί ποτε*[51].

Quand des expressions telles que *δέομαι, ἀντιβολῶ, ποίησον ἀγάπην*, dont je viens de m'occuper, sont employées dans les questions, celles-ci deviennent plus ou moins affectives. Plus, cependant, une expression pareille s'éloigne de son sens primitif ou se change même en une particule interrogative stéréotypée, et plus ces questions perdent de leur caractère affectif. C'est un exemple d'une évolution très avancée en ce sens, exemple qu'on n'a pas observé, à ce que je sache, que semble nous offrir *ἄρτι*, ainsi que cela ressort des passages grecs suivants de la basse époque: Vita Hyp., ch. 135, 12 *ἄρτι, κῦρι, οὗτοι ὅλοι οὐ περισπῶσίν σου τὸν νοῦν ἀπὸ τοῦ θεοῦ;* Greg. Agr. 565 B *ἄρτι, τέκνον Γρηγόριε, οὐ λυπεῖ σε ἡ θλίψις τῶν γονέων σου;* Apophthegmata patrum (Migne, P.G. 65) 393 C *ἄρτι οὐκ ἔφθασας εἰς τὰ μέρα τοῦ ἀββᾶ Ἀντωνίου, πάτερ;* Acta Christoph. (Anal. Boll. 1) 132, 12 *ἄρτι ὑμεῖς τί λέγετε; πείθεσθέ μοι καὶ ὁμολογεῖτε τὸν Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν.* Il est difficile de dire comment *ἄρτι* en est venu à assumer cette fonction. Si l'on part du sens de «maintenant», une comparaison avec la particule interrogatoire latine *num* paraît très séduisante. Car celle-ci est regardée aujourd'hui à peu près généralement (cf. Schmalz-Hofmann § 223) comme une forme non amplifiée par rapport à *nunc* ⟨ nun-ce. Selon Hofmann, Umgangsspr. p. 42, dont les exemples ne me semblent pourtant pas tout à fait convaincants, l'emploi de *nunc* dans certaines questions et exclamations animées et revêches montre comment *num* en est venu peu à peu à être limité aux questions auxquelles on attend une réponse négative. Il est donc possible que *ἄρτι* ait évolué de la même manière vers une sorte de particule interrogative. Il y a cependant une autre possibilité, dont, à mon avis, on ne saurait faire abstraction, à savoir que *ἄρτι*, dans ce genre de questions, soit une expression concise au sens de: *réponds tout de suite!* C'est justement à l'époque postclassique que *ἄρτι* s'emploie au sens de *tout de suite, immédiatement*, p. ex. dans l'Ev. de S. Jean 13, 37 *λέγει αὐτῷ Πέτρος· κύριε, διὰ τί οὐ δύναμαί σοι ἀκολουθῆσαι ἄρτι.* Dans les exemples en question, l'impératif serait donc sous-entendu. Sous d'autres rapports, il n'est pas rare dans le bas grec; cf. Ev. de S. Math. 3, 15 *ἄφες ἄρτι,* Théophane (éd. de Boor) 183, 20 *ἄρτι καὶ ἄρτι, Κύριε, ἐλέησον,* Const. Porph. De Cerim.[52] 359, 7 *ἄρτι καὶ ἄρτι, Κύριε, βοήθησον.* Suivant cette dernière hypothèse, on doit donc ranger *ἄρτι* parmi les expressions qui sont destinées à hâter la réponse à une question ou à marquer que l'interrogateur est désireux d'avoir une réponse, telles que, p. ex. le stéréotypé *οὐκ ἐρεῖς* (Arist. Acharn. 580 *τί δ' εἶπας ἡμᾶς; οὐκ ἐρεῖς;* ou (cf. ci-dessus) *δέομαι, ἀντιβολῶ, ποίησον ἀγάπην*, etc. On doit, je suppose, ranger ici également *ἐτεόν*, apparemment employé par Aristophane comme particule inter-

[51] Cf. Thomas Mann, Der Zauberberg I p. 101: «Wissen Sie auch, daß mein großer Lehrer eine Hymne an ihn gerichtet hat? – *Erlauben Sie*, sagte Hans Castorp, an den Teufel?»

[52] Constantinus Porphyrogenitus, De cerimoniis aulae Byzantinae (Corpus script. hist. Byzant.).

rogative. D'ordinaire, on le traduit comme synonyme de *revera*, mais il est aussi rendu par *quaeso*[53] (Blaydes, au sujet de Acharn. 322), *ὦ τάν* (cf. l'addition dans le Thesaurus, s.v. *ἐτεόν*). Cependant, ces explications semblent être données au hasard, en tant qu'on a négligé de les mettre en relation avec le sens du mot dans d'autres contextes. Ainsi, à mon avis, un passage tel que, p. ex., Hom. Il. 15, 53 *ἀλλ' εἰ δή ῥ' ἐτεόν γε καὶ ἀτρεκέως ἀγορεύεις,* | *ἔρχεο νῦν μετὰ φῦλα θεῶν* ne doit pas être négligé, quand on cherche à trouver comment le mot en question a reçu sa fonction de mot interrogatif. Le sens de «véridiquement» que *ἐτεόν* a dans ce passage s'applique en effet également à ce mot chez Aristophane, si l'on présume que *ἐτεόν* en tant que particule interrogative était originairement une expression concise marquant le désir d'avoir une réponse véridique. Dans un passage au moins, savoir Nub. 35 *ἐτεόν, ὦ πάτερ,* | *τί δυσκολαίνεις καὶ στρέφει τὴν νύχθ' ὅλην,* où le mot est placé devant le pronom interrogatif, on a l'impression nette d'une particule introductive qui n'est pas subordonnée à la proposition interrogative suivante. Moins clair est Equ. 32 *ποῖον βρέτας σύ γ'; ἐτεὸν ἥγεῖ γὰρ θεούς;* car la position de *γάρ* est très libre chez les auteurs comiques (Kühner-Gerth I p. 330, 1). En ce qui concerne Av. 393 *ἐτεόν, ἦν δ' ἄρ' ἀποθάνωμεν,* | *κατορυχησόμεσθα ποῦ γῆς;* ce passage admet des interprétations différentes. On peut comprendre *ἐτεόν* comme une proposition indépendante: *c'est vrai*, c.-à-d. une réponse approbatrice à ce qu'a dit Peisthetairos (au sujet de quoi, certes, nous sommes assez dans le doute, par suite du texte corrompu), ou bien, avec Liddell-Scott, comme une question ironique *so! indeed? itane?* Le passage cité ci-dessus Nub. 35 montre pourtant qu'il n'y a pas d'obstacle à interpréter *ἐτεόν* comme une particule interrogative d'introduction. Le fait que *δέ* n'ait pas été placé immédiatement après le mot introductif, n'est pas nécessairement en contradiction avec cette interprétation, si l'on part, ainsi que je l'ai fait ci-dessus, de cet autre fait que *ἐτεόν*, dans des cas pareils, était originairement une proposition indépendante. Une parallèle directe de cet ordre des mots nous est offert par Arist. Pac. 226 *εἰπέ μοι, ἡμᾶς δὲ δὴ τί δρᾶν παρασκενάζεται;* où la phrase introductive, qui est également destinée à attirer l'attention sur la question suivante, occupe la même position indépendante que *ἐτεόν*. Cf. d'ailleurs, Arist. Plut. 131 *φέρε,* | *τίς οὖν ὁ παρέχων ἐστίν αὐτῷ τοῦθ'; ὁδί* et la position de *δέ*, quand la proposition est introduite par un vocatif, p. ex. Hom. Il. 1, 282 *Ἀτρεΐδη, σὺ δὲ παῦε τεὸν μένος* (v. Brugmann-Thumb § 439).

Les ellipses dont je me suis occupé ci-dessus se composent d'un ou de plusieurs mots subordonnés au verbe attributif, qui est aisé à suppléer à l'aide du contexte. Au fond, cependant, il s'agit du même phénomène, quand la proposition principale dont dépend une proposition subordonnée est omise. Les ellipses de cette espèce sont très communes dans les langues modernes, surtout, bien entendu, dans le discours familier, et ne peuvent être niées; elles peuvent plutôt être employées comme

[53] Cf. p. ex. Plaut. Poen. 608 *quaeso, di immortales, quin abis* 'ich bitte um Himmels willen, was gehst du nicht?' (Hofmann, Umgangsspr. p. 128).

matériaux de comparaison, quand il s'agit d'apprécier des phénomènes analogues dans les langues mortes. C'est pour plusieurs raisons que certains savants évitent en principe d'expliquer de cette manière les propositions incidentes absolues employées en grec (et en latin). C'est surtout, je pense, l'abus qu'on a fait auparavant de l'ellipse comme explication qui a fait tourner le pendule. Il est également aisé de comprendre qu'en un temps où le langage était mesuré suivant les normes de la logique, le nombre des ellipses ait menacé de devenir, pratiquement, illimité. La réaction contre les exagérations de cette manière d'expliquer est donc justifiée, mais, d'un autre côté, il faut reconnaître maintenant que, p. ex., Lange[54] va beaucoup trop loin, quand il qualifie ce moyen d'expliquer certains phénomènes linguistiques de commode, sans doute, mais extrêmement suspect. L'explication commode d'un problème peut être celle qui nous en offre la solution rationnelle et naturelle; cf. Löfstedt, Synt. II 236: «Die eigentliche, durch Abkürzung einer usuellen Ausdrucksweise oder Unterdrückung eines selbstverständlichen Begriffes entstandene Ellipse spielt doch, wie Wilhelm Schulze (Berl. phil. Woch. 1896, 1363) richtig bemerkt hat, in fast allen Sprachen eine viel bedeutendere Rolle als manche Gelehrte zugestehen wollen, und ist im allgemeinen, wenn man die Sache ohne Künsteleien betrachtet, leicht erkenntlich.» Une raison de plus pour laquelle bien des savants ne veulent pas reconnaître l'existence d'incidentes elliptiques, doit sans doute être cherchée dans une aspiration, légitime en elle-même, à découvrir autant de traces de la langue primitive que possible, même dans le domaine de la syntaxe. Mais en faisant à ce sujet la supposition correcte en principe que la proposition simple soit plus ancienne que la période de phrases (cf. Delbrück, Syntaktische Forschungen I p. 12), cela ne veut pas dire que, dans les langues anciennes, toutes les propositions qui ont la forme d'une incidente, tout en étant démunies de proposition régissante, doivent *a priori* être regardées comme des propositions principales primitives. Un examen sans idées préconçues de chaque cas particulier en lui-même est sans doute la méthode qui nous profitera le mieux. Il est à remarquer à ce sujet que nous savons très peu de la structure de la phrase dans la langue primitive indoeuropéenne (Brugmann, Die Syntax d. einf. Satzes p. 9), et en raison de cela et encore parce que les incidentes, généralement parlant, relèvent de l'évolution des langues particulières (Brugmann-Thumb p. 636s.; Schmalz-Hofmann p. 32), nous sommes très forcés de nous aider par des analogies que nous offrent les langues modernes.

Un exemple caractéristique de ce genre de parallèles est celui-ci. En suédois, on emploie souvent dans les injonctions polies une proposition introduite par la conjonction conditionnelle (ou interrogative) *om*. Cf. p. ex. Eyvind Johnson, Nattövning p. 140, où un chanteur demande au public de faire silence en disant: «*Om jag för be om en smula tystnad, en smula uppmärksamhet*!» Exprimée de cette manière, la demande devient on ne peut plus polie: le sujet qui parle remet à ses

[54] Der homerische Gebrauch der Partikel *εἰ* (Abhandl. d. Kgl. Sächs. Ges. d. Wissensch. Tome 6, 1872/3) p. 6.

auditeurs de décider s'il peut présenter sa demande. Le fait qu'il omet la proposition principale ne tient pas seulement à ce que celle-ci peut être suppléée aisément à l'aide de la situation: on marque par là en même temps qu'on n'ose trancher net par pure discrétion. Qu'on remarque cependant que, dans le grec postclassique, s'emploient des phrases introduites par *εἰ* qui ont une valeur analogue; cf. Sym. Styl. 41, 12 *Ἕτερον δὲ μυστήριον ἐὰν ἀκούσῃς*, ce qui est plus poli que l'impératif dans la version parallèle ib. 40, 14 *Ἄλλο ξένον καὶ θαυμαστὸν ἀκούσατε*. Également instructive est une comparaison entre ib. 47, 6 *Ἄλλο δὲ πάσιν μυστήριον ἐὰν ἀκούσῃς* et la variante dans 46, 7 *Ἄλλο μυστήριον ἀκούσατε* et entre 55, 3 *ἄλλο δὲ παράδοξον ἐὰν ἀκούσῃς* et 54,5 *ἄλλο θαῦμα φοβερὸν καὶ ἔνδοξον ἀκούσατε*. L'ordre des mots – le régime placé avant *ἐάν* – est le même que, p. ex., dans I Cor. 6, 4 *βιωτικὰ μὲν οὖν κριτήρια ἐὰν ἔχητε κτλ.* (Blass-Debr. § 475; Kühner-Gerth II p. 598, 6) et n'est donc pas de nature à provoquer des doutes tellement fortes, que l'on préfère comprendre le régime comme une proposition principale elliptique sans verbe attributif, voulant dire *je vais raconter* ou quelque chose d'analogue. Il est à remarquer d'ailleurs que M. Ljungvik, Beiträge zur Syntax d. spätgr. Volksspr. p. 60s., a attiré l'attention sur le fait que l'on trouve des subordonnées absolues de cette espèce dans les papyrus; cf. Lond. II 404 (p. 305, 346 ap.), 6 *ἐάν σοι οὖν δοκῖ, κύριε, ἐλθῖν πρὸς ἡμᾶς, καὶ εὐθέως γείνεται τὸ ἔργον*, Oxy. VI 932 (IIe ap.), 7 *καὶ ἐὰν δύνῃ ἀναβῆναι, ἵνα ἐπιγνοῖς τὸν ὄνον*, Mich. Zen. 29 (256 av.), 4 *ἵ σοι δοκεῖ συντάξαι*[55] *ἀποδο[ῦ]ναι αὐτήν* (scil. *τὴν ὄνον*), *ἵνα τὰ ζμήνεα μεταγ[ά]γωμεν ἐπὶ τὰ* (l. *τὰς*) *νομάς*, ib. 57 (248 av.), 7 *ἔτι οὖν καὶ νῦν εἰ μὲν δύνῃ αὐτὸς ἀπὸ σαυτοῦ ἀπομεριμνήσας ἐντυχεῖν· οὐ γὰρ ἐπιτήδειον ἦν ἡμᾶς γράφειν*. Des enquêtes ultérieures sur l'emploi de cette construction dans les papyrus pourront probablement mettre au jour plus d'exemples, mais il est inhérent au caractère populaire même des phrases elliptiques qu'elles soient difficiles à découvrir dans la langue écrite, et que des interprétations différentes soient possibles. Un passage difficile à interpréter sous le rapport en question se lit dans Pap. Oxy. VIII 1156 (IIIe ap.), 3 *προσῆλθέν μοί Σαραπίων ὁ ἀπὸ Φιλονίκου ὡς ἕνεκεν ὀλίγων σιταρίων εἰς πᾶσιν· [ἐὰ]ν οὖν θέλῃς αὐτῷ [δοῦ]ναί [τι] καὶ ἀντὶ τῆς τιμῆς [καὶ] τὸ πάτημα παρ' αὐ[τοῦ] λαβῖν, ἐπὶ μέλλο[με]ν χόρτου χρίαν ἔχιν*. Quand M. Wifstrand, qui traite de ce passage dans *EIKOTA* 4, 3, rapporte la proposition introduite par *ἐάν* à ce qui précède, il peut s'appuyer sur plusieurs exemples tirés de la *koinê* qu'il cite, et où *οὖν* se présente dans un sens affaibli, mais, bien entendu, il est possible aussi – M. W. signale en effet que ce passage n'est pas univoque – d'interpréter, ainsi que l'a fait M. Ljungvik (l.c.), *ἐὰν οὖν θέλῃς αὐτῷ δοῦναί τι* comme une proposition elliptique du même type que celles qui viennent d'être mentionnées, et si tel était le cas, *οὖν* garderait dans ce passage sa nuance classique. Peu clair en ce qui concerne la structure grammaticale, est aussi Pap. Fay. 123 (env. 100 ap.), 9 *καὶ ὡς ἔχω ὧδε ἡμέρας ὀλίγας, ἐὰν*

[55] L'éditeur met une virgule après *δοκεῖ* et fait remarquer dans le commentaire: *συντάξαι* for *σύνταξον*, influenced by the preceding *δοκεῖ*.

δοκῇ σοι, πέμψαι τὸ ἀποχόον Ἰσᾶτος καὶ παραλάβωμεν τὸ ἐλάδιον λυπόν, ἐὰν δόξῃ σοι. M. Bror Olsson, qui traduit ce passage (Papyrusbriefe d. frühesten Römerzeit p. 181) comme suit: *Und da ich einige Tage hier bleibe, so sei so gut und sende die Quittung von Isas, und mögen wir den Rest des Olivenöles bekommen, wenn es dir beliebt,* voit dans *πέμψαι* – avec raison, peut-être – un impératif *πέμψε*. Il est donc impossible dans ce cas de décider comment la première proposition conditionnelle doit être appréciée (Ljungvik l.c.). Cependant, il est plus aisé d'arriver à une conclusion nette concernant la seconde. Car l'ordre des mots rend probable que *λοιπόν* n'est pas, comme le suppose M. Olsson, qui suit à cet égard les éditeurs anglais (ils traduisent «the rest of the oil»), complément déterminatif de *τὸ ἐλάδιον* (cf. Blass-Debrunner § 270), mais qu'il doit être rapporté à ce qui suit. Cependant, dans le bas grec, *λοιπόν* est souvent synonyme de *οὖν* au sens de «donc, par conséquent» (Etudes p. 30). Et si ce sens est appliqué à notre passage, *λοιπὸν ἐὰν δόξῃ σοι* ne saurait guère être interprété que comme une subordonnée absolue, qui, de même que celles que j'ai citées plus haut, exprime une demande polie: *ayez la bonté donc (de le faire).*

Bien que ces derniers passages soient donc un peu équivoques, il reste, pourtant, un assez grand nombre d'exemples tout à fait sûrs, qui montrent que cette manière de s'exprimer s'employait réellement dans le grec postclassique. Cependant, je crois qu'une interprétation naturelle de certains passages de la littérature plus ancienne montrera que cette ellipse n'a pas été étrangère au grec classique non plus. Il est vrai que le verbe attributif est à l'époque classique toujours un optatif, plus tard, par contre, un indicatif ou un subjonctif, mais cette différence tient à ce que l'optatif disparaît graduellement de la langue vivante et, à son tour, montre peut-être combien cette ellipse était vivace, puisqu'elle est restée dans le bas-grec, malgré qu'on n'ait plus à sa disposition l'optatif potentiel, qui est si propre pour relever d'une façon délicate le caractère poli et modeste d'une telle demande.

Un exemple instructif de ce genre d'expressions contenant un optatif nous est offert par Hérodote VII 5. Mardonius conseille à Xerxès, qui se prépare à faire la guerre à l'Egypte, de ne pas manquer de se venger sur les Athéniens: *Δέσποτα, οὐκ οἰκός ἐστι Ἀθηναίους ἐργασαμένους πολλὰ δή κακὰ Πέρσας μὴ οὐ δοῦναι δίκην τῶν ἐποίησαν. ἀλλ' εἰ τὸ μὲν νῦν ταῦτα πρήσσοις τά περ ἐν χερσὶ ἔχεις· ἡμερώσας δὲ Αἴγυπτον τὴν ἐξυβρίσασαν στρατηλάτεε ἐπὶ τὰς Ἀθήνας.* La leçon *ἀλλά* au lieu de *ἀλλ' εἰ* dans la famille de manuscrits dite romaine est à bon droit rejetée par Heinrich Stein[56] pour cette raison que *πρήσσοις*, si on acceptait *ἀλλά*, devrait être interprété ou comme exprimant un désir, ce qui ne s'accorde en aucune façon avec le contexte, ou bien comme un impératif modeste. Cependant, l'optatif (sans *ἄν*) n'a ce dernier sens qu'à la 3e personne, p. ex. *ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην.* Si, donc, *ἀλλ' εἰ* est la leçon correcte, il s'ensuit de là que l'optatif *πρήσσοις* n'exprime pas ici un désir – ce que désire Mardonius, c'est en effet que Xerxès attaque l'Hellade – mais qu'il est potentiel. D'ailleurs, il est à remarquer qu'il est

[56] Hude, lui-aussi, préfère *ἀλλ' εἰ*.

souvent difficile de distinguer ce genre de propositions introduites par *εἰ* de celles exprimant un désir et parfois introduites également par cette particule, surtout si – chose dont je suis absolument convaincu (cf. ci-dessous) – l'optatif doit être regardé comme étant au fond *modus potentialis* dans ce dernier cas aussi. Chaque exemple doit en conséquence être minutieusement analysé par rapport au contexte. Il est évident (voir Stein dans le commentaire au sujet du passage dont je viens de m'occuper) que nous avons affaire au même genre de propositions conditionnelles dans Hérod. VII 235 *ὦ βασιλεῦ, εἰ μὲν δὴ συμβουλεύεαί μοι προθύμως, δίκαιόν με σοί ἐστι φράζειν τὸ ἄριστον· εἰ τῆς ναυτικῆς στρατιῆς νέας τριηκοσίας ἀποστείλειας ἐπὶ τὴν Λάκαιναν χώρην* (cf. le suéd. «om du skulle skicka, etc.») et ib. 160 *εἰ τοῦ μὲν πεζοῦ ὑμεῖς ἡγέοισθε, τοῦ δὲ ναυτικοῦ ἐγώ· εἰ δὲ ὑμῖν ἡδονὴ τοῦ κατὰ θάλασσαν ἡγεμονεύειν, τοῦ πεζοῦ ἐγὼ θέλω.* Dans ces cas aussi, il s'agit de conseils (propositions), et il n'y a donc pas lieu de traiter ces passages d'une autre manière que le précédent. Important pour l'appréciation de ce genre de propositions en tant qu'exprimant un conseil modeste est une amplification par *τί*, p. ex. dans Xén. Conv. II 3 *Τί οὖν εἰ καὶ μύρον τις ἡμῖν ἐνέγκαι, ἵνα καὶ εὐωδίᾳ ἑστιώμεθα;* Arist. Nub. 154 *τί δῆτ' ἄν, ἕτερον εἰ πύθοιο Σωκράτους | φρόντισμα* (cf. le comm. de Wilamowitz au sujet de Eur. Hér. 1074 et van Leeuwen à propos de Lysistr. 191). A mon avis, la proposition introduite par *εἰ* sans la moindre trace de proposition principale est de date plus ancienne que la construction dans ces passages: elle a sans doute pu être employée dès le moment où la langue n'était plus réduite à se servir de la seule manière paratactique pour enchaîner les phrases. Mais l'amplification par une proposition principale nous rend plus facile de comprendre la nuance de la phrase elliptique dont il s'agit.

Plus haut, j'ai donc prétendu que les propositions introduites par *εἰ (ἐάν)*, contenant un indicatif (subjonctif) et exprimant une injonction polie, etc., qui s'emploient dans le grec postclassique, ont été devancées, à l'époque classique, par des propositions introduites par *εἰ* et contenant un optatif. Quand, à ce propos, je n'ai pas fait mention des exemples tirés d'Homère que cite Stein au sujet d'Hérodote VII 5, c'est parce que je crois devoir soumettre à un examen particulier diverses sortes de propositions elliptiques introduites par *εἰ* qu'emploie Homère.

Quelques savants, et parmi eux surtout L. Lange[57], ont pensé en effet pouvoir découvrir des restes d'une parataxe primitive dans la période conditionnelle et, sous ce rapport, ont traité de certains passages d'Homère d'une autre manière que l'accoutumée. Ainsi, on est presque généralement d'avis que Lange a prouvé réellement que les phrases exprimant un désir introduites par *εἰ* ne doivent pas, comme on a cru auparavant, être comprises comme des phrases conditionnelles elliptiques, mais que, bien au contraire, les subordonnées hypothétiques sont nées,

[57] Voir ci-dessus, p. 169. Cf. aussi Delbrück, Der Gebrauch des Conjunctivs und Optativs im Sanskrit und Griechischen (Syntaktische Forschungen I) p. 70ss.

d'un côté, de phrases exprimant un désir et de l'autre de «einräumende Fallsetzungssätze» (cf. Kühner-Gerth I 228, rem. 2). Il est en un sens étonnant que les résultats auxquels Lange est arrivé dans ses recherches aient gagné tant d'approbateurs, car un examen attentif montre bientôt qu'il procède assez subjectivement dans l'interprétation des exemples dont il traite, ou, autrement parlant, qu'il ne part pas du cas en présence sans idées préconçues pour arriver ainsi à des conclusions d'une portée générale. Que sa thèse n'en ait pas moins été tant applaudie, s'explique, je pense, en partie par le fait (cf. ci-dessus p. 168) qu'elle n'opère pas avec la notion elliptique si décriée. Aussi certains savants ne semblent-ils pas avoir voulu comprendre combien il est scabreux de reconstruire la parataxe primitive, en partant des épopées homériques où la formation de phrases hypotactique a atteint un si haut degré de perfection. Il va sans dire que c'est d'une main très délicate qu'on devrait traiter ce genre de problèmes.

Sans doute, si on était sûr de l'étymologie de la particule *εἰ*, cela nous aurait fort aidé à surmonter la difficulté que j'ai indiquée. Malheureusement, cependant, on ne peut avoir recours qu'à des hypothèses assez incertaines et peu suggestives. Une opinion ancienne (cf. Delbrück, Conj. u. Opt. p. 70; Lange p. 15) associait le mot en question avec le thème *sva*, l'osque *svai* = le lat. *si*. De ce thème, qui, selon Delbrück, l. c., n'avait pas originairement un sens réfléchi, *εἰ* serait un locatif au sens primitif de «am genannten Orte», «zur genannten Zeit», «auf die genannte Weise». Ailleurs (p. 178), Lange définit *εἰ* tout simplement comme «eine zur Einleitung von Wünschen und Fallsetzungen geeignete interjectionsartige Partikel». En tout cas, il est convaincu non seulement que cette particule introduisait à l'origine des propositions principales, mais aussi que les poèmes homériques nous en fournissent des preuves certaines. Il est d'avis même que *εἰ* dans *ὡς εἰ* «bloß als Exponent der Fallsetzung fungiert», et aussi que *ὅτε* dans *ὡς ὅτε* a un sens indéfini («irgend einmal»), désapprouvant ainsi Antenrieth, qui, bien judicieusement, compare ces expressions avec «wie wenn» et «wie wann» en allemand. Même Kühner-Gerth, qui, d'ailleurs, ont pris les enquêtes de Lange comme base de leur exposé de l'origine des propositions introduites par *εἰ*, ont pourtant exprimé une opinion divergente à cet égard (II p. 492, rem.). Maintenant, *εἰ* est presque généralement[58] regardé comme locatif du thème pronominal *o-*/*ε-* 'celui-ci, lui' (Boisacq, Dictionnaire s. v. *εἰ;* Brugmann-Thumb § 605), *εἰ (αἰ, ἠ)* ayant primitivement signifié 'in dem Fall, unter den Umständen, so'. Cette étymologie, elle non plus, ne s'élève guère au-dessus du niveau des hypothèses incertaines. Au point de vue de la phonétique historique, elle est sans doute irréprehensible, mais le sens supposé est si maigre, qu'on ne saurait guère se fonder sur une base tellement incertaine[59].

[58] Cf. pourtant Martin P. Nilsson, Die Kausalsätze im Griechischen bis Aristoteles (= Schanz, Beiträge z. hist. Synt. d. griech. Sprache, Heft 18) p. 43, n. 1.

[59] Brugmann-Thumb, l.c., regardent comme on ne peut plus probable qu'il doit y avoir un rapport historique entre *εἰ* et l'adverbe védique *ayá* 'ainsi', formé du même thème verbal. Voici ce que m'écrit à ce sujet M. le prof. Helmer Smith: «Le mot *ayá* (cf. Wacker-

Mais quand même la base étymologique du mot aurait un sens plus marqué, il n'en serait pas moins difficile de prouver à l'aide d'elle seulement que les propositions optatives introduites par *εἰ* sont primitivement des propositions principales. Car il paraît fort étrange que Brugmann, qui fait remarquer dans Syntax des einfachen Satzes p. 199, sous la rubrique *Verselbständigte abhängige Sätze*, combien il est commun dans plusieurs langues indo-européennes d'exprimer un désir au moyen de «wenn-Sätze», ne croie pourtant pas devoir ranger dans la même catégorie les propositions optatives introduites par *εἰ*. Justement le fait allégué par Brugmann, plus qu'aucun autre, montre, je pense, qu'il y a une tendance générale à rendre l'émotion vive d'un désir par une phrase elliptique du genre en question. Ainsi, p. ex., les propositions optatives introduites par *om*, démunies de proposition principale, sont communes en suédois, même dans la langue écrite[60]. En latin, il est vrai, on trouve assez rarement des propositions optatives introduites par *si*, et pas avant Virgile (Schmalz-Hofmann p. 569), mais elles sont en revanche d'autant plus fréquentes dans les langues romanes (*oh si* et *o se*). Il est en vérité difficile de comprendre pourquoi les propositions grecques introduites par *εἰ* qui expriment un désir ne doivent pas être appréciées de la même manière, au lieu d'être regardées comme des propositions principales primitives.

La méfiance que nous inspire l'hypothèse de Lange est encore accentuée, quand on observe que beaucoup de passages homériques sur lesquels il s'appuie dans son argumentation peuvent ou doivent être interprétés d'une autre manière. Il est inutile de nous occuper de tous ces passages, et je me contente de quelques exemples significatifs, commençant par Iliade 16, 558 (c'est Patrocle qui parle aux deux héros Aias) *κεῖται ἀνήρ, ὃς πρῶτος ἐσήλατο τεῖχος Ἀχαιῶν,* | *Σαρπηδών· ἀλλ' εἴ μιν ἀεικισσαίμεθ' ἑλόντες* | *τεύχεά τ' ὤμοιιν ἀφελοίμεθα καί τιν' ἑταίρων* | *αὐτοῦ ἀμυνομένων δαμασαίμεθα νηλέι χαλκῷ.* Lange et, de même, Ameis-Hentze, qui, la plupart du temps, adoptent ses interprétations, sont d'avis qu'on est ici en présence de propositions optatives. Il me paraît que l'émotion forte qui est

nagel, Altindische Grammatik III p. 518), qui est instr. fém. (sing.), s'emploie en védique également comme adverbe. A mon avis, cette dernière fonction peut tout naturellement s'expliquer par l'omission, devenue usuelle, d'un substantif féminin. Par conséquent, quand le commentaire, au sujet d'un des passages cités à ce propos par Brugmann-Thumb, à savoir Rgv. III 12, 2 *ayá pātam imám sutám* 'so trinkt diesen Saft', supplée *vācā* (= '*voce*') et traduit: 'exhortés par l'invocation que je vous fais', cette explication peut être juste également au point de vue de l'histoire linguistique de l'expression. En tout cas, il me semble assez peu justifié de rapprocher *ayá*, féminin instrumental qui ne montre pas l'ombre d'une tendance conditionnelle, du locatif masculin (ou neutre) *εἰ* (**εἰ ?* cf. *πεῖ*, etc.), qui dès Homère, pourtant, fait fonction principalement de conjonction du genre en question.» Voilà ce que dit M. Smith. D'autre part, pour ce qui est de *εἰ δ' ἄγε*, qui s'emploie comme phrase introductive dans les propositions impératives, et qui est ordinairement cité comme une preuve de plus par les partisans de l'hypothèse de Lange concernant l'origine des propositions introduites par *εἰ*, il me semble qu'on a un peu exagéré l'importance de cet argument. Car il est possible que *εἰ*, dans la phrase en question, soit un autre mot que dans les propositions exprimant un désir (cf. Brugmann-Thumb p. 617, n. 1; Kühner-Gerth II p. 485, la note), ou bien l'emploi usuel dans ces dernières propositions, qui, à mon avis, sont elliptiques, certes, mais très affectives, peut avoir donné naissance au sens spécial de *εἰ* dans *εἰ δ' ἄγε*.

[60] Cf. Östergren, Nusvensk ordbok s.v. *om*.

propre à ce genre de propositions est étrangère au style de ce passage, où Patrocle indique en détail (au moyen de trois verbes coordonnés) ce qu'on devrait faire. Probablement, Heinrich Stein a raison, qui, au sujet de Hérodote VII 5, dans son commentaire dont j'ai déjà fait mention, traduit: «'wie nun wenn wir ihn schändeten?' d. i. 'wohlan laßt uns ihn schänden'». Une injonction polie, donc, du même type dont j'ai traité plus haut (p. 169ss.). Les héros homériques, comme on sait, ne manquent pas de politesse; cf. Wackernagel, Vorles. Synt. I 43, au sujet de la phrase commune *ὡς ἂν ἐγὼ εἴπω, πειθώμεθα πάντες*. Il faut reconnaître, cependant, qu'il n'est pas aussi aisé de définir la nuance de la proposition introduite par *εἰ* dans le cas en question que dans celui de Iliade 12, 322 *ὦ πέπον, εἰ μὲν γὰρ πόλεμον περὶ τόνδε φυγόντε | αἰεὶ δὴ μέλλοιμεν ἀγήρω τ' ἀθανάτω τε | ἔσσεσθ' · οὔτε κὲν αὐτὸς ἐνὶ πρώτοισι μαχοίμην | οὔτε κε σὲ στέλλοιμι μάχην ἐς κυδιάνειραν · | νῦν δ' ἔμπης γὰρ κῆρες ἐφεστᾶσιν θανάτοιο | μυρίαι, ἃς οὐκ ἔστι φυγεῖν βροτὸν οὐδ' ὑπαλύξαι, | ἴομεν*. Comme on le voit, un syllogisme ordinaire au moyen des particules *εἰ μέν ... οὔτε ... οὔτε ... νῦν δέ*, qui ne permet en aucune façon de comprendre, à la manière de Ameis-Hentze, *εἰ μὲν γάρ* comme introduction d'une proposition optative. Lange, lui-même, n'a pas pu ici se résoudre à faire une affirmation tellement hardie: selon lui (p. 61), la proposition introduite par *εἰ* appartiendrait au groupe «Bedingende Fallsetzungssätze», terme inutile, à mon avis, car, pratiquement, celles-ci ne sont pas autre chose que subordonnées hypothétiques. Cf. encore Odyssée, 12, 112 *εἰ δ' ἄγε δή μοι τοῦτο, θεά, νημερτὲς ἐνίσπες, | εἴ πως τὴν ὀλοὴν μὲν ὑπεκπροφύγοιμι Χάρυβδιν, | τὴν δέ κ' ἀμυναίμην, ὅτε μοι σίνοιτό γ' ἑταίρους*, où Delbrück, Conj. u. Opt. p. 237, comprend l'optatif *ὑπεκπροφύγοιμι* comme exprimant un désir («belehre mich, auf diese Art möchte ich wohl vermeiden»), tandis que, selon Lange (p. 117), la proposition en question doit être un *Fallsetzungssatz*, «immerhin möchte ich irgendwie der Charybdis entrinnen». Il faut sans doute désigner l'un et l'autre comme de pures fantaisies, et c'est avec raison que Ameis-Hentze, qui regardent *εἴ πως*, etc., comme une incidente, traduisent ces mots par *ob irgendwie*.

Un terme créé par Lange et accepté par Ameis-Hentze est celui de propositions optatives indirectes. Ils cherchent avec plus ou moins de succès à appliquer ce terme à plusieurs passages d'Homère. Cf. p. ex. Iliade 23, 38 *οἱ δ' ὅτε δὴ κλισίην Ἀγαμέμνονος ἶξον ἰόντες, | αὐτίκα κηρύκεσσι λιγυφθόγγοισι κέλευσαν | ἀμφὶ πυρὶ στῆσαι τρίποδα μέγαν, εἰ πεπίθοιεν | Πηλεΐδην λούσασθαι ἄπο βρότον αἱματόεντα*, au sujet de quoi Ameis-Hentze font remarquer: «Wunschsatz aus der Seele der Fürsten». Ici encore, ils suivent Lange, qui (p. 101) rejette l'explication de scol. B., selon laquelle le passage serait à rendre par *wenn für den Fall, daß sie ihn beredeten*. Encore plus tiré par les cheveux est le commentaire au sujet de Odyssée 2, 340 *ἐν δὲ πίθοι οἴνοιο παλαιοῦ ἡδυπότοιο | ἕστασαν ..., εἴ ποτ' Ὀδυσσεὺς | οἴκαδε νοστήσειε καὶ ἄλγεα πολλὰ μογήσας*. Comme le sujet de la proposition principale est constitué par les pots de vin dans le dépôt d'Ulysse, Lange (p. 93) pense qu'il est possible que ceux-ci soient personifiés, mais il finit

par supposer que c'est le désir de *Εὐρύκλεια* (dont rien n'est dit avant le v. 347), qui est rendu ici dans la forme indirecte. De même, on se donne des peines inutiles pour trouver le sujet qui exprime un désir dans Iliade 18, 320 *ὁ δέ τ' ἄχνυται ὕστερος ἐλθών, | πολλὰ δέ τ' ἄγκε' ἐπῆλθε μετ' ἀνέρος ἴχνι' ἐρευνῶν, | εἴ ποθεν ἐξεύροι· μάλα γὰρ δριμὺς χόλος αἱρεῖ.* Cf. Ameis-Hentze (qui suivent l'exemple de Lange p. 100): «Nur hier Wunschsatz aus den Gedanken der Löwin.» D'ailleurs, n'est-il pas aussi étranger à la réalité de parler de propositions optatives indirectes que c'est d'opérer, comme font certains savants, avec la notion de phrases exclamatives indirectes? On peut sans doute se rallier à l'avis critique de M. Martin P. Nilsson, que, dans Die Kausalsätze (v. ci-dessus p. 173, n. 58) p. 61, en discutant Iliade 2, 320 *ἡμεῖς δ' ἑσταότες θαυμάζομεν, οἷον ἐτύχθη*, il exprime en ces termes: «Was die Erklärung, daß dies ein indirekter Ausruf sei, besagen soll, verstehe ich nicht.»

Je suis donc d'avis que la difficulté qu'on trouve à expliquer d'une manière naturelle certains exemples en partant de l'hypothèse de Lange aurait dû inviter à traiter cette hypothèse avec plus de prudence que cela n'a été le cas. En vérité, il est étrange et à plaindre qu'on ait tenu si peu compte de la critique empreinte de *common sense* que lui a faite W. W. Goodwin dans Syntax of the moods and tenses of the Greek verb (Appendix I p. 371ss.)[61]. Dans sa discussion de l'opinion de Delbrück, suivant laquelle l'optatif aurait originairement marqué un désir, le sens potentiel étant par conséquent secondaire (cf. Brugmann-Thumb § 566, rem.), il fait remarquer (p. 376) que la seule preuve de quelque importance est précisément l'affirmation de Lange, selon laquelle, dans les propositions à l'optatif introduites par *εἰ* chez Homère, il est encore possible de découvrir les traces du développement graduel de l'incidente conditionnelle à partir de propositions principales où l'optatif exprime un désir. C'est avec raison que Goodwin attache une grande importance au fait que l'ouvrage de Lange est incomplet, puisqu'il ne s'occupe que des propositions optatives introduites par *εἰ* et qu'il n'indique pas le moins du monde comment on pourra trouver des points de contact avec les incidentes conditionnelles à mode différent. Que l'on compare, p. ex., Iliade 17, 561 *εἰ γὰρ Ἀθήνη | δοίη κάρτος ἐμοί, βελέων δ' ἀπερύκοι ἐρωήν· | τῷ κεν ἐγώ γ' ἐθέλοιμι παρεστάμεναι καὶ ἀμύνειν | Πατρόκλῳ* avec Odyssée 4, 732 *εἰ γὰρ ἐγὼ πυθόμην ταύτην ὁδὸν ὁρμαίνοντα· | τῷ κε μάλ' ἢ κεν ἔμεινε καὶ ἐσσύμενός περ ὁδοῖο, | ἢ κέ με τεθνηκυῖαν ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπεν.* Si, comme fait Lange, on présume que *εἰ γάρ* avec l'optatif, dans le premier exemple, soit, de même que la proposition suivante introduite par *τῷ*, originairement une proposition principale, il faut supposer la même chose pour Od. 4, 732. Mais alors se pose la question de savoir comment, dans ce dernier cas, l'indicatif en serait venu à exprimer un désir, d'autant que, chez Homère, l'optatif est aussi employé pour exprimer un désir non réalisable dans le présent ou dans le passé (Kühner-Gerth I p. 226; Brug-

[61] Cf. sa préface p. VI et le compte-rendu de D. B. Monro dans Class. Rev. 4 (1890), pp. 261–263.

mann-Thumb p. 579). En lui-même, l'indicatif, bien entendu, n'a rien à voir avec la notion du désir, et il me semble peu probable que, ainsi qu'on suppose chez Brugmann-Thumb p. 579, la particule *εἰ*, si elle avait originairement eu le sens de «ainsi», eût suffi pour marquer que l'indicatif exprimait un désir. Par contre, si on présume une construction de phrase elliptique, l'indicatif s'explique d'une manière aussi simple que naturelle.

Il ressort de ce qui suit, entre autres choses, à quelles absurdités l'hypothèse de Lange peut aboutir, si on veut l'appliquer d'une manière conséquente à toutes les sortes d'incidentes conditionnelles. Comme on sait, il est très commun – le phénomène en question apparaît dès Homère – que, si deux propositions conditionnelles sont mises en contraste au moyen de *εἰ (ἐὰν) μέν ... εἰ δὲ μή*, la première n'a pas d'apodose (Kühner-Gerth II p. 484). A celui qui envisage ce phénomène d'une manière naturelle, il paraît presque évident que l'apodose doit être suppléée à l'aide du contexte, et on est en effet généralement d'avis qu'il s'agit ici d'une manière de s'exprimer elliptique. Il faut donc regarder comme une innovation sensationnelle que M. Ture Kalén, dans un ouvrage publié récemment, Selbständige Finalsätze und imperativische Infinitive im Griechischen I[62] p. 9, avance un avis différent, traduisant, p. ex., Hippocrate, *π. τ. ἐντ. παθ.* 7 (VII, 184 L.) *κῆν μὲν οὕτω ῥηΐσῃ· ἢν δὲ μή, κεραμικῇ γῇ καταπλάσσειν, καὶ ἐν αἰθρίῃ κοιμάσθω* par *und so mag der Patient auf diese Weise Erleichterung finden; so Gott nicht will (= wenn nicht), sollst du ein Pflaster von kalter Lehmerde auflegen, und er soll unter freiem Himmel zu Bett liegen.* Il ressort de cette traduction que M. Kalén regarde la première proposition introduite par *εἰ* comme principale, la seconde, par contre, comme subordonnée (cf. Brugmann-Thumb p. 582d). Mais ce n'est pas tout. Malgré son aversion pour la notion de l'ellipse, il n'en opère pas moins avec cette notion, en traduisant *εἰ δὲ μή* par *so Gott nicht will*. On peut se demander quel rapport Dieu a avec ce contexte. Si M. Kalén vise à expliquer l'emploi de *μή*, je dois reconnaître que je ne comprends pas comment l'introduction de la volonté de Dieu – comme un véritable *deus ex machina* – pourrait justifier la négation en question. Si on la compare avec l'opinion ancienne concernant la construction de phrases dont il s'agit, la thèse de M. Kalén paraît certainement plus compliquée, moins «commode», mais en aucune façon plus acceptable.

Pour retourner aux phrases exprimant un désir et contenant un optatif, il y a un argument de plus qui parle en faveur de la nature elliptique de ce genre de phrases, à savoir le fait qu'il est possible de regarder l'optatif dans celles-ci comme ayant primitivement la même valeur que l'optatif dans des incidentes hypothétiques régulières et ainsi de résoudre d'une manière simple un problème qui, par ailleurs, paraît assez compliqué. Cf. Brugmann-Thumb (p. 582), selon lesquels les propositions hypothétiques à l'optatif et introduites par *εἰ* auraient une double origine: dès l'époque la plus ancienne, il y avait eu en grec des incidentes introduites par *εἰ* conjonction et à l'optatif potentiel. Avec les propositions de cette

[62] Ouvrages publiés par *K. Humanistiska Vetenskapssamfundet*, 34, 2. Upsal 1941.

espèce, les propositions principales primitives où *εἰ* signifiait «ainsi» et l'optatif exprimait un désir se seraient fondues, ce qui se serait fait, lorsque ces dernières propositions en étaient venues à dépendre d'une autre proposition et de ce fait avaient acquis le caractère de propositions conditionnelles.

Il ressort donc de ce qui précède qu'on n'a pas, à mon avis, donné de raison sérieuse pour envisager les propositions grecques exprimant un désir et introduites par *εἰ (εἰ γάρ, εἴθε)* d'une autre manière que les «wenn-Sätze» qui, dans les langues modernes indo-européennes, ont une fonction analogue[63]. Rien, en effet, ne nous autorise à croire que les facteurs psychologiques qui ont joué un rôle dans la naissance de propositions abrégées dans les langues modernes, et dont un des plus importants est «die zerstörende Wirkung des Affekts» (Hofmann, Umgangsspr. § 51), n'ont pas exercé leur influence de temps immémoriaux. Aussi y a-t-il lieu de s'opposer, quand Brugmann, Synt. d. einf. Satz. p. 199, fait la distinction entre les propositions optatives introduites par *ut* (*utinam*) en latin et le même genre de propositions introduites par *que* dans d'autres langues et qu'il désigne comme «verselbständigte abhängige daß-Sätze». Selon lui, le *ut* qui exprime un désir serait démonstratif = av. uiti et signifierait «ainsi», tandis que M. Hofmann (Schmalz-Hofmann p. 569), qui rejette cette étymologie, part du sens interrogatif de «comment» et que Ernout-Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine (Paris 1939), s.v. *utinam*, ne tentent pas de donner une étymologie et se contentent fort prudemment de constater qu'il s'agit d'une particule introduisant un désir («puisse-t-il arriver que»). Il est évident que certains philologues, dans leur empressement à chercher à tuer la notion de l'ellipse, se montrent assez modestes sur le chapitre des étymologies bien nettes et certaines, et qu'ils transforment des subordonnées en principales originaires aussi facilement qu'on dévoilait, il y a peu de temps, des saints catholiques comme étant des déités antiques. Cf. encore l'ouvrage cité ci-dessus de M. Kalén, où il prétend que les propositions regardées généralement comme elliptiques[64] introduites par *ὅπως* et *ἵνα* (cf. p. ex. Brugmann, Synt. d. einf. Satzes p. 207; Kühner-Gerth II p. 376, rem. 6) n'ont jamais été en réalité autre chose que propositions principales. L'étymologie de ces particules (celle de *ἵνα* est d'ailleurs incertaine), cependant, ne parle guère en faveur de l'hypothèse de M. Kalén. On peut même affirmer que, si son observation que les propositions absolues introduites par *ὅπος* et *ἵνα* ont été originairement plus affectives que l'impératif, est juste (o. c. pp. 110 et 95), c'est là une raison de plus pour ne pas abandonner l'opinion ancienne concernant la nature elliptique de ces propositions. Cf. Hofmann, Umgangsspr. p. 51: «Auch der Befehlston kann die Setzung eines Verbums imperandi ersparen, z. B. Plaut. Bacch. 739 *tu ab eo ut caveas tibi*!» Cette sorte d'exemples d'une ellipse sont si limpides, que toute autre explication demande de très fortes raisons pour pouvoir

[63] Cf. aussi le gr. mod. *ἄμποτε (Ἄμποτε νὰ γίνῃ αὐτὸ ποῦ λές!)*.
[64] L'appellation «verselbständigte» pour ce genre de propositions veut dire au fond la même chose qu'elliptiques.

être acceptée. Mais il y a d'autres exemples moins clairs. Ev. Math. 26, 50 *ἑταῖρε, ἐφ' ὃ πάρει,* passage qui a été longtemps controversé (cf. Blass-Debrunner § 300), en est un. A présent, je pense, on est assez généralement d'avis qu'il faut suppléer ici un impératif, *ποίησον* ou quelque chose d'analogue (cf. la version suédoise: «Min vän, *gör* vad du är här för att göra»). A cette opinion, qui est appuyée par une vieille tradition, s'oppose principalement une autre, selon laquelle le relatif aurait un sens interrogatif: *ἐφ' ὅ* équivaudrait à *ἐπὶ τί* (cf. Arist. Lysistr. 1001 *ἐπὶ τί πάρεστε δεῦρο*). Le fait que cette hypothèse ait pu jouir d'une certaine popularité pendant quelque temps[65], est sans doute dû en grande partie à cette aversion pour la notion de l'ellipse que j'ai relevée déjà. On a cherché à éviter d'opérer avec cette notion en interprétant *ἐφ' ὃ πάρει* comme une proposition principale. Auu fond, on a donc agi à ce sujet de la même manière que Lange, lorsqu'il cherchait à prouver que les phrases optatives introduites par *εἰ* n'étaient pas des ellipses. Une construction elliptique du type de *ἐφ' ὃ πάρει,* est-ce donc chose si étrange qu'on doive forcément, comme fait M. Crönert dans Gnomon 4 (1928), 90 A. 3, y voir une expression «der östlichen Umgangssprache»? A coup sûr, non, car cette manière de s'exprimer n'est pas plus sensationnelle que Arist. Plut. 1200, où la question de la vieille femme languissante d'amour *ὧν δ' οὕνεκα ἦλθον* a la forme d'une incidente relative. Bien que ces mots ne se rattachent pas à ce qui précède immédiatement, l'interpellé ne peut pas hésiter un moment sur le sens, car, d'abord, il est au courant de la situation, et puis il entend au ton de la vieille quelle proposition principale il doit suppléer. Cf. Arist. Lysistr. 109 *ὅ τι βούλει γε σύ,* ib. 1019 *ἀλλ' ὅταν βούλῃ σύ,* Xén. An. V 8, 10 *Ὅπόσα γε βούλεται.*

[65] Le passage suivant, qui est cité par Knopf-Krüger, Ausgewählte Märtyrerakten p. 13 (§ 44): *ἐγὼ δὲ ἐφ' ὃ πάρειμι,* a, lui aussi, été compris par Harnack comme une question (voir Gebhardt-Harnack, Texte u. Unters. III p. 452).

L'Enigme de Barnabas

Par *J.-D. Burger*

La période de la vie de l'Eglise chrétienne qui s'étend de la chute de Jérusalem, en l'an 70, jusqu'au milieu du IIe siècle, a vu paraître toute une série d'ouvrages chrétiens. Et non des moindres: L'épître aux Hébreux, les évangiles selon Matthieu et Luc, les Actes des apôtres, l'Apocalypse, la Didaché, les épîtres de Clément, l'Evangile et les épîtres de Jean, les épîtres de Jacques, Jude, Ignace et Polycarpe, II Pierre et toute une littérature apocryphe ou hérétique.

Il est extrêmement difficile de dater la plupart de ces œuvres. Seules, l'Apocalypse, I Clément, les épîtres d'Ignace et de Polycarpe peuvent être situées avec une précision relative. Elles ont paru entre 95 et 120.

De 65, date approximative de l'Evangile de Marc, à 95–96, où Domitien persécuta l'Eglise, une période d'importance capitale s'étend, au cours de laquelle la communauté chrétienne, violemment séparée du judaïsme par le soulèvement de 66–70 et sa répression, prend nettement conscience de ses caractères distinctifs et de la valeur de sa tradition apostolique.

Jérusalem tombée, les judéochrétiens, réfugiés sur les confins de la Syrie et de l'Arabie, dispersés, perdent la direction du mouvement chrétien. C'est Antioche, c'est Ephèse, c'est l'Eglise pagano-chrétienne qui deviennent prépondérantes. C'est l'universalisme de Paul qui l'emporte sur le traditionalisme de Jacques.

Il serait donc d'un intérêt évident de pouvoir établir une chronologie exacte des monuments littéraires qui nous restent de cette époque. Elle seule permettrait de suivre pas à pas le développement des idées et de l'organisation de l'Eglise. Malheureusement les points de repère manquent.

Non pas totalement, cependant. Il est au moins une œuvre de ce temps: *l'épître de Barnabas*, qui porte en elle sa date. Seulement cette date est donnée sous forme énigmatique. Il faut interpréter. La sagacité de bien des savants s'y est exercée et lassée. L'intérêt d'une heureuse solution est si grand que le problème ne saurait être abandonné.

La lettre dite de Barnabas, ne contient pas le nom de son auteur. Celui-ci, qui affecte une grande modestie, ose à peine se dire didascale. Nous ignorons également l'adresse des destinataires.

Dans les dernières années du IIe siècle, Clément d'Alexandrie est le premier qui attribue cette lettre à Barnabas, le compagnon de Paul. Il la cite sept fois et lui reconnaît assez de valeur pour la placer parmi les écrits canoniques. Eusèbe (VI, XIII, 14) assure que Clément en écrivit un commentaire. Au début du

IVe siècle, le même Eusèbe (III, XXV) suspecte son origine. Il range parmi les livres contestés: les Actes de Paul, le Pasteur, l'Apocalypse de Pierre, l'Epître attribuée à Barnabas, ce qu'on intitule les Enseignements des Apôtres et l'Apocalypse de Jean, bien que ces ouvrages soient connus de la plupart des auteurs ecclésiastiques.

Notre lettre figure dans le manuscrit d'origine probablement alexandrine qui porte le nom de Sinaïticus. On l'y trouve, ainsi que le Pasteur, à la suite des écrits canoniques, avec une souscription: *Βαρνάβα ἐπιστολή*. Sa lecture liturgique, au même titre que celle des écrits demeurés canoniques paraît donc avoir été autorisée.

Jérôme, à la fin du IVe siècle, affirme qu'elle est l'œuvre de Barnabas mais l'écarte du canon et la range parmi les apocryphes.

La tradition qui attribue au compagnon de Paul l'épître dont nous parlons, est donc assez ferme pour lui avoir valu une canonicité temporaire. Mais elle est bien tardive.

On trouve, cependant, avant Clément, des traces de l'épître. Le Dialogue avec Tryphon, de Justin (paru entre 150 et 160) contient neuf passages[1] qui, sans être des citations littérales, reproduisent la pensée de Barnabas avec assez d'exactitude pour que Harnack conclue: «Il se peut que Justin ait connu Barnabas[2].»

Il ne semble pas que Marcion, vers 140, ait appuyé sa réforme antijudaïque sur l'autorité de Barnabas. Mais nous ne connaissons ses œuvres que par les citations de ses adversaires. D'ailleurs, s'ils étaient tous deux adversaires du judaïsme, ils ne l'étaient pas de la même manière: Barnabas annexait l'Ancien Testament au moyen de l'allégorie, Marcion lui laissait son sens mais l'excluait du canon. Le silence de ce dernier ne signifierait donc pas ignorance.

Il y a parenté étroite entre les chapitres XVIII–XX de Barnabas et les chapîtres I–VI de la Didaché (qu'on date de la fin du Ier siècle). Les deux passages donnent l'enseignement moral de l'Eglise en termes presque identiques. Certains critiques estiment que la version de Barnabas est antérieure à celle de la Didaché, d'autres affirment le contraire. La plupart estiment que les deux versions sont la reproduction d'une catéchèse antérieure, juive d'origine.

Barnabas cite le IVe Esdras[3], lequel fut rédigé à la fin du règne de Domitien (95–96). Seulement le IVe Esdras, est une compilation d'écrits antérieurs. La citation peut donc avoir été empruntée à l'une des sources du IVe Esdras et ne peut aider à déterminer la date où l'épître fut composée.

L'épitre aux Hébreux, écrite aux environs de 80, contient de nombreux passages qui l'apparentent à Barnabas. Hemmer en cite dix[4].

Enfin Barnabas connaît une tradition évangélique qui peut être celle de Matthieu mais qui peut avoir été empruntée directement à l'une des sources de Matthieu:

---

[1] Chap. 28, 29, 40, 42, 81, 90, 91, 131.
[2] Chronologie I p. 411.
[3] Ch. XII 1; cf. IV Esdras IV 33 et V 5. La citation ne correspond pas exactement au texte actuel.
[4] Dans l'introduction qu'il donne à l'épître de Barnabas. Collection Hemmer et Lejay, p. LXXVII.

les Logia. Il cite comme Ecriture sainte (*ὡς γέγραπται*) Matth. XXII 14: «Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus» (IV 14). Il cite encore Matth. IX 13: «Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs» (V 9).

Dans son chap. XII 10–11, l'épître refuse à Jésus le titre de fils de David à l'instar de Matth. XXII 42–44 mais en termes plus nets. Déjà Marc[5] (rédigé vers 65) et Matthieu après lui faisaient répudier par Jésus lui-même le titre de fils de David que les scribes donnaient au Messie. Barnabas renonce à appuyer sa démonstration sur l'autorité du Seigneur; il se contente de celle de David qui dans un psaume appelle prophétiquement le Christ son Seigneur; il n'est donc pas son fils. Si l'auteur de l'épître avait eu sous les yeux les Synoptiques dans leur rédaction définitive il aurait comme eux confirmé l'autorité de David par celle du Christ, semble-t-il. Ce qui fait penser qu'il cite les sources de Matthieu plutôt que Matthieu lui-même.

En conclusion, notre épître n'entre dans l'histoire qu'en 190 environ sous le nom d'épître de Barnabas qu'elle gardera. Elle ne paraît pas avoir joué auparavant un rôle de premier plan. Mais les citations qu'on fait d'elle, ou qu'elle contient, l'apparentent aux écrits de la fin du Ier siècle, spécialement à la Didaché, aux Hébreux, à Matthieu et au IVe Esdras.

Laissons là les critères externes et demandons-nous quelle est la pensée, la théologie, la piété dont témoigne l'épître et quelles sont les préoccupations de son auteur.

Elle se présente comme l'écrit d'un didascale qui veut enseigner et réjouir ses lecteurs dans des circonstances particulières et graves: «Les jours sont mauvais, dit-il, et l'ennemi possède la puissance.» Il convient donc d'être attentifs, de rechercher avec soin les volontés du Seigneur, le sens des événements (II 1).

Quelles sont ces circonstances graves? – Dieu a abrogé la loi ancienne, supprimé les holocaustes et les offrandes. Il ne réclame plus que des sacrifices spirituels: le repentir, la charité. C'est pourquoi il a permis que s'approche «le grand scandale» dont parle Hénoch[6]. «Le Maître a réduit les temps et les jours, poursuit Barnabas, afin que son Bien-aimé se hâtât et vînt dans son héritage.. Le prophète aussi s'exprime ainsi: Dix royaumes règneront sur la terre; ensuite surgira un petit roi qui abaissera à la fois trois des rois. Daniel dit également à ce sujet: Je vis la quatrième bête, méchante, forte, plus dangereuse que toutes les bêtes de la mer; il lui poussa dix cornes et de leur pied sortit une petite corne qui abaissa d'un coup trois des grandes cornes. Vous devez donc comprendre.» (IV 1–6.)

C'est pourquoi, l'auteur supplie ses lecteurs d'être vigilants et de ne plus dire comme certaines gens «que le Testament est à la fois leur bien (celui des Juifs) et le nôtre. Il est nôtre en vérité; mais eux ont perdu pour jamais le Testament reçu autrefois par Moïse.» (IV 6–7.)

---

[5] XII 36–37.

[6] Le grand scandale est mentionné dans le livre d'Hénoch LXXXIX 61–64; XC 17; XCI 7; XCIII 9; XCVII 1.

Israël est abandonné (IV 14) après avoir reçu tant de marques de la faveur de Dieu. Il a mérité de périr puisque, connaissant le chemin de la justice il a marché dans les ténèbres (V 4). Prenons donc bien garde de ne pas agir comme eux, nous partagerions leur sort. Résistons dans les derniers jours où nous sommes, comme des hommes spirituels, des fils de Dieu, et devenons des temples spirituels pour Dieu (IV 11).

La faute d'Israël, en punition de laquelle il périt, c'est qu'ils ont lié le Juste, ils ont frappé leur berger (V 12; VI 7). Ils sont rejetés mais le Testament demeure. Dieu a créé un nouveau peuple d'héritiers auxquels ses secrets sont révélés. Le sens du Testament leur est dévoilé, sens spirituel qui trouve dans le Christ son accomplissement. Ces vrais héritiers domineront la terre (VI 16) quand ils seront devenus assez parfaits pour mériter que les promesses se réalisent en leur faveur.

Barnabas montre alors le sens spirituel et chrétien de diverses figures de l'ancien Testament. Le bouc maudit selon la loi et chassé au désert signifie Jésus portant la malédiction du péché et souffrant pour nous (VII). La génisse, égorgée en expiation de péchés graves, c'est l'image du Christ; les pécheurs pour qui il meurt ce sont ceux qui l'ont tué; «après cela, finis ces hommes, ajoute Barnabas, finie la gloire des pécheurs» (VIII).

En réalité, Dieu n'a jamais ordonné de circoncire la chair «mais les Israëlites passèrent outre, trompés qu'ils étaient par un mauvais ange» (IX 4). Quand Abraham pratiqua la circoncision sur 318 de ses gens, il pensait évidemment à Jésus, puisque 18 s'écrit par un I et un H et 300 par un T. Vous avez là les deux premières lettres du nom de Jésus et la forme de la croix. Personne, dit-il, n'a entendu instruction de meilleur aloi mais il sait que ses lecteurs en sont dignes (IX).

L'interdiction de manger des animaux impurs n'a d'autre sens que d'interdire les relations avec les méchants (X).

Les chrétiens seuls comprendront les allusions au baptême contenues dans l'Ancien Testament. Entre autres passages, Ezéchiel dit: «Il y avait un fleuve coulant à droite, duquel montaient des arbres gracieux: quiconque en mange vivra éternellement; c'est-à-dire: nous descendons dans l'eau remplis de péchés et de souillures mais nous en sortons chargés de fruits, ayant dans le cœur la crainte et dans l'esprit l'espérance de Jésus.» (XI 10–11.)

La croix aussi a été annoncée par un autre prophète (en fait, par IV Esdras qui est ici cité); par Moïse, priant les bras étendus lors de l'assaut des Amalécites; par le serpent d'airain, par Josué (XII).

Que les chrétiens sont héritiers des promesses et non pas Israël, cela aussi a été prédit (XIII). S'il est vrai que Moïse reçut les tables de la Loi, souvenons-nous qu'il les brisa, voyant qu'Israël se livrait à l'idolâtrie. Quant à la nouvelle alliance elle a été conclue, non par un serviteur mais par le Fils lui-même (XIV).

Le sabbat fut institué le septième jour; mais un jour est comme mille ans. Par conséquent, le vrai sabbat, après les 6000 ans dévolus à la création, ce sera le règne de mille ans du Fils: «Nous serons alors en état de le sanctifier, ayant été d'abord

sanctifiés nous-mêmes.» (XV 7.) Le huitième jour sera l'inauguration du nouveau monde. «C'est pourquoi nous célébrons avec joie le huitième jour où Jésus est ressuscité et où, après s'être manifesté, il est monté aux cieux.» (XV 9.)

Les Juifs ont erré en mettant leur espérance dans le temple. «Ils ont dédié à Dieu un sanctuaire à peu près à la manière des payens.» (XVI 2.). Mais, au cours de la guerre juive, ce temple fut démoli. Il avait été prédit que le temple, la cité, le peuple, seraient livrés. Cela a eu lieu. Et maintenant les serviteurs des ennemis d'Israël le rebâtiront. Mais n'existe-t-il donc plus de temple de Dieu? Si! l'intérieur de nos âmes, c'est le vrai sanctuaire de Dieu, le temple spirituel bâti pour le Seigneur (XVI).

Voilà les choses que Barnabas tenait à expliquer. Il passe ensuite à une autre sorte de connaissance et de doctrine. Il décrit alors les deux voies: celle de la lumière, où l'on observe les commandements du Seigneur, et celle du noir (*ἡ τοῦ μέλανος ὁδός*) qui mène à la mort et aux châtiments éternels.

Cheminez dans la bonne voie, conclut Barnabas, «car le jour est proche où toutes choses périront avec le méchant. Le Seigneur est proche ainsi que sa récompense (ch. XVIII–XXI).

«Cette épître, dit Harnack, donne l'impression d'être antique à qui la lit sans préjugé.» En effet, la position théologique de l'auteur correspond sur bien des points à ce que nous savons de la prédication apostolique. La *Διαθήκη*, le Testament, c'est l'Ancien Testament qui est Ecriture sainte et dont les textes ont une valeur démonstrative irréfragable. On ne place pas en regard de l'ancien un nouveau Testament constitué. Il est vrai que Matthieu ou les Logia sont cités comme Ecritures saintes (*ὡς γέγραπται*) (IV 14); le IVe Esdras, ou telle de ses sources, est aussi une autorité scripturaire, puisque son auteur est qualifié du titre de prophète (XII 1); Barnabas élargit le cercle des Ecritures sacrées en recommandant de «s'instruire de toutes les volontés de Dieu qui sont écrites» (XXI 1). Mais, d'autre part, ni le recueil des épîtres pauliniennes, ni les Evangiles ne paraissent former encore un nouveau canon. Quand il affirme qu'il n'est pas permis de nommer Jésus fils de l'homme ou fils de David (V 5, 8; VI 12; XII 10–11), il contredit l'usage des synoptiques. Il paraît ignorer Luc lorsqu'il omet de placer un intervalle de quarante jours entre Pâques et l'Ascension (XV 9).

La manière dont il parle du Christ est archaïque. Il est le fils de Dieu qui a revêtu la chair comme un vase contenant son esprit. Ce voile de la chair était nécessaire pour permettre aux hommes de supporter son approche. Il a enseigné, prêché, aimé les hommes, choisi ses apôtres. Il est mort en croix pour expier les péchés, abolir la mort et manifester la résurrection. Ressuscité le huitième jour de la semaine, il règne au ciel: «toutes choses sont à lui et en lui» (XII 7); il est juge des vivants et des morts, il reviendra en gloire, régnera sur la terre pendant mille ans avant que ne s'ouvre l'ère nouvelle.

Lui-même est actif dans l'âme des fidèles. Le Saint-Esprit est nommé une fois

(XIX 7) mais son action se confond avec celle du Christ «qui prophétise en nous, habite en nous, inspire la prière, le repentir, et nous introduit de la sorte, dans le temple incorruptible» (XVI 9). En général, les personnes du Père et du Fils ne sont guère distinctes; quand Barnabas parle du Seigneur, on ne voit pas clairement s'il entend le Père ou le Fils.

Le salut nous est acquis par le sang de Christ, selon Esaïe LIII. Il consiste en la rémission des péchés, suivie d'une régénération qui fait du chrétien un temple saint.

Le seul sacrement dont il soit fait mention est le baptême: «Nous descendons dsn l'eau remplis de péchés et de souillures; mais nous en sortons chargés de fruits, ayant dans le cœur la crainte et dans l'esprit l'espérance de Jésus.» (XI 11.) Aucune allusion n'est faite à la Cène. Le seul sacrifice (*θυσία*) auquel Dieu prenne plaisir, c'est un cœur brisé (II 10). Que celui qui a commis une faute fasse l'exomologèse prescrite et qu'il évite de se rendre «à la prière» avec une mauvaise conscience (XIX 12).

Les institutions ecclésiastiques sont encore dans un état rudimentaire, beaucoup moins développé que ne le montre, à la fin du premier siècle, la Didaché. Les préceptes de morale, par contre, sont les mêmes. Tous deux se souviennent de l'économie des premiers temps et recommandent de pratiquer la communauté des biens (XIX 8). Il n'est fait mention ni de prêtres, ni d'évêques. La hiérarchie ne paraît pas constituée. L'auteur se dit didascale. Quand il mentionne le collège des XII, c'est en des termes que rappellent la liberté de langage dont Paul usait à Antioche à l'égard de Pierre: «Jésus choisit pour ses apôtres, pour futurs prédicateurs de son Evangile, des hommes coupables des pires péchés, afin de montrer qu'il n'est pas venu appeler les justes mais les pécheurs.» (V 9.) Assurément, on ne parlait plus ainsi des apôtres au temps d'Ignace.

Son millénarisme l'apparente à l'Apocalypse de Jean (XX 6); mais il se montre beaucoup plus sobre sur ce point que ne le sera Papias au début du second siècle[7].

En général, sa théologie manifeste nettement l'influence de Paul. On retrouve chez lui l'écho des grandes antithèses de l'apôtre: la lettre opposée à l'esprit, le joug de la loi ancienne opposé à la liberté de la loi nouvelle, la circoncision du cœur opposée à celle de la chair. L'argument qu'il oppose aux Juifs pour démontrer la messianité de Jésus, c'est l'accomplissement en sa personne des prophéties. Jusque dans la forme des salutations initiales et de la bénédiction finale, on constate une influence paulinienne[8]. L'image du temple spirituel que sont les cœurs chrétiens est fréquente dans les écrits apostoliques[9]. Sa pensée fondamentale: le vrai Israël, ce sont les chrétiens, est aussi celle de Paul[10]. Et ceux qu'il combat: les chrétiens soumis aux observances judaïques, sont ceux-là mêmes qui furent de dangereux adversaires de l'universalisme de Paul. A considérer la manière forte dont Barnabas les combat, on s'aperçoit que le danger subsiste: ils sont,

[7] Cf. Eusèbe, Hist. ecclés. III, XXXIX 12.
[8] Cf. I avec I Cor. IV 14, 15, 17; et XXI 9 avec Gal. VI 18, Phil. IV 23, Philém. 25.
[9] Cf. I Cor. III 16–17; II Cor. VI 16; I Pi. II 4–6; Act. XVII 24.
[10] Cf. Rom. IX 6; Gal. VI 16.

dit-il, dans les ténèbres, ils n'ont pas compris la volonté de Dieu, ils sont indignes de son alliance, leur temple ressemble aux temples payens, leur circoncision, leurs sacrifices, leurs jeûnes, leur sabbat sont de vaines cérémonies. Les Juifs auxquels ils restent unis ont crucifié le Messie comme leurs pères ont massacré les prophètes: «Je vous en supplie, implore Barnabas, ... faites attention à vous-mêmes, ne ressemblez pas à certaines gens en accumulant péché sur péché et répétant que le Testament est à la fois leur bien et le nôtre (IV 6). Il faut rompre avec le judaïsme. Les Juifs se sont totalement égarés «trompés qu'ils étaient par un mauvais ange» (IX 4). Que la catastrophe qui s'est abattue sur eux serve d'avertissement à tous ceux qui prêtent l'oreille à leur propagande et leur fasse craindre d'être entraînés dans la même ruine.

C'est bien là le but principal de Barnabas: rompre tout lien entre le christianisme et le judaïsme. L'Ecriture bien comprise condamne les pratiques juives et le sort de ce malheureux peuple manifeste clairement qu'il est réprouvé. Que les chrétiens rompent donc toutes relations avec ces ennemis du Christ. Barnabas y tient beaucoup. Il est urgent de se décider. Il n'en dort pas (XXI 7) et c'est vraiment un cri d'alarme qu'il pousse: «Fuyons absolument les œuvres iniques, de peur qu'elles ne se saisissent de nous ... Ne donnons pas à nos âmes congé de courir en la compagnie de pécheurs et de méchants de peur de devenir semblables à eux.» (IV 1, 2.)

L'examen général du contenu de l'épître nous invite à fixer la date de sa composition dans les temps postapostoliques. Des malheurs ont fondu sur Israël, le temple de Jérusalem est détruit, le grand scandale dont parle Hénoch s'est approché. Tout cela fait penser aux temps qui suivirent immédiatement la grande catastrophe juive de l'an 70.

Il est temps d'aborder l'examen de l'énigme qui contient la date. Voici le texte: «Il s'est approché le grand scandale dont Hénoch dit qu'il a été écrit. Le Maître a réduit les temps et les jours afin que son Bien-Aimé se hâtât et vînt dans son héritage. Le prophète aussi s'exprime ainsi: Dix royaumes règneront sur la terre; ensuite surgira un petit roi qui abaissera à la fois trois des rois[11]. Daniel dit également à ce sujet: Je vis la quatrième bête, méchante, forte, plus dangereuse que toutes les bêtes de la mer; il lui poussera dix cornes et de leur pied sortit une petite corne qui abaissa d'un coup trois des grandes cornes[12]. Vous devez donc comprendre.» (IV 3–6.)

Le livre d'Hénoch n'annonce pas en propres termes la venue d'un «grand scandale». A plusieurs reprises, il fait mention d'une perversion croissante jusqu'à la fin des temps: «une génération sera plus criminelle que l'autre jusqu'à ce que se lève une génération de justice» (XCVII 1). Le passage auquel Barnabas fait ici allusion pourrait bien être celui-ci. «Lorsqu'en toute œuvre, l'injustice, le péché, le blasphème et la violence auront grandi, quand la perversité, le crime, l'impureté se seront accrus, un grand châtiment viendra du ciel sur tout cela.» (XCI 7.) Un

[11] Daniel VII, 24.
[12] Daniel VII, 7–8.

grand scandale qui attire un grand châtiment, telle est la prédiction d'Hénoch qui se trouve réalisée au moment où paraît l'épître.

Dans la citation qu'il fait ensuite de Daniel VII 24, Barnabas modifie le texte: où Daniel parlait de dix rois, il dit assez bizarrement: «Dix royaumes règneront sur la terre.» Ces *δέκα βασιλεῖαι* peuvent s'entendre de dix gouvernements dont les chefs ne seraient pas tous d'authentiques *βασιλεῖς*. Après ces dix gouvernements, surgit un «petit basileus» qui abaisse d'un coup trois des rois.

La citation qui suit de Daniel VII 7–8 montre que Barnabas n'a pas en vue dix royaumes mais bien dix gouvernements d'un seul royaume: la bête sur le front de laquelle poussent dix cornes; la onzième, petite, en abaisse d'un coup trois des grandes. Quelle peut être l'époque ainsi dépeinte à mots couverts et pourtant bien compréhensibles: «Vous devez donc comprendre»?

Le grand scandale et les deux prophéties de Daniel s'appliquent d'une manière frappante aux circonstances dans lesquelles Vespasien fut élevé à l'empire.

Le grand scandale suivi d'un grand châtiment c'est le péché des Juifs qui les a conduits à crucifier le Seigneur, suivi de la destruction de Jérusalem et du Temple, entreprise par Vespasien, couronnée en 70 par son fils Titus. On ne peut imaginer pire scandale ni plus sévère châtiment. Le chapitre XVI confirme l'impression qu'il s'agit bien ici de la destruction du Temple après qu'il a été profané, à la fois conséquence du scandale de la crucifixion et scandale nouveau. «Les Juifs, dit ce chapitre, ont mis leur espérance non dans leur Dieu qui les avait créés mais dans un édifice avec la pensée qu'il était la maison de Dieu ... Vous avez bien vu que leur espérance est vaine.» Et plus loin: «Comme les Juifs étaient en guerre, leurs ennemis démolirent le Temple ... il avait été prédit aussi que la cité, le Temple, le peuple d'Israël seraient livrés: Il arrivera, dit l'Ecriture, que dans les derniers jours le Seigneur livrera à la destruction les brebis de son pâturage avec leur bétail et leur tour. Or, l'événement a eu lieu comme le Seigneur l'avait annoncé.»

Si le grand scandale est la destruction de Jérusalem, le «petit roi» qui règne alors serait Vespasien. S'il est dit petit, c'est qu'il est de basse extraction, petit-fils de centurion et fils de publicain. De César à Néron, l'illustre gens des Julii Claudii avait dominé l'empire. Leur successeur presque direct était en comparaison de condition bien modeste pour occuper un si haut poste. Puisque Daniel parlait d'un petit roi, d'une petite corne, on pouvait bien trouver une justification du qualificatif prophétique dans l'humble origine du premier empereur plébéien.

Le petit roi en abaisse trois d'un coup. La chute de Néron, en juin 68, avait laissé l'empire vacant. Trois généraux: Galba, Othon, Vitellius furent successivement acclamés empereurs au cours de l'année qui suivit; tous trois furent empereurs légitimes puisqu'ils obtinrent la reconnaissance du Sénat. Mais Galba fut assassiné par ses soldats après six mois de règne. Othon, battu par Vitellius, se donna la mort. Vitellius, à son tour, fut jeté au Tibre, tandis que dès le 1er juillet 69, les légions d'Orient avaient proclamé empereur leur général Vespasien. Celui-ci parvint à se maintenir et fonda la dynastie flavienne. Il accédait à l'empire en passant

en quelque sorte sur le corps des trois empereurs précédents et paraissait le vrai successeur de Néron.

Les lecteurs de Barnabas pouvaient aisément voir dans ce concours de circonstances l'accomplissement des prophéties d'Hénoch et de Daniel. Ces événements étaient tout proches et paraissaient annoncer la fin des temps. Notre épître peut donc être datée des années qui suivirent immédiatement la ruine de Jérusalem, soit de 70 à 75. Aucune autre conjoncture historique ne répond aussi bien à l'ensemble des données de l'épître. C'est ce que M. d'Herbigny, après Weizsäcker et d'autres, a montré de façon qui nous paraît décisive[13].

Et cependant, la grande majorité des critiques renoncent à dater l'épître du règne de Vespasien. Les uns: Wieseler, Riggenbach, s'arrêtent au règne de Domitien (81–96); d'autres: Hilgenfeld, Funck, Bardenhewer, pensent à Nerva (96–98); d'autres encore: Lightfoot, Ramsay, estiment que l'épître fait allusion à un Nero redivivus qui doit un jour renverser la dynastie flavienne. De plus en plus, c'est au règne d'Hadrien que s'arrêtent les critiques, soit au début du règne: 117 ou 119 (Veil, Gabriel Oger), soit à la fin, au moment de la dernière révolte juive sous Barkokéba et en connexion avec elle, en 130–131. Cette dernière opinion est dominante. Elle rallie les plus grands noms: Harnack, Heussi, Schlatter, Loisy.

Ces savants conviennent que la personne et le règne d'Hadrien ne s'accordent guère avec les données du chapitre IV de Barnabas. Hadrien n'est pas un petit roi, il n'a pas abattu d'un coup trois de ses prédécesseurs, il n'est pas le onzième empereur mais bien le quatorzième. Il ne reste du chapitre IV que le grand scandale. Hadrien l'aurait provoqué en décidant de faire rebâtir la ville et le temple de Jérusalem, décision qui, en 132, donna naissance à la révolte de Barkokéba. Aussi le chapitre IV leur paraît-il incompréhensible et ce n'est pas sur ses données énigmatiques qu'ils fondent la date de l'épître. Après l'avoir étudié minutieusement, Harnack conclut avec découragement qu'il n'y a rien à tirer de ce chapitre; l'auteur, dit-il, a fait usage d'une prophétie obscure, inspirée avant lui par un concours de circonstances politiques (en Egypte, peut-être) et qu'il ne comprend pas lui-même. Il la cite, espérant que quelqu'un la comprendra[14].

C'est du chapitre XVI que Harnack et ceux qui l'ont suivi tirent leur argumentation.

Le temple a été détruit, mais il va être reconstruit. «La situation, dit Harnack, est celle-ci: On reconstruit la ville nouvelle sur les ruines de Jérusalem. Les esclaves sont à l'œuvre; le temple n'est pas encore rebâti – le temple payen qui doit recouvrir le temple ruiné des Juifs – mais sa reconstruction est prévue pour un temps proche. On ne trouve cette situation que sous Hadrien[15].»

A l'appui de cette manière de voir, Harnack cite un texte de Dion Cassius (69, 12): «Lorsqu'Hadrien fonda une ville nouvelle à Jérusalem sur les ruines de

[13] La Date de l'Epître de Barnabé, dans: Recherches de sciences religieuses t. I. Paris 1910.
[14] Die altchristliche Literatur. Die Chronologie I 410–428. Leipzig 1897.
[15] Ibid. p. 426.

l'ancienne, ville qu'il nomma Aelia Capitolina, et lorsqu'il édifia sur la place du temple de leur dieu un autre temple dédié à Zeus, une guerre s'éleva, grande et longue. Car les Juifs tenaient pour une abomination que des étrangers s'établissent dans leur ville, et que des sanctuaires étrangers fussent bâtis en elle.»

Mais le chapitre XVI de Barnabas reflète-t-il vraiment les projets d'Hadrien? Quand il parle de la destruction du temple, il a évidemment en vue le temple matériel de Jérusalem: «Comme les Juifs étaient en guerre, leurs ennemis démolirent le temple; et maintenant, ajoute-t-il, les serviteurs de ces ennemis le rebâtiront.» Le verbe est au futur, la reconstruction est à venir; puis il dit au présent: «Recherchons donc s'il existe encore un temple de Dieu. Il en existe un, sans doute, mais là où lui-même déclare le bâtir et le restaurer ... De quelle façon? La voici: c'est en recevant la rémission de nos péchés, c'est en espérant en son nom que nous devenons des hommes nouveaux, que nous sommes recréés de fond en comble; c'est ainsi que Dieu habite réellement en nous, dans notre intérieur ... Voilà ce que signifie le temple spirituel bâti pour le Seigneur.»

Cela paraît clairement indiqué: le temple détruit, c'est le temple juif, matériel, de Jérusalem; celui qui est reconstruit, c'est le temple spirituel que sont les cœurs chrétiens. L'œuvre est commencée, elle s'achévera: les serviteurs des ennemis qui ont détruit le temple de Jérusalem rebâtiront le temple spirituel. Qui sont les serviteurs des Romains, sinon les chrétiens soumis à l'empire et qui se recrutent en grand nombre parmi les esclaves?

Cette opposition du matériel juif au spirituel chrétien, cette manière allégorique de signifier les choses, est exactement conforme au style de l'épître. Et Barnabas lui-même explicite suffisamment sa pensée sur ce point.

Dès qu'on admet que le temple à reconstruire est spirituel, on s'éloigne de l'explication de Harnack; le règne d'Hadrien ne convient plus du tout aux données de l'épître. Il ne reste plus qu'à en revenir aux prophéties du chapitre IV.

Si la plupart des critiques ont renoncé à voir dans Vespasien le petit roi qui en humilie trois d'un coup, c'est que les prophéties annoncent que le petit roi succède à dix gouvernements (*βασιλεῖαι*). Or, dans la liste des empereurs romains, Vespasien n'est que le neuvième empereur. Il en manque deux.

M. d'Herbigny a fait remarquer avec raison que Barnabas ne doit pas avoir corrigé sans raison le texte de Daniel. S'il parle, non de *βασιλεῖς* mais de *βασιλεῖαι*, c'est qu'il veut mettre l'accent non sur le titre impérial des prédécesseurs de Vespasien mais sur leur pouvoir réel.

Au temps de Vespasien, les Romains comptaient assurément leurs empereurs à partir d'Auguste. Il n'en était pas de même des Orientaux. La date du nouveau régime, à leurs yeux, coïncidait avec l'arrivée dans leur pays des maîtres romains. C'est la domination romaine qui compte beaucoup plus que les titres d'Auguste. Ce dernier, en fait, ne fut jamais *βασιλεύς* mais seulement princeps de la République et imperator militaire. S'il réussit à concentrer dans ses mains tous les pouvoirs que la République avait coutume de répartir entre plusieurs, il n'y eut

pas, en droit, changement de régime. Ecoutons là-dessus l'historien Ferrero: «Auguste ne fonda pas une monarchie; il reconduisit la République à ses origines en rétablissant l'autorité du rex. Mais ni lui, ni son époque n'ont osé le dire, ni créer une autorité dont les pouvoirs eussent une base solide et des limites précises. On préféra résoudre le problème en combinant de manière différente, en un seul principe, les pouvoirs des anciennes magistratures républicaines[16].»

Il n'est donc pas surprenant de voir un Barnabas compter les *βασιλεῖαι* non pas à partir d'Auguste mais plutôt depuis la soumission de sa patrie à la puissance romaine. Pour un Juif du premier siècle, la première «domination» était celle de Pompée, qui, en 63, prit la ville sainte et profana le temple en pénétrant dans le lieu saint. Le premier «imperator» c'est le général Pompée qui vainquit Mithridate, conquit l'orient, soumit la Palestine et supprima le titre royal d'Hyrcan II pour ne lui laisser que le souverain pontificat. Il avait incarné toute la puissance romaine, lorsqu'en 52, il avait été revêtu à la fois des pouvoirs consulaires et proconsulaires.

Dès après Pharsale, en 48, César exerce à son tour la domination suprême. Maître de l'Egypte, il traverse en 47 la Palestine et la Syrie pour aller battre le fils de Mithridate: Pharnace. Il est dictateur et tout-puissant dans l'orient comme à Rome et reçoit en 45 le droit de porter le titre d'imperator.

Après son assassinat en 44, Octave, son fils adoptif et son héritier, eut à conquérir le pouvoir. Jusqu'à la bataille d'Actium en 31, c'est Marc-Antoine qui règne en Orient. Il est roi d'Egypte par son mariage avec Cléopâtre mais précisément ce titre étranger empêche qu'il ne soit considéré comme un authentique dominateur romain, tout triumvir et dictateur qu'il soit. C'est Octave qui est le vrai successeur de César. C'est lui qui obtient le titre d'Auguste et qui remporte sur Marc-Antoine la victoire d'Actium. Marc-Antoine, à un siècle de distance, est eclipsé par les succès étonnants de son rival de jadis[17].

Si l'on se place, autant que faire se peut, au point de vue dont un juif du premier siècle juge l'histoire de Rome, on admettra sans peine, croyons-nous, que la liste des empereurs romains commence, pour lui, en 63, par Pompée. César lui succède puis Auguste, Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius qui font ensemble dix. Le petit roi qui en abat trois d'un coup est alors Vespasien. «Vous devez donc comprendre», disait Barnabas. Nous croyons comprendre, en effet, que «les circonstances présentes» que décrit le chapitre IV sont la ruine de Jérusalem en 70 et l'élévation à l'empire de Vespasien contre les trois prétendants qu'il élimine. La date de notre épître serait ainsi fixée aux premières années du règne de Vespasien, soit de 70 à 75.

Il nous reste à voir qui en est l'auteur et à qui l'épître est adressée. Les deux questions sont connexes.

---

[16] G. Ferrero, Nouvelle histoire romaine p. 186. Paris, Hachette 1936.

[17] M. d'Herbigny est d'un autre avis. Il compte les *βασιλεῖαι* à partir de César, puis Marc-Antoine, puis Auguste, etc. C'est qu'il est persuadé que l'auteur de l'épître est un Egyptien d'Alexandrie, qui doit compter le roi d'Egypte Marc-Antoine parmi les dominations. Nous en jugeons autrement.

L'auteur se présente comme un homme âgé qui instruit ses «fils et filles» (I 1), ses «enfants» (XV 4), au nom des expériences qu'il a faites: «Le Seigneur m'a tenu compagnie dans le chemin de la justice.» (I 3.) Avec une modestie un peu forcée, il renonce au titre de didascale et ne veut être que «le pauvre serviteur», «l'humble serviteur de leur charité» (II 9; VI 5). Il a évangélisé les destinataires; il s'en félicite et il espère que son salut en sera la récompense (I 3); il se dit l'«un d'entre eux» et il les aime plus que sa vie (IV 6).

Il a conscience de savoir beaucoup de choses capables de rendre parfaite la gnose de ses lecteurs. Le gnostique, dit-il, «c'est celui qui est sage, instruit et qui aime son Seigneur» (VI 10). Il ne serait pas fâché qu'on lui applique à lui-même cette définition et nous sommes bien loin encore du gnosticisme hérétique et prétentieux qui menaça l'Eglise dès le début du IIe siècle.

La connaissance qu'il a du rituel juif du temps nous incline à voir en lui un Juif converti. De la tradition évangélique, il ne paraît connaître que les Logia, recueil de discours de Jésus écrits en araméen avant 65, donc dans un milieu juif. D'ordinaire, quand il cite l'Ancien Testament, c'est d'après les LXX et assez librement. Il cite pourtant une fois le texte hébreu de Genèse II (XV 3). Il y affirme avec le texte hébreu que la création fut achevée le septième jour, tandis que les LXX affirment que la création fut achevée le sixième jour déjà.

Quant aux destinataires, ils sont, dit l'épître, tentés d'imiter certaines gens qui disent du Testament qu'il est un bien commun aux Juifs et aux chrétiens. Il peut s'agir de Juifs d'origine qui, devenus chrétiens, ne veulent pas rompre avec leur peuple; ou de payens convertis, troublés par la propagande juive qui s'appuie sur l'autorité du Testament pour affirmer la pérennité de la Loi et du rite.

Il est dit ailleurs que «Dieu nous a prévenus de toutes choses, de peur que nous ne soyons entraînés dans leur ruine, *ὡς ἐπήλυτοι τῷ ἐκείνων νόμῳ*, en tant qu'affiliés à leur loi. L'auteur a évité l'emploi du terme prosélytes qui désigne couramment les payens ralliés au judaïsme; épélytes est un terme plus général qui s'applique à ceux qui sont attirés par le judaïsme sans pourtant faire acte d'adhésion.

A considérer l'ensemble de la lettre, on conclurait volontiers qu'elle est l'œuvre d'un chrétien d'origine juive écrivant à des communautés judéochrétiennes. L'occasion qui lui fait prendre la plume: la ruine de Jérusalem; la manière dont il traite son sujet, en choisissant dans le rituel juif ses exemples d'interprétation authentique de l'Ancien Testament; l'insistance qu'il met à séparer la communauté chrétienne de la communauté juive; tout cela porte à croire qu'un judéochrétien s'adresse à des judéochrétiens.

Dans ce cas, rien n'engagerait à rompre avec la tradition très ferme qui attribue cette épître à l'apôtre Barnabas, compagnon de Paul.

Il est vrai que la doctrine de l'épître n'est pas tout à fait celle que le livre des Actes prête à Barnabas. Il y est dépeint en homme respectueux de la tradition juive, en général. Pourtant certains traits hardis lui sont prêtés. Il est le premier à se

réjouir de voir des Grecs faire partie de l'Eglise (Act. XI 22–24); c'est lui qui va chercher à Tarse Saul, le futur adversaire des judaïsants (XI 25); il l'entraîne en mission chez les Gentils (XIII 2, 4); il ne veut pas que les pagano-chrétiens soient circoncis (XV 2); s'il se sépare de Paul, ce n'est pas à propos de rite ou de doctrine, c'est par affection pour son jeune parent Jean-Marc dont Paul ne veut plus pour compagnon (XV 36–39).

L'épître aux Galates en parle autrement: Pierre étant à Antioche mangeait avec les chrétiens incirconcis en mépris de la Loi, et Barnabas en faisait autant; mais des envoyés de Jérusalem étant survenus, Pierre s'esquiva et se tint à l'écart; «avec lui les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, en sorte que Barnabas même fut entraîné dans leur hypocrisie» (Gal. II 11–13). Cette faiblesse de Barnabas ne paraît pas l'avoir profondément séparé de Paul puisque, d'après les Actes, celui-ci lui propose un nouveau voyage en commun; et lorsqu'en 55–56, Paul rédige la première aux Corinthiens, Paul s'associe Barnabas, opposant leur ministère à celui des XII et à celui des frères du Seigneur (I Cor. IX 5–6); et dans Coloss. IV 10, quand Paul veut recommander Jean-Marc au bon accueil de l'Eglise, il le dit parent de Barnabas.

Si donc Barnabas a cédé à l'exemple de Pierre et à l'insistance des judaïsants d'Antioche, il ne s'agit pas d'une attitude délibérée mais d'une crainte ou d'un acte irénique analogue au vœu de purification dont Paul s'acquittera à Jérusalem, au retour de son troisième voyage (Act. XXI 26). Il reste, avec Paul, celui qui a ouvert aux Gentils les portes de l'Eglise, qui a compris la radicale nouveauté de l'Evangile. Il n'y a donc rien d'excessif à penser que Barnabas, quelque vingt ans après sa collaboration avec Paul, aurait professé non plus seulement la distinction du christianisme et du judaïsme, mais leur opposition[18].

Les destinataires, il ne faut les chercher exclusivement ni dans des groupes judéo-chrétiens ni parmi les payens convertis. Pendant les premières décades de la Mission, les Eglises se fondaient aux alentours des synagogues. Elles recrutaient quelques Juifs mais ne tardaient pas à s'étendre dans ce milieu d'origine payenne déjà touché par la propagande juive, plus ou moins affilié à la loi, fait de prosélytes et d'épélytes. «Si les progrès du christianisme, dit Loisy, purent être en si peu de temps si considérables, c'est que le judaïsme s'était avant lui répandu dans tout le monde méditérannéen et que les synagogues étaient devenues un peu partout des centres de propagande plus ou moins active dans l'empire romain et même en dehors de ses frontières. Les missionnaires de Jésus se hâtèrent de porter leur message aux synagogues; en atteignant celles-ci ils touchèrent, presque sans l'avoir prémédité, leur clientèle payenne, et, après en avoir drainé une bonne

[18] Durant les 25 ans écoulés, le mépris que les Juifs témoignaient au début à la secte nazaréenne s'est changé en haine violente. Jacques, frère du Seigneur, zélateur de la loi, a lui-même été lapidée en 62 sur l'ordre du grand prêtre. La guerre juive de 66 à 70, à laquelle les judéochrétiens ont refusé de prendre part, a dû exciter encore la haine des Juifs contre leurs congénères dissidents. L'évolution parallèle de Barnabas est donc bien compréhensible.

partie, quand les synagogues les repoussèrent, ils agirent directement sur les payens. C'est ce qui advint à Antioche; c'est ce qui a dû se passer un peu partout[19].»

Le fait qu'il se soit trouvé des payens d'origine parmi ses lecteurs explique que Barnabas ait cru devoir spécifier qu'il y a douze tribus en Israël (VIII 3) et qu'il ait pu dire, se solidarisant en quelque sorte avec ses lecteurs: «Avant que nous ayons cru en Dieu, notre cœur était rempli d'idolâtrie, une demeure de démons, pour faire tout ce qui est contraire à Dieu» (XVI 7). On a vu dans cette phrase la preuve que l'auteur était d'origine payenne; c'est exagérer sa portée. Alors que Barnabas, circoncis, attribue à l'influence d'un mauvais ange le rite de la circoncision charnelle (IX 4) et dit de la propagande juive qu'elle est l'œuvre du Malin, il peut bien voir dans le judaïsme de sa jeunesse une sorte d'idolâtrie aussi grave que celle des payens.

L'auteur manifeste une tendance gnostique et un grand amour de l'allégorie. On a vu là l'indice de l'origine alexandrine de cet auteur. En fait, nous ne savons rien d'un prétendu gnosticisme alexandrin du premier siècle, mais nous savons par contre que les docteurs juifs avaient leur gnose et que les Samaritains avaient la leur. Paul lui-même enseigne une gnose.

Si Philon d'Alexandrie a pratiqué l'exégèse allégorique, sa méthode avait largement débordé des frontières de l'Egypte et Paul aussi ne dédaignait pas de l'employer à l'occasion.

Rien ne nous paraît donc s'opposer péremptoirement à ce que l'épître qui porte son nom soit restituée à Barnabas. L'ancien compagnon de Paul l'aurait écrite sous le règne de Vespasien, de 70 à 75. Elle est adressée aux communautés que Barnabas avait évangélisées sans qu'on puisse préciser s'il s'agit des chrétiens d'Antioche, d'Asie-Mineure ou de Chypre, ou encore des communautés ébionites réfugiées en 68 à Pella, dans la Syrie orientale et en Arabie.

[19] A. Loisy, Naissance du christianisme p. 168–169.

Bücherbesprechungen

Mélanges offerts à M. Max Niedermann à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. Neuchâtel, Secrétariat de l'Université, 1944. 209 pages.

Bei der Festschrift, mit welcher der Indogermanist und Latinist M. Niedermann von seinen Freunden und Schülern zu seinem 70. Geburtstag am 19. Mai 1944 geehrt wird, ist der Kreis der Mitarbeiter – wohl wegen der Ungunst der Zeit – auf Kanton und Universität Neuenburg beschränkt. Daher konnte weder die eigentliche Indogermanistik noch die litauische Philologie, in welcher Niedermann sehr viel geleistet hat, zu Worte kommen, während anderseits verschiedene z. T. hochinteressante Aufsätze über fernerliegende Themen, vor allem über französische Sprache und Literatur, einen breiten Raum einnehmen. Die Altertumswissenschaften selbst beanspruchen nur knapp die Hälfte.

Dabei wird das Griechische bloß in zwei Beiträgen behandelt: A. Delachaux bespricht einige textkritische Fragen aus dem 1. Buch des Thukydides, und F. Robert untersucht das gegenseitige Verhältnis der vier verwandten Wörter für «Vogel»: ep.-poet. *ὄρνι-*, dort *ὀρνῑχ-*, ion.-att. *ὄρνῑθ-* und *ὄρνεον*. Wesentlich reicher ist das Latein vertreten: G. Redard verlangt, daß bei einer wissenschaftlichen Plautusausgabe die authentische Orthographie hergestellt werde, offenbar ohne sich bewußt zu werden, daß diese Forderung praktisch kaum durchführbar ist. Drei Aufsätze befassen sich mit Vergil: A. Burger schlägt zu Ae. I 518 und VI 806 textliche Verbesserungen vor, A. Ginnel zeigt, wie vorsichtig der Dichter der Georgika landwirtschaftliche Fachausdrücke einführt, und R. Schaerer entwickelt, von der Interpretation zweier Verse der Aeneis ausgehend (IX 184f.), typische Züge der antiken Gottesvorstellung. Interessant sind auch die Darlegungen von G. Méautis, welche zeigen, daß der von Tacitus (z. B. Ann. I 61) nachgeahmte Gedanke bei Sallust Iug. 89, 6: *eius potiundi Marium maxima cupido invaserat* auf griechisches Vorbild zurückgeht: *Ἀλέξανδρον πόθος ἔλαβεν*. Ein philosophiegeschichtlicher Beitrag von P. Thévenaz handelt über die *interiora* bei Seneca, also über das, was wirklich dem Menschen zu eigen gehört. In einem sehr interessanten Aufsatz zeigt Niedermanns Nachfolger A. Labhardt, daß Plinius d. Ä. schon im Altertum zwar wegen seines immensen Fleißes bewundert, sonst aber kaum geschätzt wurde. Wenn sich sein Werk dennoch erhalten hat, so rührt das vor allem daher, daß ihn Hieronymus sehr hoch einschätzt: stellt er ihn doch neben Aristoteles und Theophrast! In Niedermanns eigenstes Arbeitsgebiet, nämlich in die Untersuchung der spätantiken-frühmittelalterlichen Glossensammlungen, gehört der Aufsatz seines jüngsten akademischen Schülers P. Schmid über die Benützung des Mediziners Caelius Aurelianus (5. Jhdt.) durch die Glossatoren.

Fragen des altsprachlichen Unterrichtes berühren A. Perrenoud und J. Nußbaum, welche beide untersuchen, welcher Platz der Linguistik im Gymnasium gebührt. Mit Recht warnen sie vor Übertreibungen. Dagegen sollen die Altphilologen selbst tüchtig linguistisch geschult werden, was mancherorts schon längst geschieht.

Im ganzen ist diese Festschrift wohl weniger wegen einzelner Artikel als vielmehr als Gesamtleistung wertvoll, auf deren hohes Niveau nicht nur die Neuenburger, sondern alle Freunde eines dezentralisierten Geisteslebens stolz sein dürfen. E. Risch.

Homeri Odyssea recogn. *P. Von der Mühll* (Editiones Helveticae, series Graeca 4). Basileae, Helbing & Lichtenhahn, 1946. X+468 S.

Alle, denen Homer am Herzen liegt – und welcher Altphilolog wollte sich nicht dazu zählen –, werden Peter Von der Mühll herzlichen Dank wissen, daß er uns nach seinen Arbeiten *über* die Odyssee nun auch die Odyssee *selbst* übergeben hat. Der Text, den diese mustergültige Ausgabe bietet, basiert grundsätzlich auf dem der antiken Philologen. Er deckt sich also meistens mit den Ausgaben von Ludwich oder von Allen. Immerhin sind einige offenkundige Entstellungen verbessert, z. B. *ἀποτείσεται α* 268 für überliefertes *ἀποτίσεται* oder *σπέεσι* z. B. *α* 15 für *σπέσσι*. Weitere Wiederherstellungen, wie *ἧατο γ* 8 statt *εἵατο*, *Διοκλέεος γ* 488 statt *Διοκλῆος*, *κλέε' ἀνδρῶν ϑ* 73 statt *κλέα ἀνδρῶν*, *εὐρυοδείης γ* 453 statt *εὐρυοδείης*, usw. werden wenigstens im kritischen Apparat verzeichnet. Dieser bietet in seiner Knappheit, wie es Von der Mühll im Vorwort S. VIII verspricht, wirklich nur das, was zu wissen den Leser interessiert. So erfahren wir weniger, welcher Codex oder

Papyrus diese oder jene wesentliche Abweichung bietet, sondern vielmehr die wichtigen Ansichten der antiken Homerforscher wie Aristarch oder Zenodot und die ihrer modernen Nachfolger von F. A. Wolf bis E. Schwartz, W. Schulze und J. Wackernagel, wobei zuweilen auch bescheiden des Herausgebers eigene Ansicht notiert wird. Ich sage wohl nicht zu viel, wenn ich feststelle, daß dieser Apparat eine nicht nur anregende, sondern geradezu spannende Lektüre bietet. So bleibt nur noch zu hoffen, daß auch diejenigen Altphilologen, welche sich zu sehr an den irreführenden Cauerschen Text gewöhnt haben, dankbar erkennen, welch köstliches Meisterwerk uns allen Von der Mühll geschenkt hat. E. Risch.

Heinrich Pestalozzi: **Die Achilleis als Quelle der Ilias.** Eugen Rentsch Verlag, Erlenbach-Zürich 1945.

Die nicht ganz 50 Seiten umfassende Studie ist die schöne Frucht einer jahrzehntelangen, liebevollen Beschäftigung mit den homerischen Dichtungen. Die Unbefangenheit gegenüber einem tiefwurzelnden Vorurteil der Forschung hat hier zu einer Einsicht geführt, die eigentlich schon längere Zeit fällig war. Pestalozzi gewinnt aus Proklos' Inhaltsangabe der Aithiopis unter Hinzunahme von Zeugnissen aus Dichtung und bildender Kunst in großen Zügen ein Epos vom Tod Achills zurück, der als drohendes Ereignis die Erzählung der Ilias stimmungsmäßig beherrscht. Der Bericht des Proklos gibt nämlich ein künstlerisch zusammengehöriges Geschehen von der Erschlagung des Nestoriden Antilochos durch Memnon über dessen eigenen Tod unter den Händen Achills hinaus bis zum Pfeilschuß des Paris, auf welchen die Totenfeier zu Ehren des Peliden und die Klage der Thetis folgen. Memnon und Achill als Gegner sind durch eine Reihe gemeinsamer Züge verbunden: beides sind Söhne göttlicher Mütter, und wenn Eos ihren Sohn durch Schlaf und Tod nach der fernen Heimat im Osten tragen läßt, so entrückt Thetis den Achill auf die Weiße Insel (p. 28).

Das zeitliche Verhältnis dieses Achillepos zu unserer Ilias ergibt sich nun aus einer Anzahl motivischer Übereinstimmungen, die zwar großenteils schon lange beobachtet, aber aus der Überzeugung vom geringen Alter aller «kyklischen» Epen gewöhnlich unrichtig gedeutet worden sind. Pestalozzi führt zunächst überzeugend aus, daß Nestors Rettung durch Diomedes (Ilias VIII 80ff.) eine abschwächende Wiederholung der Selbstaufopferung des Antilochos ist, welche Pindar (Pyth. 6) der Achilleis nacherzähle (p. 9ff.). Ebenso leuchtet die Darstellung ein, daß die für die Achilleis erschlossene Psychostasie vor dem Kampf zwischen Memnon und Achill sinnvoller und darum ursprünglicher ist als die Parallele in der Ilias XXII 209ff., wo Hektors Tod durch Achill ohnehin schon entschieden ist (p. 11). Auch darin, daß die Bergung durch Schlaf und Tod Memnon besser ansteht als Sarpedon (Ilias XVI 666ff.), wird man Pestalozzi beistimmen, und vollends gelungen scheint dem Referenten seine Rekonstruktion von Thetis' Totenklage in der Achilleis aus ihrem besorgten Besuch bei dem um Patroklos Trauernden (Ilias XVIII 35; p. 32).

Mit all dem ist bewiesen, daß in *unserer* Ilias eine bedeutende Dichtung von Achills Tod Spuren hinterlassen hat. Durch die Annahme nachträglicher Einarbeitungen die zeitliche Priorität der Ilias zu wahren, verbietet dem Verfasser seine Überzeugung von ihrer unauflöslichen künstlerischen Einheit; so zieht er mit Recht die Konsequenz, welche sich auch von anderer Seite her stützen läßt, die Ilias als verhältnismäßig späte Blüte der griechischen Epik anzusehen.

Weniger vermögen zu überzeugen jene allerdings nur skizzenhaften Ausführungen auf p. 41ff., wo zahlreiche weitere Motive der Ilias auf das ausschließliche Vorbild der Achilleis zurückgeführt werden. So wie Pestalozzi es verschmäht, auf die «homerische Frage» im alten analytischen Sinne einzugehen, macht er sich vom Geben und Nehmen von Generationen epischer Dichter und damit auch von der Vorgeschichte der Ilias offenbar ein allzu einfaches Bild. Gewiß dürfen, ja sollen wir die Ilias (wie natürlich auch die Odyssee) zunächst als große Komposition würdigen; Pestalozzi beruft sich dafür mit Recht auf W. Schadewaldts Iliasstudien (1938), und von seinen eigenen feinsinnigen Bemerkungen ist über die Kunst unseres Iliasdichters manches zu lernen. Die Anerkennung von dessen Werk als künstlerischer Einheit schließt aber die Frage nach älteren Bearbeitungen des gleichen Themas nicht aus, und der Rezensent gesteht von sich, wegen Unstimmigkeiten, welche die Homerkritik aufgewiesen hat, davon überzeugt zu sein, daß unser Dichter unter anderem mindestens eine Behandlung der Menis kannte, die er nicht immer glücklich verwendete. Dies führt aber dazu, auch die Achilleis in einen größeren Zusammenhang zu stellen und ihr eine weniger ausschließliche Bedeutung für die Ilias einzuräumen als es durch Pestalozzi geschieht.

Von der Beurteilung dieser allgemeinen Fragen bleibt aber das konkrete Ergebnis des Büchleins unberührt, und es ist nichts Geringes, ein zweifellos bedeutendes Epos alter Zeit rekonstruiert zu haben. Fritz Wehrli.

Charles Bally: **Manuel d'accentuation grecque.** Berne, A. Francke S.A., 129 pages. Broché Fr. 8.–.

Der eine oder andere, welcher den Genfer Meister Ch. Bally bewundert, wenn er Satzmelodie, Sprechrhythmus, Mimik und Gesten in seine neue Wege weisende Sprachbetrachtung einbezieht, wird vielleicht enttäuscht sein, daß dieses aus akademischen Uebungskursen heraus entstandene Buch wirklich nur ein schulmäßiges Handbuch sein soll, dessen erster Zweck der ist, Studenten in die griechischen Akzentgesetze einzuführen und sie an Hand von Übungsstücken dazu zu bringen, Texte richtig zu akzentuieren. So bietet dieses Buch all die Akzentregeln, wobei auch einige neugeprägte Termini sorgfältig eingeführt werden, und fügt ihnen öfters in Kleindruck sprachhistorische Erklärungen bei, welche freilich mitunter höchst anfechtbar sind (z. B. § 43–46). Sicher werden wir alle Bally sehr dankbar sein, daß wir diese Regeln nun mit den Ausnahmen hübsch beisammen finden, wenn wir auch dabei leider auf Verschiedenes verzichten müssen: es kommt m. E. nicht nur die Frage nach dem homerischen Akzent und dem der andern Dialekte, sondern auch das wichtige Problem, wieweit unsere Kenntnis des attischen Akzentes überhaupt gesichert ist, viel zu kurz.

E. Risch.

W. A. A. van Otterlo: **Untersuchungen über Begriff, Anwendung und Entstehung der griechischen Ringkomposition.** (Mededeelinger der Nederlandsche Akademie van wetenschappen, afdeeling letterkunde, nieuwe reeks, deel 7, No. 3.) Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1944. 46 S.

In dieser Arbeit, welche sich würdig den andern neueren holländischen Abhandlungen über griechische Stilfragen zur Seite stellt, erläutert Van Otterlo zuerst an Hand einiger Beispiele den Begriff der Ringkomposition, bei der er zwei Anwendungsformen unterscheidet, eine einrahmende (inklusorische), wie z. B. in den Hiket. des Aischylos, wo die Rede des Königs (v. 407–17) durch die beiden Verse *δεῖ τοι βαθείας φροντίδος σωτηρίου*, und *μῶν οὐ δοκεῖ δεῖν φροντίδος σωτηρίου* eingerahmt wird, und eine wiederaufnehmende (anaphorische), welche Exkurse mit dem Rahmen verbindet, wie z. B. Herodot V 67–69: *ταῦτα δέ ..., ἐμιμέετο ὁ Κλεισθένης οὗτος τὸν ἑωυτοῦ μητροπάτορα Κλεισθένεα τὸν Σικυῶνος τύραννον.* – (folgt Exkurs über den ältern Kleisthenes) – *Ταῦτα μέν νυν ὁ Σικυώνιος Κλεισθένης ἐπεποιήκεε, ὁ δέ δὴ Ἀθηναῖος Κλεισθένης, ἐὼν τοῦ Σικυωνίου τούτου θυγατριδέος καὶ τὸ οὔνομα ἐπὶ τούτου ἔχων ..., τὸν ὁμώνυμον Κλεισθένεα ἐμιμήσατο.* Diese und ähnliche Erscheinungen des archaischen Stiles werden S. 33ff. aus der aneinanderreihenden Erzählungsform (*λέξις εἰρομένη*) erklärt, welche dadurch die Stoffmasse zu gliedern und die einzelnen Abschnitte klar gegeneinander abzugrenzen versucht. Merkwürdigerweise wird dabei eine m. E. wesentliche Vorbedingung, nämlich die (zuerst) ausschließliche und (später) vorwiegende Mündlichkeit der archaischen Literatur gar nicht erwähnt. Im ganzen aber wird unsere Kenntnis dieser Stilepoche durch Van Otterlos klare Ausführungen wesentlich gefördert.

E. Risch.

Titi Livi Ab urbe condita libri I et II, praemissis eorundem librorum periochis, edidit *Gustavus Meyer.* (Editiones Helveticae, series Latina 8.) Turici, Orell Füßli, 1944. 186 S.

Je mehr man Livius nicht als « Quelle» für römische Geschichte, sondern als Künder der Virtus Romana annimmt, desto lieber wird man auch in der Schule die beiden ersten Bücher lesen und dankbar sein, daß gerade diese in den Editiones Helveticae zuerst herausgegeben worden sind. Gustav Meyer, der langjährige Mitarbeiter am Thesaurus Linguae Latinae, hat dabei nicht einfach irgendeinen Text abgedruckt, sondern selbst sorgfältige Studien angestellt. Deshalb konnte er sich nicht entschließen, im Text auf Klammern u. dgl. zu verzichten. In lobenswerter Weise hat er aber am Schluß des Buches in den (im Druck leider zu groß geratenen) für Lehrer und Studenten höchst wertvollen textkritischen und stilistischen Adnotationes seine Abweichungen gegenüber den Hauptausgaben ausführlich begründet. Leider hat er es aber unterlassen, im Text selbst darauf zu verweisen, obwohl eine Stelle wie I 18, 8 (*quod longissime conspectum oculi ferebant*) ohne die Adnotatio unverständlich bleibt: *quod* soll hier nämlich *quōd* (aus *quoad* kontrahiert, s. Schmalz-Hofmann 768) zu lesen sein. Außerdem unterscheidet sich die vorliegende Ausgabe gegenüber den meisten andern dieser Schriftenreihe vor allem dadurch, daß zwei Indices beigegeben sind, von denen der eine die vorkommenden Namen und der andere die wichtigeren rechtlich-politischen und religiösen Begriffe enthält, was sicher eine sehr praktische und nachahmenswerte Neuerung ist.

E. Risch.